



69w

UNIwersytet WarsZawski  
Instytut Historyczny

Michał Tymowski

**LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉGRESSION  
CHEZ LES PEUPLES DE LA BOUCLE DU  
NIGER A L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE**



WYDAWNICTWA UNIwersytetu WarsZawskiego  
1974

MAU 188

022 03 14

Recenzent: Prof. dr Marian Małowist

Redaktor: Barbara Chodyńska

730523 11



WYDAWNICTWA UNIwersYTETU WARSZAWSKIEGO • 1974

Nakład 500+30. egz. Arkuszy wyd. 8,19. Arkuszy druk. 9,75.  
Papier offset. kl. III 70 g. Oddano do druku w styczniu 1974 r.  
Druk ukończono w lutym 1974 r. Zamówienie nr 51. Cena zł 14.—  
Wykonano w Zakładzie Graficznym Politechniki Warszawskiej

Bibl. UAM  
74 EO 220

## INTRODUCTION

Le rythme du développement économique et social de chaque pays est l'un des problèmes fondamentaux du monde contemporain. C'est un objet d'études, avant tout économiques et sociologiques. Mais dans les recherches qui peuvent expliquer de nombreux problèmes et entre autres celui-ci, il est nécessaire de se pencher sur ce qui, dans l'histoire, a conditionné le retard ou la supériorité actuels de certaines populations.

Cela concerne également les recherches sur l'histoire de l'Afrique. Ce continent présente de nos jours une grande diversité, mais ses populations sont plus ou moins retardées dans leur développement. Les nombreuses disciplines des études sociales pas plus que les savants respectifs n'ont un point de vue identique sur ce retard. Il est vrai que nul ne met en doute les possibilités ni la nécessité du développement futur des sociétés africaines. Mais en ce qui concerne le passé, les opinions sont souvent différentes. On ne le voit pas comme une période de transformations compliquées et diversifiées, mais comme une période de permanence figée dans l'immobilité. L'historien anglais H. Trevor-Roper a exprimé cela d'une façon excessive: "Il est possible que plus tard on puisse apprendre une histoire de l'Afrique. Mais à l'heure actuelle, il n'en existe pas. On ne peut parler que de l'histoire des Européennes en Afrique. Le reste, c'est l'obscurité... Et l'obscurité ne peut être un objet d'histoire". Cet auteur affirme que le passé de l'Afrique est une époque de stagnation alors que "l'histoire est avant tout une forme de mouvement, et de mouvement orienté". Selon lui, c'est seulement en Europe qu'un tel mouvement a existé et c'est pourquoi il n'y a pas de sens à étudier l'histoire de l'Afrique. C'est faire des

investigations "sur les migrations stériles de tribus barbares aux confins pittoresques mais sans importance du globe"<sup>1</sup>. Une telle attitude dénote le conservatisme et rejette les résultats déjà obtenus dans les recherches sur l'histoire de l'Afrique. Mais on peut trouver dans les points de vue de nombreux autres groupes de savants et d'individus des conceptions analogues, à cela près qu'elles sont exprimées d'une façon moins tranchante.

Par exemple H. Brunshwig a écrit dans son dernier ouvrage "Une histoire de l'Afrique noire est-elle possible? Oui, pour la période récente, qui débute au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, car nous disposons là de tous les éléments nécessaires pour la considérer au niveau structural, au niveau conjoncturel et à la surface événementielle". C'est aussi l'attitude de certaines tendances de l'anthropologie sociale et de l'ethnographie qui refusent une histoire aux peuples d'Afrique et considèrent la situation actuelle telle qu'elle a été étudiée sinon comme éternelle, du moins comme immuable depuis des siècles<sup>2</sup>.

J'estime que le devoir de l'historien n'est pas de rejeter machinalement ces opinions, mais d'engager fermement avec elles une polémique sérieuse, scientifique, fondée sur l'appareil historique de recherche et sur les méthodes du travail historique. Alors on pourra les mettre en question d'une façon plus convaincante.

J'ai décidé de me concentrer dans cet ouvrage sur les régions situées dans le bassin du Niger moyen. Les raisons en sont de trois ordres:

1/ Le matériel de source assez abondant pour qu'on puisse étudier dans sa continuité l'histoire de ces populations au cours de nombreux siècles, avant et

---

<sup>1</sup> H. Trevor-Roper: The Rise of Christian Europe, London 1965, p. 9.

<sup>2</sup> J. Suret-Canale l'a fait remarquer dans Afrique Noire Occidentale et Centrale, Géographie - Civilisations - Histoire, Paris 1968, p. 71 et suivantes. Cela ne concerne naturellement pas toute la littérature ethnographique et l'anthropologie sociale. Ouvrage cité de H. Brunshwig: Une histoire de l'Afrique noire est-elle possible? dans: Mélanges en l'honneur de F. Braudel, vol. II, Paris 1973, p. 75-86, fragment cité p. 86.

après l'arrivée des Européens sur la côte de l'Afrique Occidentale;

2/ l'état sérieusement avancé des recherches historiques sur ce territoire à l'échelle de l'historiographie mondiale;

3/ le fait qu'un groupe d'études sur cette région a été créé en Pologne.

Pour étudier les processus des transformations sociales et leur orientation multiple, les périodes de développement et de régression, j'ai décidé de choisir un espace de temps aussi long que possible. A côté de la durée, la deuxième condition doit être la possibilité d'étudier dans leur continuité et non pas d'une façon fragmentaire, les changements qui m'intéressent. C'est pour ces deux raisons que j'ai choisi la période allant du VI<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup>. Je me suis intéressé à des époques aussi reculées que possible, jusqu'à la limite au-delà de laquelle il ne peut être question d'étudier la continuité des processus. L'autre limite, c'est le début du XIX<sup>e</sup> siècle qui a marqué le départ de la domination coloniale de l'Afrique, ce qui a entraîné de nombreux changements imposés de l'extérieur et au commencement du siècle, il se manifestait déjà une transformation complète de la base des sources.

La base des sources a déjà été décrite en détail dans plusieurs ouvrages: la tradition orale dans les travaux de J. Vansina, diverses sources allant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, par R. Mauny et, dans la littérature polonaise, par M. Małowist et par T. Lewicki qui étudie les sources arabes<sup>1</sup>. Je renonce à indiquer de nouveau ces sources et désire seulement attirer l'attention sur quelques questions qui se rattachent au présent ouvrage. Des trois chroniques locales dont nous disposons aujourd'hui, la moins connue et la moins étudiée est le Tedz-

---

<sup>1</sup> R. Mauny: Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age, IFAN, Dakar 1961, p. 21-187; J. Vansina: De la tradition orale, 1961; M. Małowist: Wielkie państwa Sudanu Zachodniego w późnym średniowieczu / Les grands Etats du Soudan Occidental à la fin du Moyen Age, Warszawa 1964, p. 13-51; T. Lewicki: Arabic external sources for the history of Africa to the south of Sahara, Wrocław 1969.

kiret en-Nisian<sup>1</sup>. Je veux donc souligner qu'elle renferme des matériaux extrêmement intéressants et de grande valeur, surtout pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le plus important est toutefois que nous possédons trois chroniques qui, ensemble, constituent une suite englobant la période du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles. Il n'y a en principe pas de lacune chronologique dans ce matériel qui embrasse en outre la période antérieure, entre autres des informations concernant le XIV<sup>e</sup> siècle qui sont déjà assez exactes. Cela nous permet d'étudier plusieurs siècles en nous basant sur un matériel de sources très uniforme; les trois chroniques ont été écrites par les représentants d'un même groupe social et elles émanent du même cercle de culture des groupes islamisés de la population urbaine.

Je considère indispensable d'établir dans quelle mesure il est admissible d'utiliser les résultats des recherches ethnographiques. La méthode de rétrospection appliquée avec beaucoup de succès dans les études sur le passé de l'Afrique a permis d'obtenir des résultats qui en justifient l'emploi. Mais elle empêche de présenter les processus dynamiques<sup>2</sup>, ce qui est très important pour un travail qui se propose justement d'étudier les processus des changements, c'est-à-dire le dynamisme du développement. Il faut donc être très prudent en appliquant la rétrospection.

La littérature a été indiquée et caractérisée dans son ensemble dans les travaux bibliographiques dont les plus im-

---

<sup>1</sup> Anonyme, Tedzkiret en-Nisian, traduction française, texte arabe édité par O. Houdas, Paris 1966 /cité plus loin T en-N/; Mahmoud Kati et l'un de ses petits-fils, Tarikh el-Fettach ou chronique du Chercheur, texte arabe, traduction française par O. Houdas, M. Delafosse, Paris 1964 /cité plus loin T el-F/; Abderrahman es Sa di, Tarikh es-Soudan, texte arabe édité et traduit par O. Houdas, Paris 1964 /cité plus loin T es-S/.

<sup>2</sup> H. Brunshwig: Un faux problème, l'ethnohistoire, Annales ESC, 20, 1965, p. 291-300; R. Mauny: Perspectives et limites de l'ethnohistoire en Afrique, B IFAN, série B, t. XXIV, 1962, p. 620-627.

portants sont ceux de Y. Urvoy et R. Mauny, J. Rouch et P. Brasseur<sup>1</sup>.

Il reste encore à expliquer par quelles méthodes on peut établir le niveau de développement économique et social et comment rechercher si les processus qui se déroulent sont de croissance ou de régression. Car les données statistiques font absolument défaut. Je me baserai donc sur les indices du degré de développement et de l'orientation des changements dans lesquels j'ai décidé de faire entrer:

- 1/ le caractère du peuplement, son développement territorial et les occupations de la population;
- 2/ la technique de l'agriculture;
- 3/ les moyens d'obtenir le surplus, son ampleur et les principes de sa répartition;
- 4/ le problème qui s'y rattache de la division en couches sociales, des bases économiques de cette division et de l'homogénéité des groupes sociaux;
- 5/ le degré de division sociale du travail;
- 6/ le développement des villes, du commerce et la portée sociale de l'économie marchande;
- 7/ le caractère et le degré d'efficacité du fonctionnement des institutions politiques, des tribus et des États; l'époque de leur apparition.

Au cours de cette étude, j'avancerai en outre d'autres indices moins généraux.

Ce livre est une version très abrégée d'une thèse de doctorat. Étant donné les raccourcis apportés, certaines questions ont été omises. Je désire donc signaler que mes publications précédentes sont liées à cet ouvrage, à savoir: Le Niger, voie de communication des grands États du Soudan Occidental jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, "Africana Bulletin" N<sup>o</sup> 6, 1967;

---

<sup>1</sup> Y. Urvoy: Essai de bibliographie des populations du Soudan Central, BCEHS AOF, 1936, p. 243-333; R. Mauny: Contribution à la bibliographie de l'histoire de l'Afrique noire, des origines à 1850, B IFAN, Série B, t. XXVIII, 1966, p. 927-965; J. Rouch: Les Songhay, Paris 1954 /chap. VIII: Essai de bibliographie analytique, p. 68-95/; P. Brasseur: Bibliographie générale du Mali, IFAN, Dakar 1964.



Les domaines des princes du Songhay /Soudan Occidental/. Comparaison avec la grande propriété foncière en Europe au début de l'époque féodale, "Annales ESC" N° 6, 1970; La pêche à l'époque du Moyen Age dans la boucle du Niger, "Africana Bulletin" N° 12, 1970.

Je tiens à remercier très chaleureusement le professeur Marian Małowist, promoteur de ma thèse et fondateur du groupe de Varsovie qui s'occupe des recherches sur le passé de l'Afrique Occidentale. Je remercie également tous les collaborateurs de l'Institut d'Histoire de l'Université de Varsovie dont l'aide m'a permis de publier ce livre.

## Chapitre I

### DU VI<sup>e</sup> AU II<sup>e</sup> SIÈCLE

L'œuvre de El-Bekri, premier texte de sources écrit appartenant à d'abondantes informations sur les régions de la boucle du Niger, date de 1048. Nous ne possédons d'avant le II<sup>e</sup> siècle que des mentions très lacunaires écrites en arabe. Le problème se pose de savoir si cette période fait des recherches sur l'histoire des sociétés nigériennes antérieures au II<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à nous pouvons reculer. Le meilleur professeur des antérieurs de sources que nous pourrions les recherches archéologiques coïncident à partir du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère avec les premières informations sur les sociétés locales indigènes et les descriptions, en

#### Première partie

#### PÉRIODE DE LENT DÉVELOPPEMENT

qui apparaissent par les sources de la description. L'on peut se poser la période du VI<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècles parce que d'une part elle peut être étudiée par les méthodes de travail de l'historien et que d'autre part, elle est étroitement liée, et de façon perceptible, avec l'histoire des siècles suivants.

Après les résultats des recherches chronologiques, les textes de sources et les traditions orales, nous disposons des résultats des recherches ethnographiques. Les éléments du droit coutumier, matières de l'eau et de la terre et socialisation peuvent être combinés comme une relique particulièrement précieuse et par conséquent précieuses pour l'historien. La

<sup>1</sup> Sources respect H. Leveau: *Tourisme...*, op. cit., p. 24-27 et 46; T. Lesclapart: *Le Niger...*, op. cit., p. 42-51. Sources archéologiques et traditions orales: H. Leveau: *Le Niger...*, op. cit., p. 52-53 et 54-55; J. Roussin: *Le Niger...*, op. cit., p. 56-57 et 58-59.



## Chapitre I

### DU VI<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIÈCLES

L'oeuvre d'El-Bekri, premier texte de source écrit apportant d'abondantes informations sur les régions de la boucle du Niger, date de 1068. Nous ne possédons d'avant le XI<sup>e</sup> siècle que des mentions très laconiques écrites en arabe. Le problème se pose de savoir si nous pouvons faire des recherches sur l'histoire des sociétés nigériennes antérieure au XI<sup>e</sup> siècle, et jusqu'où nous pouvons remonter. Le nombre croissant des matériaux de source que nous fournissent les recherches archéologiques coïncident à partir du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère avec les premières informations des traditions orales indigènes et les descriptions, encore fragmentaires il est vrai, du Sahara et du Soudan Occidental par les auteurs arabes, descriptions qui apparaissent à partir du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. C'est pourquoi l'on peut séparer la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles parce que d'une part elle peut être étudiée par les méthodes de travail de l'historien et que d'autre part, elle est étroitement liée, et de façon perceptible, avec l'histoire des siècles suivants.

Hormis les résultats des recherches archéologiques, les textes de sources et les traditions orales, nous disposons des résultats des recherches ethnographiques. Les éléments du droit coutumier, maîtrise de l'eau et de la terre et sacrificature peuvent être considérés comme une relique particulièrement durable et par conséquent précieuse pour l'historien. La

---

<sup>1</sup> Sources arabes: R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 24-37 et 46; T. Lewicki: Arabic external sources..., op. cit., p. 12-21. Sources archéologiques et traditions orales: R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 53-56 et 56-188; J. Rouch: Contribution à l'histoire des Songhay, IFAN, Dakar 1953, p. 153-159.

tradition et le droit coutumier les relient aux descendants des premiers colons installés dans une région donnée. Le deuxième trait caractéristique contemporain du tableau démographique, ethnique et économique des régions étudiées est qu'elles sont habitées par plusieurs tribus distinctes par la langue, la culture de la vie quotidienne et le mode d'administration. Le lien entre la classification ethnique et la division professionnelle est net, aussi bien de nos jours que dans le passé que les sources mettent mieux en lumière à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. La question se pose de savoir si ce lien existait aux siècles précédents. Il apparaît nécessaire dans ce cas d'appliquer la méthode de rétrogression, mais cela est insuffisant. Il faut donc trouver des preuves de source ou renoncer à cette thèse.

Les différentes tribus se sont installées dans la boucle du Niger à des époques différentes, aussi faut-il en premier lieu présenter la chronologie des processus de colonisation. Il faut ensuite étudier les changements économiques liés à ces processus. Il semble également fondé, du point de vue des questions ainsi formulées, de séparer la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles.

### 1. Pêcheurs Bozo et Sorko

La partie occidentale de la boucle du Niger, les régions du delta intérieur et des lacs sont habitées aujourd'hui, entre autres tribus, par les pêcheurs Bozo. Toutes les traditions des Bozo les définissent comme le groupe tribal le plus anciennement installé dans la zone du delta intérieur du Niger et des grands lacs<sup>1</sup>. Les traditions concernant les origines de la ville de Djenné, conservées par la tribu Marka /Sonninke/

---

<sup>1</sup> P. Malzy: Les Bozos du Niger et leurs modes de pêche, B IFAN, t. VIII, 1946; J. Daget: La pêche dans le Delta Central du Niger, Journal de la Société des Africanistes, t. XLIX, fasc. I, Paris 1949; J. Gallais: Le delta intérieur du Niger. Étude de géographie régionale, IFAN, t. I-II, Dakar 1967, p. 106-108.

renferment une information précieuse pour nous. Au début du IX<sup>e</sup> siècle, les conquérants Marka, fondateurs de Djenné, immolèrent en sacrifice une femme Bozo. On voit en cela la preuve que les nouveau-venus avaient soumis les Bozo<sup>1</sup>. La concordance des traditions des deux peuples donne à cette information davantage d'authenticité.

Aujourd'hui, les pêcheurs Bozo ont des droits spéciaux sur le fleuve, ses bras et sur les lacs. C'est la maîtrise de l'eau, c'est-à-dire le droit d'occuper les terrains situés au bord du fleuve et le fleuve même et de prélever une taxe en cas de cession à d'autres gens. Ce droit leur vient soit du fait qu'ils sont arrivés sur un territoire non habité, soit d'un don des premiers colons en faveur de ceux qui sont venus plus tard. Les Bozo auraient donc pu obtenir leurs droits par le second moyen. Cependant ils sont seuls à jouer du droit de sacrificature lié à l'eau<sup>2</sup>. C'est aux colons les plus anciens de la région que reviennent les droits de sacrificature par rapport à l'eau et à la terre. Ainsi l'analyse du droit coutumier actuel et des coutumes qui s'y rattachent confirme le fait transmis par la tradition, à savoir que les Bozo étaient les premiers colons installés dans le delta central du Niger et au bord des lacs.

Aujourd'hui, les Bozo sont pêcheurs, ils font en outre la cueillette, mais ne sont presque jamais agriculteurs. Ils sont encore bateliers sur le fleuve. On se demande si ce sont là les occupations auxquelles ils se livraient autrefois ou si leur économie se présentait autrement dans la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles. Et surtout si autrefois les Bozo étaient pêcheurs ou s'ils étaient également agriculteurs. Ils ont conservé les droits de sacrificature pour l'eau, mais ils n'en

<sup>1</sup> Ch. Monteil: Monographie de Djenné. Cercle et ville, Toulouse 1903, p. 151-152; J. Daget: La pêche dans le Delta Central..., op. cit., p. 13-14; Tes-S, op. cit., p. 23.

<sup>2</sup> A propos de la "maîtrise de l'eau" chez les Bozo et de la "sacrificature" - J. Daget: La pêche à Diafarabé, étude monographique, B IFAN, série B, t. XVIII, N° 1-2, 1956, p. 41-49; V. Paques: Les Bambara, Paris 1954, p. 96.

jouissent pas pour la terre cultivée. Leurs techniques de pêche sont plus archaïques que celles des Somono<sup>1</sup>. Cela prouve un développement très ancien de la pêche chez les Bozo. Le matériel archéologique trouvé dans les tumulus funéraires comprend surtout des restes de poissons, des arêtes<sup>2</sup>. Ainsi donc, le plus vraisemblable, déjà dans la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles, c'est que les Bozo étaient pêcheurs et non pas agriculteurs.

La partie orientale et septentrionale de la boucle du Niger est habitée aujourd'hui par la tribu des Songhay. Il est vraisemblable que la tribu homogène des Songhay s'est constituée à l'époque du développement de son État, à partir du XII<sup>e</sup> siècle environ. A l'époque antérieure, les pêcheurs Sorko et les chasseurs Gow, constituaient des groupes distincts souvent en conflit. La littérature spécialisée souligne unanimement le rôle prédominant des Sorko du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles. C'est justement vers le VI<sup>e</sup> siècle que, de la région "W", au confin sud-est de la boucle du Niger, ils prirent leur expansion en amont du fleuve. Ils n'occupèrent pas des régions inhabitées car la population voltaïque des Do y était déjà installée. Ces derniers ont conservé jusqu'aujourd'hui la maîtrise de l'eau et de certaines terres cultivées. Mais les Do étaient et sont toujours très peu nombreux, ils n'opposèrent pas de résistance à l'expansion des Sorko et les pêcheurs commandés par Faran Maka Bote s'installèrent au VII<sup>e</sup> siècle dans la région de Koukya<sup>3</sup>. Par contre, la population Gow appela à l'aide contre les Sorko les Berbères du groupe des Lemta. On suppose que ce sont eux précisément qui, au VII<sup>e</sup> siècle fondèrent la dynastie Za /Dia/ installée à

---

<sup>1</sup> J. Daget: La pêche dans le Delta Central..., op. cit., p. 13; Ch. Monteil: Monographie de Djenné..., op. cit., p. 155-156.

<sup>2</sup> Voir ci-dessous, texte et notes p. 16-17.

<sup>3</sup> M. Delafosse: Les Noirs de l'Afrique, Paris 1922, p. 153; J. Urvoy: Histoire des populations du Soudan Central, Paris 1936, p. 24, 26; J. Rouch: Les Songhay, op. cit., p. 8, 9; du même auteur: Contribution..., op. cit., p. 165-175; J. Boulnois: Boubou Hama, Empire de Gao, Histoire, coutumes et magie de Sonrai, Paris 1954, p. 28.

Koukya<sup>1</sup>. Après leur défaite, les Sorko entreprirent une nouvelle expédition le long du fleuve. Au VIII<sup>e</sup> siècle, ils fondèrent Gao, puis Bamba, et au XII<sup>e</sup> siècle, ils entrèrent en contact avec les Bozo et furent arrêtés dans leur expansion.

Les Sorko sont aujourd'hui pêcheurs, ils l'étaient déjà dans la période du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles que les sources mettent bien en lumière<sup>2</sup>. La littérature ne met pas en doute qu'ils étaient également pêcheurs à l'époque de leurs migrations. C'est une opinion justifiée. On en trouve la preuve tant dans les fragments des légendes songhay<sup>3</sup> que dans le caractère des migrations des Sorko<sup>4</sup>. Par contre, la clarté n'est pas faite sur les occupations des autres populations de la partie orientale de la boucle du Niger. Les Do pouvaient déjà savoir cultiver la terre /ils ont conservé jusqu'aujourd'hui la jouissance de la maîtrise de la terre/. L'élevage, occupation des nomades berbères, fondateurs de la dynastie des Za /Dia/, était un élément important de l'économie de ces régions. C'est-à-dire que dans la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles, ce qui dominait sur le segment oriental de la boucle du Niger, c'était la pêche pratiquée par les Sorko et l'élevage qui se trouvait aux mains des nomades<sup>5</sup>. Étant donné le développement rapide de ces régions aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et le fait que plus tard les Songhay s'occupèrent d'agriculture, on peut penser que des embryons de travaux agricoles existaient déjà dans la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles.

<sup>1</sup> T es-S, p. 4-7.

<sup>2</sup> T el-F, p. 21, 110.

<sup>3</sup> T es-S, p. 7-8; T el-F, p. 47; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 165-166.

<sup>4</sup> D'autres groupes de pêcheurs accomplissent jusqu'aujourd'hui des migrations analogues: S.F. Nadel: Un État riverain du Nord Nigeria: Les Kede /dans/ M. Fortes, E.E. Evans-Pritchard: Systèmes politiques africains, Paris 1964, p. 141-168; J. Rouch: Les Sorkawa, pêcheurs itinérants du Moyen Niger, "Africa", vol. XX, 1950, p. 5-25.

<sup>5</sup> H. Lhote: Contribution à l'étude des Touaregs soudanais, B IFAN, série 53, t. XVII, 1955, p. 334-370; M. Delafosse: Haut Sénégal Niger, t. I, II, Paris 1912, t. I, p. 194 /cite plus loin Delafosse - HSN/.



## 2. Organisations tribales

Les deux principaux groupes de population nigérienne du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles, les Bozo à l'ouest de la boucle du fleuve et les Sorko à l'est, sont des groupes de pêcheurs. Cette forme d'économie correspondait à un certain degré d'organisation sociale. En ce qui concerne les Sorko, c'est leur tradition qui nous informe sur leur organisation, s'il s'agit des Bozo, ce sont les matériaux archéologiques. La tradition nous apprend que la migration des Sorko eut lieu sous le commandement du chef Faran Maka Bote. Cette expansion n'était donc pas uniquement un processus spontané de migration de groupes du type grande famille, mais entrainait dans le cadre d'une organisation. Nous ne savons pas quelle était la portée du pouvoir du chef légendaire. Mais il est certain que les conflits avec les Gow et avec les nomades ont contribué à consolider le pouvoir militaire des chefs Sorko. La création de plusieurs bourgades, Koukya, Gao, Bamba, marqua le vaste cadre de l'organisation des Sorko et les agglomérations de Koukya et de Gao devinrent plus tard des centres du pouvoir dans l'État du Songhay.

Il se trouve le long de la partie occidentale de la boucle du Niger toute une série de tumulus funéraires identifiés et enregistrés par les expéditions archéologiques<sup>1</sup>. Ces tumulus datent de plusieurs époques. Certains ont été minutieusement étudiés. Entre autres, le tumulus d'El Oualadji, sur la rive du Niger, au confluent de ses deux bras, Bara Issa et Issa Ber. Ce monument<sup>2</sup> s'élève à 17 m au-dessus du niveau du fleuve et il a environ 100 m<sup>2</sup> de base, c'est dire qu'il est de grande dimension. A l'intérieur se trouve une salle faite de troncs d'arbres et couverte de terre. On n'a laissé dans le tumulus qu'une sorte de puits qui servait à déposer les offrandes. Dans la salle, les restes de deux hommes reposaient sur des

---

<sup>1</sup> L. Desplagnes: Le Plateau central nigérien: Une mission archéologique et ethnographique au Soudan Français, Paris 1907; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 92-111.

<sup>2</sup> Toute la description sur la base de L. Desplagnes: Fouilles du tumulus à El Oualadji /Soudan/, B IFAN, t. XIII, 1951, p. 1159-1173.

couches. Elle renfermait en outre des vases en céramique, des bijoux en cuivre, des bracelets, une broche, de menus objets et des armes en fer. Le puits aux offrandes était rempli d'ossements. On a identifié dans les cendres et les débris carbonisés les restes d'un cheval, des ornements en cuivre, peut-être des fragments de harnais, ainsi que des os de boeufs, de moutons, de tortues et des arêtes de poissons.

Le riche matériel obtenu dans les fouilles du tumulus d'El Qualadji a permis à Desplagnes de déduire que nous avons affaire à la tombe d'un guerrier, peut-être enterré avec son serviteur. La nature de la céramique et du puits servant aux offrandes indique que le tumulus est l'oeuvre de Bozo. Desplagnes situe la date du monument vers le XI<sup>e</sup> siècle et fait remarquer qu'il existe une curieuse relation entre l'aspect du tumulus et la description des obsèques et des tombeaux des chefs païens faite par El-Bekri<sup>1</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Ce tumulus ne peut être postérieur au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècles étant donné qu'aux siècles suivants les Bozo ont été soumis et ramenés à une position sociale très basse dans le cadre de l'État du Mali et plus tard du Songhay. Or, dans le cas de ce tumulus, nous avons affaire à la tombe d'un guerrier qui très vraisemblablement était un chef Bozo.

Les dimensions et les accessoires du tombeau dénotent une assez grande stratification sociale chez les Bozo, la réunion de richesses importantes entre les mains des chefs militaires et l'existence d'une organisation de la vie sociale qui permettait d'ériger un monument aussi grand et exigeant tant de travail. Le matériel archéologique prouve que les Bozo étaient en contact avec le monde extérieur. Les os d'animaux, moutons, boeufs et cheval, les ornements en cuivre, tout cela avait été obtenu de l'extérieur car ce ne pouvait être le fait du travail des pêcheurs. Au XI<sup>e</sup> siècle, une voie commerciale suivait déjà le Niger de Ras-el-Ma à Gao. Les Bozo et les Sorko qui habitaient ce segment du fleuve pou-

---

<sup>1</sup> El-Bekri: Description de l'Afrique Septentrionale par..., trad. par Mac Guckin de Slane, Paris 1965, p. 330 /cité plus loin El-Bekri/.

vaient être bateliers fluviaux. Au XI<sup>e</sup> siècle, le transport par barques jouait déjà un rôle important<sup>1</sup>.

Aussi bien les accrochages armés des Sorko contre les Bozo et d'autres groupes de population, de même que le travail au transport fluvial exigeaient une organisation de la vie chez ces groupes de pêcheurs. Il résulte de la tradition et des matériaux archéologiques que c'était une organisation tribale fondée sur la division sociale qui existait déjà et sur le rôle considérable des chefs-commandants. Les contacts extérieurs, commerciaux ou autres, ont accentué cette division en couches. Les deux groupes de pêcheurs se distinguaient par leur extrême mobilité et leur mode de vie nomade. Mais dans cette première période déjà, les Sorko ont fondé plusieurs bourgades fixes qui se sont développées plus tard en villes ou en grands bourgs et marchés: Gao, Koukya, Bamba.

### 3. Les premiers États et leurs bases économiques

Les premières mentions concernant Gao, que l'on trouve dans Al Choresmi et Al Yacoubi au IX<sup>e</sup> siècle, situent la ville sur la voie commerciale partant du Ghana et menant à l'est vers l'Égypte<sup>2</sup>. Ceci est confirmé par la description d'Al Mouhalla-bi provenant de 996 environ et qui informe de la conversion des souverains de Gao à l'islamisme<sup>3</sup>. Cette conversion prouve qu'il existait des liens commerciaux avec l'extérieur. La tradition des Songhay est conforme à la description d'Al-Mouhal-

<sup>1</sup> El-Bekri, p. 337, 339, T el-F, p. 109, 110; M. Tymowski: Le Niger, voie de communication des grands États du Soudan Occidental jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, "Africana Bulletin" N° 6, 1967, p. 73-95.

<sup>2</sup> Arabskie istočniki VII-X w. po etnografii i istorii Afriki juznee Sahary, ed. L.B. Kubbiel, W.W. Matviejev, Moskva 1960, p. 41, 79, 273.

<sup>3</sup> Y. Kamal: Monumenta cartographica Africae et Aegypti, Le Caire, t. III, fasc. 2, 1932, p. 683, cité d'après R. Mauny: Notes d'archéologie au sujet de Gao, B IFAN, t. XIII, 1951, p. 837. Il est possible que le nom de Sarna puisse être rapproché de Gao-Sane connu par les fouilles.

labi. D'après elle, la dynastie des Za /Dia/ déjà mentionnée, régnait à Koukya alors que Gao avait été créé par les Sorko. L'organisation tribale des Sorko devait être bien développée et la croissance de Gao fit de cette ville un centre du pouvoir attrayant pour la dynastie des Za /Dia/. Vers 1009-1010, le Za Kosoy embrassa l'islam et vint s'établir à Gao<sup>1</sup>.

Donc, à la charnière du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles, Gao a connu un développement rapide, ses contacts commerciaux se sont étendus et c'est là qu'a été transféré le centre du pouvoir de la dynastie des Za /Dia/. Il est possible que cette période corresponde déjà au début du long processus de formation d'un peuple et d'un État de Songhay homogènes, constitué par les groupes de population ayant des langages analogues, Sorko, Gow, Gabibi et demeurant sous le pouvoir des Za. Les bases économiques de ce jeune organisme d'État devaient être plus larges que la pêche, l'élevage et le commerce extérieur /or et esclaves/. Ainsi El Bekri a donné une information selon laquelle les Berbères importaient des céréales /certainement du sorgho/ à Tadmecca. Ces céréales provenaient des régions colonisées par les Songhay. C'est dire que l'agriculture y disposait déjà d'un léger surplus<sup>2</sup>.

El Bekri parle de Gao /qu'il appelle Kaoukaou/ comme d'une ville déjà importante. Le commerce s'y faisait par l'entremise de morceaux de sel qui servaient de moyen de paiement. L'existence d'un quartier distinct des marchands, l'influence de l'Islam font apparaître Gao comme un centre commercial. El Bekri a donné une information sur les relations de Gao avec Tadmecca, située au nord-est et avec le Ghana /Kumbi-Seleh/. La ville commerciale de Tirakka était située aussi sur les bords du Niger. "Le marché de cette ville attira de Ghana et de Tadmecca une foule de monde", écrivait El Bekri<sup>3</sup>.

Tirakka était située au point de contact de deux territoires: l'un colonisé par des Berbères musulmans et l'autre par

---

<sup>1</sup> J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 169-172; T es-S, p. 5-6.

<sup>2</sup> El-Bekri, p. 339.

<sup>3</sup> El-Bekri, p. 337-339.

des Noirs animistes. Cette bourgade ne prit pas plus tard le développement d'un grand centre commercial. Cependant elle se trouvait aux environs de ce qui devint par la suite Tombouctou. Son existence prouve qu'au XI<sup>e</sup> siècle, une piste suivait le confin nord de la boucle du Niger, donnant naissance à une série de marchés dont l'un prit de l'extension et devint la ville de Tombouctou. La tradition de Tombouctou indique que la ville s'est développée précisément à partir d'un marché de ce genre. Elle fut fondée par les Touaregs Magharen à la charnière du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles, et ils y rencontrèrent des "voyageurs venus par terre et eau"<sup>1</sup>. Tout cela montre qu'il y avait une grande animation économique dans le segment septentrional de la boucle du Niger au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècles et explique pourquoi c'est justement en direction du nord qu'est allée l'expansion des Sorko et des Bozo. L'orientation de leur expansion vers le nord indique qu'ils désiraient établir des contacts avec le monde extérieur.



A la charnière du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècles, les Sonninke orientent leur expansion colonisatrice vers les territoires du delta central du Niger. Dans ces régions on les appelait également Marka<sup>2</sup>. Les Sonninke furent les fondateurs de l'État de Ghana dont la ville principale, aujourd'hui Kumbi Saleh, se trouvait au nord-ouest du delta central. Selon R. Mauny, à la période d'épanouissement du Ghana, ses frontières orientales étaient protégées par le Niger<sup>3</sup>. L'épanouissement du Ghana correspond à la période du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles et prend fin avec la conquête de cet État par les Almoravides en 1077<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> T es-S, p. 35-36.

<sup>2</sup> J. Daget: La pêche dans le Delta Central..., op. cit., p. 15; Ch. Monteil: Monographie Djenne..., op. cit., p. 88, 151; J. Gallais: Le delta intérieur..., op. cit., p. 109-110.

<sup>3</sup> Carte voir R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 510.

<sup>4</sup> P.F. de Moraes Farias: The Almoravids: some questions concerning the character of the movements during its periods of closest relations with the Western Sudan, B IFAN, série B, t. XXIX, 1967, p. 849.

L'expansion colonisatrice des Sonninke pouvait avoir bien des raisons. A la période d'épanouissement du Ghana ce fut entre autre une colonisation commerciale. Mais la colonisation du delta central avait certainement un autre caractère, étant donné que cette région se trouvait à l'écart des principales routes commerciales de la période du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles.

Selon la tradition des Marka /Sonninke/, Djenné fut fondée au début du IX<sup>e</sup> siècle. De même, la tradition recueillie et notée par Es-Sadi situe cette fondation au II<sup>e</sup> siècle de l'hégire, c'est-à-dire vers 800<sup>1</sup>. Les fouilles archéologiques superficielles confirment ce que dit la tradition. Dans les environs de la ville actuelle qui a commencé à se développer vers le XIII<sup>e</sup> siècle, on peut identifier un centre plus ancien de colonisation, la colline dite Djenné-djeno /en langue Songhay/ ou Dienne-sire /en langue Bozo/, c'est-à-dire l'Ancien Djenné<sup>2</sup>. C'est certainement cette bourgade que fondèrent les Sonninke, ce qui permet de fixer au IX<sup>e</sup> siècle le début de leur installation dans le delta central du Niger. Cette colonisation s'est probablement développée pendant tout le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles. En 1077, les Almoravides s'emparèrent de la capitale du Ghana. Les combats prolongés ont pu décider une partie de la population du Ghana à s'enfuir au sud. Les traditions recueillies par Ch. Monteil et D.T. Niane parlent du dessèchement des régions cultivées de l'État de Ghana et de la "dispersion" de la population<sup>3</sup>. Nous trouvons dans cette tradition la confirmation indirecte des occupations agricoles des Sonninke au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècles. Les oeuvres d'Al Fakich /902-903/ et d'El-Bekri les prouvent également. Ces auteurs

<sup>1</sup> J. Daget: La pêche dans le delta Central..., op. cit., p. 15; Ch. Monteil: Monographie de Djenné..., op. cit., p. 151-152; Ch. Monteil: Une cité soudanaise: Djenné, métropole du delta central du Niger, Paris 1932, p. 29-33; Es-S, p. 22.

<sup>2</sup> Ch. Monteil: Une cité soudanaise..., op. cit., p. 32; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 500.

<sup>3</sup> Ch. Monteil: La légende des Ouagadou et l'origine des Sarakolé /dans/ Mélanges ethnologiques, IFAN, Dakar 1954, p. 359-408; D.T. Niane: Recherches sur l'empire du Mali au Moyen Age, "Recherches africaines, Etudes guinéennes" /Nouvelle série/ N° 1, 1960, p. 21.

citent comme principales cultures le sorgho et le haricot<sup>1</sup>.

Le caractère des occupations des Soninke eut certainement une influence sur le type de leur expansion colonisatrice. Le dessèchement des régions cultivées et l'abandon des terres devenues stériles entraîne le déplacement des groupes du type grande famille à la recherche de sols fertiles. Les Soninke employaient probablement pour la culture la méthode des feux de brousse et tout cela favorisait les migrations. Ainsi le développement de leur colonisation dans le delta central du Niger fut un processus de longue durée s'étendant du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles et provoqué par toutes sortes de stimulants, climatiques, économiques et politiques. Les débuts de la colonisation agricole des Soninke sont un facteur important des transformations économiques et politiques. Les pêcheurs Bozo furent peut à peu soumis par les agriculteurs. Malgré cela, on remarque qu'il n'y a pas dans cette région de tendance au développement d'une organisation d'État distincte et il est vraisemblable que l'intervention du Ghana, puissante jusqu'en 1077, y a joué un grand rôle.



C'est au sud du territoire dont nous venons de parler que s'est constituée au XI<sup>e</sup> siècle l'organisation d'État de la tribu des Malinke. Les informations provenant du XI<sup>e</sup> siècle sur le Mali sont rares. Il apparaît sous le nom de Mallal dans le texte d'Al Yacoubi /897/. El Bekri cite un récit à propos de la sécheresse qui a provoqué la famine dans la population du Mali. Un musulman aurait alors incité le souverain du Mali à embrasser la religion islamique. Après les prières, il est tombé une pluie abondante<sup>2</sup>. Il est donc vraisemblable qu'au XI<sup>e</sup> siècle déjà, les Malinke, fondateurs du Mali, étaient agriculteurs et éleveurs puisque la sécheresse était pour eux une ca-

<sup>1</sup> Arabskie istočniki VII-X w., op. cit., p. 83 /Ibn al-Fakich/; El-Bekri, p. 331, 332, 337.

<sup>2</sup> Arabskie istočniki VII-X w., op. cit., p. 41 /Yacoubi/; El-Bekri, p. 333.

tastrophe. Tels furent les fondements économiques du Mali qui, aux siècles suivants, devait connaître un riche développement.

Porteres, de même que Sauer considère les territoires de la boucle du Niger comme le berceau de l'agriculture<sup>1</sup>. Ils situent l'acclimatation de certaines plantes vers 1500 avant notre ère. Ces formes primitives d'agriculture étaient voisines de la cueillette, elles se réduisaient strictement aux régions riveraines et leur rendement était faible. A partir du IX<sup>e</sup> siècle, les fortes vagues de colonisation agricole englobèrent le territoire qui fait l'objet de cette étude. L'agriculture assurait l'alimentation d'une grande masse de gens, on peut donc supposer que son rendement s'était sérieusement accru. On manque malheureusement de sources qui puissent servir de base pour combler la lacune entre les matériaux fournis par les botanistes et les matériaux de sources historiques du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles. Nous ne savons pas comment se sont déroulés les processus de développement de l'agriculture pendant cette longue période, ni ce qui a provoqué le grand bond de développement du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles. Il est possible que l'emploi du fer pour la lame de la houe et l'importation de plantes de culture originaires de l'Asie et du bassin méditerranéen y aient été pour quelque chose. Le fer était connu et utilisé dans cette partie de l'Afrique depuis le début de notre ère, mais il ne s'est répandu que lentement. Il était surtout employé pour la confection des armes, mais nous connaissons aussi des lames d'instruments agricoles du IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>. L'influence arabe a joué un grand rôle dans l'introduc-

<sup>1</sup> R. Porteres: Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale. Centres d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agriculture antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle, "L'Agronomie Tropicale" IX-X, 1956, p. 489-507; E.O. Sauer: Roľnictwo, jego poczatki i rozprzestrzenianie sie /L'agriculture, ses debuts et son extension/, Warszawa 1960, p. 47, 64 et carte 1.

<sup>2</sup> P. Thomassey, R. Mauny: Campagne des fouilles de 1950 a Koumbi Saleh /Ghana?/, B IFAN, serie B, t. XVIII, 1956, p. 131-135; R. Mauny: Essai sur l'histoire des metaux en Afrique Occidentale, B IFAN, t. XIV, 1952; du meme auteur, Autour de l'histoire de l'introduction du fer en Afrique Occidentale /dans/ Encycl. d'Outre Mer, IV, 1953.



tion de la culture de nouvelles plantes. Sur les bords du Niger, ce sont les Soninke qui entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles ont pu apporter ces plantes et la manière de les cultiver.

A l'époque où écrivit El Bekri, les souverains du Ghana étaient encore païens bien qu'il existât dans la capitale de l'État un quartier musulman<sup>1</sup>. La conversion du Mali à l'islam décrite par El Bekri indique un développement des contacts entre le monde musulman et les territoires situés au sud du Ghana, ces contacts omettant plutôt le Ghana. Cela s'explique par la situation des terrains aurifères, étant donné qu'une des pistes qui y menaient passait par le Mali<sup>2</sup>.

### Résumé

Le processus de peuplement des territoires situés à proximité de la boucle du Niger s'est effectué progressivement du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles. Les débuts de colonisation historiquement perceptibles se rattachent aux tribus des Bozo et des Sorko, dont la principale occupation était la pêche. Ils faisaient également la cueillette et chassaient les animaux aquatiques. Nous ne pouvons pas non plus exclure entièrement les travaux agricoles par des techniques primitives. Aussi bien les pêcheurs Bozo que les Sorko avaient créé des organisations tribales.

A partir du IX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture connut un grand développement. Cela s'explique tant par la colonisation de la part d'une population agricole venue de l'extérieur /Soninke/ que par le développement indigène, local, des capacités agricoles des Malinke et des groupes de population qui devaient aux siècles suivants constituer la tribu des Songhay. C'est dans les régions où l'agriculture s'est établie en même temps qu'elle se développait sur place que se sont créées les premières or-

<sup>1</sup> El-Bekri, p. 342-343.

<sup>2</sup> Ch. Monteil: Les Empires du Mali, BCEHS AOF, 1929, p. 305 et suivantes et carte p. 323; L.E. Kubbiel: Iz istorii drevnego Mali, "Trudy Instituta Etnografii", novaja sieria, t. 76, Moskva 1963.

ganisations d'État de la boucle du Niger, le Mali et le Songhay /ce dernier État avec le centre de Koukya et plus tard, de Gao/. Par contre, les agriculteurs Soninke ne créèrent pas leur propre État dans le delta central du Niger étant donné qu'ils étaient liés à l'État de Ghana.

Le fait que les souverains du Mali /vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle/ et du Songhay /à Gao à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle/ ont embrassé très tôt et de leur plein gré la religion islamique peut prouver les efforts des nouveaux petits États pour établir également des relations commerciales avec le monde musulman en évitant l'intermédiaire certainement pénible du Ghana. La longue guerre du Ghana contre les Almoravides empêcha ses souverains de s'y opposer. Au XII<sup>e</sup> siècle, Al Zuchri, décrivant une tribu soudanaise indique: "Ils sont infidèles et c'est pourquoi personne ne se rend dans leur pays pour y apporter des marchandises"<sup>1</sup>. La conversion des chefs noirs à l'islam les a donc aidés à établir et à développer le commerce.

Il n'y avait pas encore de grands centres urbains dans la boucle du Niger entre le VI<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles. C'est Gao qui s'est développé le plus tôt, vers le VIII<sup>e</sup> siècle, se transformant au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles en marché situé sur la voie commerciale Kumbi - Ras-el-Ma - Gao - Tadmecca. A la charnière du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles, c'est à Gao que vint s'installer le centre politique de l'État du Songhay en développement. Ces deux facteurs, économique et politique, constituèrent la base du futur essor de la ville. Sur le segment nord du Niger se trouvait le marché de Tirakka. C'est à la fin de la période que nous étudions, c'est-à-dire à la charnière du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles que correspondent les débuts de Tombouctou. Au X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècles apparaît au bord du Niger le marché de Jarsana /Berissa/ dont El Bekri parle comme du centre du commerce de l'or et des esclaves auquel se livraient les marchands Ouangara. Berissa existait encore au XII<sup>e</sup> siècle comme le prouve le

---

<sup>1</sup> Arabskie istočniki X-XII vekow po etnografii i istorii Afriki južnee Sahary, ed. W.W. Matvieiev i L.E. Kubbiel, op. cit., Moskva 1965, texte de Al-Zuchri, p. 221.

texte d'Idrisi<sup>1</sup>. Par contre, rien n'indique que l'Ancien Djenné fondé par les Soninke vers 800 ait été un centre urbain entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles. C'était certainement un grand bourg agricole, peut-être un marché local. Mais à cette époque /IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles/, les routes du commerce interrégional et extérieur contournaient encore les territoires où se trouve Djenné. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, nous n'avons aucune information de source concernant un grand centre à caractère de ville ou de marché au Mali.

Aussi bien les premiers États que les premiers bourgs commerciaux apparaissent à l'époque du développement de la colonisation agricole. On peut donc considérer l'agriculture comme la branche d'économie qui a permis le développement des formes supérieures de l'organisation politique et l'essor du commerce.

## Chapitre II

### XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> SIÈCLES

#### 1. Colonisation agricole

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, le peuple Bambara, venant du sud-est, poussa sa colonisation vers les régions situées entre Bani et le Niger, au sud-ouest de Djenné. On en trouve la preuve dans les traditions orales rassemblées par Ch. Monteil<sup>2</sup>. En appliquant la méthode de rétrogression, on peut attribuer aux Bambara des occupations agricoles au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles, car au XIV<sup>e</sup> siècle déjà, plusieurs groupes de Bambara devaient payer un tribut en produits agricoles aux souverains du Mali<sup>3</sup>. Étant donné qu'au XIV<sup>e</sup> siècle il était possible de leur

<sup>1</sup> El-Bekri, p. 332-333. Idrisi /dans/ Arabskie istočniki X-XII w., op. cit., p. 282, 284; M. Delafosse, HSN, t. II, p. 13-14, 41, 49-52.

<sup>2</sup> Ch. Monteil: Les Bambara de Ségou et du Kaarta, Paris 1924; de même V. Paques; Les Bambara, op. cit., p. 44-46.

<sup>3</sup> T el-F, p. 107-108.

imposer d'assez lourdes redevances, leurs capacités avaient dû se développer au cours d'une longue période. C'est pourquoi l'hypothèse selon laquelle les Bambara étaient agriculteurs au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles pendant leur colonisation des territoires des bords du Niger et de Bani est la plus vraisemblable. Au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles la migration de ce peuple engloba dans sa colonisation les régions de la partie occidentale de la boucle du Niger. C'était en effet le dernier des groupes de population agricole qui s'y installait. Cela prouve que les Bambara étaient nombreux.

Dans le chapitre précédent, j'ai avancé l'hypothèse qu'au Soudan Occidental il existait un lien entre la constitution des organisations d'État et les occupations agricoles de la population. Mais nous n'avons aucune base permettant d'affirmer qu'il existait un État des Bambara au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles. Cela infirme-t-il l'hypothèse avancée précédemment? Au XII<sup>e</sup> siècle l'État de Ghana s'est sensiblement affaibli bien qu'il ait essayé de se relever après les défaites que lui avaient infligées les Almoravides<sup>1</sup>. Les régions situées à la périphérie de cet État obtinrent leur indépendance. Il en fut de même des territoires des bords du Niger occupés par les Soninke. Il s'y créa au XII<sup>e</sup> siècle plusieurs corps politiques autonomes dont le plus connu est l'État de Soso<sup>2</sup>. Les Bambara tombèrent sous le pouvoir des Soninke. Il a pu en être ainsi parce que les Soninke possédaient davantage d'expérience dans l'organisation et l'exercice du pouvoir et que la migration des Bambara s'était prolongée dans le temps. Ainsi les Soninke, plus entreprenants et plus civilisés à cette époque ont mis à profit les moyens tirés de l'exploitation de l'économie

<sup>1</sup> Sur cette question, M. Delafosse, HSN, t. II, p. 12-59; du même auteur; Le Ghana et le Mali et l'emplacement de leurs capitales, BCEHS AOF 1924, p. 479-542; P. Thomassey, R. Mauny; Campagne de fouilles à Koumbi Saleh, B IFAN, t. XIII, 1951, p. 438-462.

<sup>2</sup> Ibn Khaldoun; Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord, trad. de Slane, t. I-IV, Paris 1925-1956, sur le Soso, t. II, p. 110; de même M. Delafosse, HSN, t. II, p. 162-172; D.T. Niane; Recherches..., op. cit.; du même auteur; Soundiata ou l'épopée mandingue, Paris 1960, p. 74-79.

agricole des Bambara pour organiser leur État. Avec la fin de la migration des Bambara se dessinaient les principaux traits de la portée et du caractère de l'agriculture des territoires de la partie occidentale de la boucle du Niger.

Par ordre d'importance la principale céréale cultivée au Soudan Occidental était le millet. Venait ensuite le riz. Puis le fonio /*Digitaria exilis*/<sup>1</sup>, de bien moindre importance que les deux autres. La principale plante industrielle de cette région était le coton<sup>2</sup>. Ce n'est qu'avec la culture islamique obligeant à se vêtir, comme l'a montré Ch. Monteil, que la demande en vêtements a augmenté et par conséquent la demande en coton<sup>3</sup>. Étant donné que le Mali et le Songhay furent islamisés de bonne heure, les vêtements en coton y étaient recherchés et la demande était partiellement satisfaite par la production locale. En dehors des céréales de base qui viennent d'être mentionnées et de la culture industrielle essentielle, le coton, on cultivait aussi plusieurs plantes moins importantes, par exemple le froment, l'orge, l'igname /seulement au sud/, le voandzou /*voandzeia subterranea*/, le haricot, la fève et autres papilionacées, quelques légumes, des citrouilles et des fruits<sup>4</sup>.

Les matériaux concernant l'installation des Malinke dans le sud-ouest ainsi que l'expansion des Soninke du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles et celle des Bambara au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles mon-

<sup>1</sup> R. Mauny: Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique Occidentale, B IFAN, 1953, p. 684-730; T. Lewicki: Pożywienie ludności Zachodniej Afryki w średniowieczu według źródeł arabskich /Alimentation des populations d'Afrique Occidentale au Moyen Age, d'après les sources arabes/, "Ethnografia Polska" VII, 1963, p. 31-191; R. Porter: Vieilles Agricultures..., op. cit.; J.M. Dalziel: The Useful Plants of West Africa /dans/ J. Hutchinson, J.M. Dalziel: Flora of West Tropical Africa, London 1955, p. 526

<sup>2</sup> Ch. Monteil: Le coton chez les Noirs, BCEHS AOF 1926, p. 585-684; R. Mauny: Notes..., op. cit., p. 697-698.

<sup>3</sup> Ch. Monteil: Le coton..., op. cit.; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 245; du même auteur: Notes..., op. cit. p. 697-700; Arabskie źródła X-XII w., op. cit., p. 58 /Ibu Haoukal/, p. 180, 182 /El-Bekri/, p. 300 /Idrisi/, El-Bekri, p. 325-326, 329, 339.

<sup>4</sup> Confrontation des mentions, T. Lewicki: Pożywienie..., op. cit.

trent que ces peuples ont englobé dans leur colonisation la plupart des terres cultivées se trouvant dans l'ouest de la boucle du Niger. Nous ne possédons pas, par contre, de bases suffisantes dans les sources en ce qui concerne la partie orientale de la boucle. L'épanouissement de Gao et de l'État des Songhay dont nous parlerons plus tard, la vaste sphère des contacts extérieurs, l'extension de la colonisation agricole des Songhay au confin septentrional de la boucle du Niger, ce qui est bien certifié au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, les étapes initiales du développement de Tombouctou, tout cela prouve la croissance progressive de l'agriculture chez les Songhay. Mais ce ne sont là pour la période étudiée que des informations indirectes et ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle que le texte d'Ed Dimichqui sur la culture du froment et des "baies" aux environs de Gao et l'information d'Ibn Battuta donnent la confirmation directe de l'agriculture des Songhay<sup>2</sup>. Cela ne nous permet pourtant pas de dire jusqu'où la colonisation agricole de ce peuple a saturé les territoires cultivables au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles. Au nord, l'agriculture devait être limitée aux terres situées au bord du fleuve. Plus on s'éloignait au nord et plus ce lien devait être relâché. Cela était dû au parallélisme des zones climatiques et avant tout à la disposition des isohyètes.

En posant le problème de la saturation du terrain par la colonisation agricole, nous devons expliquer l'importance que nous attribuons à cette "saturation". Il s'agit d'une notion relative qui dépend des possibilités techniques de la société humaine. Les méthodes de culture de la terre déterminent les limites de l'expansion des agriculteurs. Ce sont des limites démographiques qui s'expriment par la densité moyenne de population au km<sup>2</sup>. Les sources écrites fournissent très peu de ma-

<sup>1</sup> Textes et documents relatifs à l'histoire de l'Afrique, Extraits tirés des Voyages d'Ibn Battuta, traduction annotée: R. Mauny, V. Montell, A. Djenidi, S. Robert, J. Devisse, Dakar 1966, p. 66-72 /cité plus loin Ibn Battuta/.

<sup>2</sup> Cosmographie de Chems-ed-Din-Abou Abdallah Mahomed ed-Dimichiqui, publ. par M.A.F. Merken, Leipzig 1923, p. 239, 240 /cité d'après T. Lewicki: Pożywienie..., op. cit./, Ibn Battuta, p. 72-74.

tériel pour l'étude des techniques de culture des sols. El Bekri a parlé de l'utilisation des crues du fleuve et de l'importance des précipitations<sup>1</sup>. Décrivant les territoires de Sénégambie au XV<sup>e</sup> siècle, Ca de Mosto indiquait que les Noirs creusaient la terre avec des sortes de gros bâtons. Il s'agit évidemment de houes en bois<sup>2</sup>. Les fouilles nous ont fait connaître les lames en fer de ces instruments. Ces informations sont complétées par les descriptions ethnographiques des techniques actuelles des feux de brousse et des houes employées encore de nos jours<sup>3</sup>. On peut admettre l'hypothèse que la densité moyenne de population était de 4 à 5 habitants au km<sup>2</sup>, parce qu'elle correspond à une économie de ce type. Les études démographiques effectuées aujourd'hui sur les territoires des bords du Niger de même que les matériaux comparatifs<sup>4</sup> le confirment.

## 2. La pêche et la position sociale des pêcheurs

De grands changements se produisent au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles dans la position sociale des pêcheurs et dans l'importance de la pêche. Le Tarikh el-Fettach renferme les listes des groupes asservis du Mali et du Songhay. Deux de ces groupes

<sup>1</sup> El-Bekri, p. 332.

<sup>2</sup> The voyages of Cadamosto and the other documents on Western Africa on the second half of the 15th century, ed. G.H. Crone, London 1937, p. 42.

<sup>3</sup> D. Olderogge: Zapadnyj Sudan w XV-XIXw., Moskva 1960, p. 18-19; Les lames de fer des houes, P. Thomassey, R. Mauny: Campagne de fouilles..., op. cit., p. 131-133; M.D.W. Jeffreys: Feux de brousse, B IFAN, 1951, p. 682-710; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 251-253.

<sup>4</sup> A.B. Letniev: Dierievnia Zapadnogo Mali, socialno-ekonomičeski ocerk 1950-1960 gg, Moskva 1969, p. 23, au Mali, Occidental, densité de population de 3 à 12 personnes au km<sup>2</sup>; V. Paques: Les Bambara, op. cit., p. 10, tableau I, densité de population dans l'ensemble du Mali, de 0,36 à 12,3 personnes au km<sup>2</sup>. En moyenne, 4 à 5 personnes au km<sup>2</sup>; H. Lowmiański: Początki Polski /Les débuts de la Pologne/, t. III, Warszawa 1967, p. 311-312.

avaient des obligations qui indiquent qu'ils utilisaient le fleuve. Le premier comprenait des pêcheurs Sorko. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au moment des réformes de l'Askia Mohammed, les pêcheurs Sorko constituaient un groupe asservi de basse position sociale. La chronique indique qu'auparavant ils étaient la propriété de la dynastie songhay des Chi /Sonni/<sup>1</sup>. Ainsi les Sorko qui, dans la période du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles, avaient été l'élément le plus dynamique, perdirent ensuite leur position. Au XV<sup>e</sup> siècle ils constituaient un groupe asservi dont la condition était proche de celle des serfs. Il est possible qu'ils aient été asservis après la conquête du Songhay par le Mali. Cela avait dû avoir un rapport avec la décadence de la position économique et sociale des pêcheurs, c'est-à-dire avec un long processus dont le début remonte très vraisemblablement à la charnière du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles. A mon avis, si les pêcheurs Sorko ont perdu leur position sociale élevée, c'est à la suite du développement de la colonisation agricole. Les pêcheurs se trouvaient en minorité et leur travail ne donnait pas de bases économiques de pouvoir aussi solides que l'agriculture. Aussi les souverains des États qui se développaient en s'appuyant sur l'agriculture soumièrent-ils les pêcheurs et en formèrent des groupes asservis.

Le second groupe asservi, Tyindiketa, apparut plus tôt. La chronique indique que Tyindiketa est "un mot qui, dans leur langue, signifie coupeur d'herbe"<sup>2</sup>. Sa principale obligation était de fournir de l'herbe bourgou /Echinochlea stagnina/<sup>3</sup> qui servait de fourrage pour les chevaux. Aucun groupe ethnique n'a jamais porté le nom de Tyindiketa. Dans un autre ouvrage, j'ai fourni les preuves qui permettent de les identifier avec les Bozo<sup>4</sup>. Le Tarikh el-Fattach indique nettement qu'ils étaient déjà asservis à l'époque de l'hégémonie du Mali.

<sup>1</sup> T el-F, p. 19-21, 110.

<sup>2</sup> T el-F, p. 109.

<sup>3</sup> G. Roberty: Les associations végétales de la vallée moyenne du Niger, Berne 1946, p. 165.

<sup>4</sup> M. Tymowski: La pêche à l'époque du Moyen Âge dans la boucle du Niger, "Africana Bulletin" N° 12, 1971, p. 19-20.



Dans ce cas également, les Bozo ont été asservis par des peuples agricoles.

La basse position des pêcheurs ne met évidemment pas en question l'importance de la pêche elle-même. Au contraire, la consommation du poisson est bien attestée par les sources. Au XII<sup>e</sup> siècle, Idrisi montre que la consommation du poisson est générale<sup>1</sup>. Le poisson séché arrivait à la population agricole par la voie du commerce. Par contre, la couche dirigeante et l'armée le recevaient par les tributs imposés aux asservis au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles. La demande en poisson des agriculteurs beaucoup plus nombreux ne pouvait être satisfaite par les seuls Bozo. Il existe actuellement aussi dans la partie occidentale de la boucle du Niger un autre groupe de pêcheurs, les Somono. Ce groupe s'est probablement formé à l'époque où la demande en poisson dépassa les possibilités de production du groupe de pêcheurs le plus ancien. Dans la partie orientale de la boucle du Niger, les Sorko plus nombreux pouvaient faire face à la demande en poisson et en approvisionner les agriculteurs.

### 3. L'élevage et les autres occupations productives

Au XII<sup>e</sup> siècle, Idrisi a cité des informations sur l'élevage des chameaux et des chèvres<sup>2</sup>. Les informations écrites, plus larges, concernant l'élevage sont postérieures à la période du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Les résultats des recherches zoologiques en ont donc d'autant plus d'importance pour nous. A l'heure actuelle, on élève au Soudan Occidental les animaux suivants: boeufs, moutons, chèvres, ânes, chevaux, chameaux et de la volaille<sup>3</sup>. Hormis les animaux d'origine asiatique, dont l'importation se situe à une période inconnue, il s'y trouve

<sup>1</sup> Arabskie istočniki X-XII w., op. cit., p. 284-285.

<sup>2</sup> Idrisi /dans/ Arabskie istočniki X-XII w., op.cit., p.285.

<sup>3</sup> G. Doutressoule; L'Élevage en Afrique Occidentale Française, Paris 1947; L'élevage en AOF, Paris 1931.

plusieurs races d'animaux d'origine locale: certaines races de chèvres, de moutons et de bovins de l'espèce taurine /Bos taurus/<sup>1</sup>. On en faisait donc également l'élevage au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles. Cependant on ne connaît ni l'ampleur de cet élevage, ni le cadre de son organisation. Il est pourtant probable qu'avant l'arrivée des Peuls dans le bassin du Niger l'élevage jouait un rôle moins important.

Pour l'étude de l'artisanat rural, on manque de données de source pour la période du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Il est certain que la fonte du fer et la maréchalerie se sont développées étant donné que les nombreuses guerres rendaient nécessaire la production des armes. La poterie et le tissage ne s'étaient pas encore séparés des occupations agricoles. A la fin de la période que nous étudions, au XIII<sup>e</sup> siècle, le système minier apparut au Mali, mais il n'atteignit son plein épanouissement qu'au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles. Le commerce local était encore faiblement développé, mais on faisait déjà l'échange des produits de l'agriculture et de l'élevage contre le poisson et l'on importait du sel que l'on vendait en petites quantités sur les marchés locaux.

#### 4. Le Mali et le Songhay aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

##### Le développement de Gao

Dans la description faite par Idrisi au XII<sup>e</sup> siècle, les régions situées dans la partie occidentale de la boucle du Niger ont été appelées Lamlam. Les habitants du Ghana y organisaient des incursions pour y prendre des esclaves. Il n'y avait là, selon Idrisi, que deux petites "villes": Mali et Do<sup>2</sup>. Ch. Monteil considère que par Lamlam il faut comprendre le territoire et la population contre lesquels on effectuait des expéditions pour y prendre des esclaves<sup>3</sup>. Ce n'est donc pas un

<sup>1</sup> R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 277-281; G. Doutressoule: L'Elevage..., op. cit., p. 89, 202-206; E.O. Sauer: Rolnictwo..., op. cit., p. 149.

<sup>2</sup> Idrisi /dans/ Arabskie istočniki X-XII w., op.cit., p.284.

<sup>3</sup> Ch. Monteil: Les empires du Mali..., op. cit., p. 331.

terme qui désigne une organisation tribale ou un État. Il ressort de la description d'Idrisi que les Lamlam n'étaient pas homogènes. Pour une partie d'entre eux, on manque d'information concernant l'existence de petits États. Quant aux autres, ils étaient soumis à Mali et à Do. Ces deux centres jouaient donc un rôle important dans les régions en question. Idrisi a écrit que "la ville de Mali n'était pas grande, plutôt semblable à un grand village. Elle n'avait pas de murs de défense". A l'ouest de Mali, au bord d'un affluent du Niger, vivaient des groupes soudanais nombreux. "Il n'y a pas d'hommes dont la progéniture soit aussi nombreuse que la leur", ajoute Idrisi<sup>1</sup>. Cet auteur ne parle pas de l'islam au Mali bien que, comme nous le savons, les souverains du Mali aient embrassé cette religion dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Idrisi mentionne en outre Do, mais sans en donner une large description. Cette mention prouve qu'il existait au XII<sup>e</sup> siècle de petits États éphémères que l'expansion du Mali absorba au siècle suivant.

Idrisi ne donne pas d'information sur le Soso, l'État des Soninke qui s'était créé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle après les défaites du Ghana. Nous disposons pourtant sur cet État d'une série de renseignements provenant des traditions locales et du texte d'Ibn Khaldoun qui date du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle le Soso se développe impétueusement. A l'époque, il était en conflit avec le Ghana. En 1203, le chef des Soso, Soumangourou s'empara de la capitale du Ghana. Il vainquit également les souverains du Mali de la dynastie Keita. Mais déjà en 1235, Soumangourou fut vaincu par le chef du Mali Soundiata à la bataille de Kirina<sup>3</sup>. C'est de cette époque que date l'expansion territoriale favorable et continue du Mali. En 1240 Soundiata battit définitivement le Ghana, et s'empara de Koum-

---

<sup>1</sup> Idrisi /dans/ Arabskie istočniki X-XII w., op. cit., p. 285.

<sup>2</sup> Ibn Khaldoun: Histoire des Berbères..., op. cit., t. II, p. 110.

<sup>3</sup> D.T. Niane: Recherches..., op. cit., p. 20-21; J. Suret-Canale: Afrique Noire Occidentale et Centrale, Géographie - Civilisation - Histoire, Paris 1968, p. 176.

bi Saleh qu'il détruisit<sup>1</sup>. A la lumière de ces événements, l'information qu'il se trouvait un grand nombre de gens autour de Mali<sup>2</sup> revêt une grande importance. On peut y voir la cause de la force et des succès ultérieurs du Mali. Le pays était peuplé en raison de sa situation géographique favorable, et, partant, des possibilités de cultiver la terre. Lorsque dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle le Mali devint le plus grand organisme d'État de la partie occidentale de la boucle du Niger, le rôle des contacts commerciaux augmenta considérablement d'autant plus que près de Niani se trouvaient les terrains aurifères de Bouré<sup>3</sup>.

\*

Dans la partie orientale de la boucle du Niger, c'est la dynastie des Za /Dia/ qui aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles conserve le pouvoir. Son siège, Gao devint le seul centre de pouvoir dans cette partie de la boucle. Au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles, la ville connut une période de développement rapide. Al Zuchri /avant 1150/ indique qu'il y arrivait des caravanes d'Égypte, d'Ouargla et de Sidjilmasa<sup>4</sup>. On trouve des mentions sur Gao dans Yakout /1124/, Idrisi /1154/, Abou Hamid /1160/ et au XIII<sup>e</sup> siècle dans Ibn Saïd /avant 1285/. Ce dernier écrivait que les habitants étaient des infidèles<sup>5</sup>. Les textes écrits montrent surtout un facteur de développement, le commerce transsaharien. Les traditions orales consignées dans le Tarikh

<sup>1</sup> M. Delafosse, HSN, t. II, p. 175 et suivantes; du même auteur; Les Noirs de l'Afrique, Paris 1922, p. 52; Ch. Monteil: Les empires, op. cit., p. 357 et suivantes; D.T. Niane: Recherches..., op. cit., p. 21.

<sup>2</sup> Idrisi /dans/ Arabskie istočniki X-XII w., op. cit., p. 285; Ibn Khaldoun: Histoire des Berberes..., op. cit., t. II, p. 110.

<sup>3</sup> A propos des terrains aurifères: E.W. Bovil: The golden Trade of the Moors, Chap. 19 Wangara, Oxford 1961; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 293-306 et carte - fig. 58, p. 295.

<sup>4</sup> Al Zurchi /dans/ Arabskie istočniki X-XII w., op. cit., p. 221.

<sup>5</sup> Confrontation de ces mentions, R. Mauny: Notes d'archéologie au sujet de Gao, op. cit., p. 837-852.

es-Soudan situent à Gao à partir du XI<sup>e</sup> siècle le centre de la dynastie des Za /Dia/<sup>1</sup>. Il existait un rapport entre le commerce lointain et le pouvoir politique. Le commerce et le fait qu'ils le contrôlaient permettaient aux souverains de renforcer leur position. Et le pouvoir politique dynamique garantissait la sécurité aux marchands. Enfin les acquéreurs des marchandises de luxe obtenues par le commerce lointain étaient avant tout le souverain et les dignitaires qui lui étaient attachés.

Les fouilles superficielles effectuées à Gao ont montré l'existence de deux centres de colonisation: Gao Sané et l'Ancien Gao. Le plus ancien est Gao Sané. En 1939 on y a découvert des stèles funéraires, portant des inscriptions arabes<sup>2</sup>. En tant que matériel de source, elles posent un problème difficile. C'est que les noms gravés dans la pierre et qui sont ceux des souverains de Gao au XII<sup>e</sup> siècle ne figurent pas dans les textes des chroniques soudanaises où est consignée la tradition orale. Ce désaccord énigmatique n'a pas été élucidé. Cependant ni l'authenticité, ni l'originalité des pierres funéraires, n'ont été mises en question. On connaît au total 24 stèles taillées dans le marbre, le schiste ou le grès. La majorité datent du XII<sup>e</sup> siècle. Le matériau dont elles sont faites a beaucoup d'importance pour nous. Il n'y a pas de marbre au Soudan Occidental, celui-ci a donc été importé du nord à travers le Sahara. C'est la preuve que Gao avait un commerce extérieur développé. Le schiste et le grès qui ont servi pour les autres stèles se trouvent sur la rive gauche du Niger à 120 km en aval de Gao et sur la rive droite à 60 km en aval de la ville<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> T es-S., p. 5; T el-F, p. 32 et suivantes; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 173-175.

<sup>2</sup> J. Sauvaget: Les épitaphes royales de Gao, B IFAN, t. XII, 1950, p. 418-440; M.M. Viré: Notes sur trois épitaphes royales de Gao, B IFAN, série B, t. XX, 1958, p. 368-376; du même auteur: Stèles funéraires musulmanes soudano-sahariennes, B IFAN, série B, t. XXI, 1959, p. 459-500.

<sup>3</sup> R. Mauny: Notes..., op. cit., p. 846-847.

Ces stèles prouvent qu'il existait à Gao au XII<sup>e</sup> siècle un centre politique dynamique lié à la culture de l'islam. Le pouvoir de la dynastie des Za était suffisamment fort pour rassembler les moyens indispensables à l'achat de plaques de marbre importées par le Sahara et pour faire préparer dans leur pays des plaques de roches locales. Au XII<sup>e</sup> siècle leur économie était en mesure de faire face à une telle dépense. Les moyens permettant d'exécuter ces plaques se trouvaient aux mains des chefs. Au XIII<sup>e</sup> siècle apparurent des stèles grossièrement taillées qui, de l'avis de Sauvaget et Viré, appartenaient à l'aristocratie locale. C'est le signe de la division de la société et de l'existence au XIII<sup>e</sup> siècle d'une classe dirigeante distincte.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'État Songhay eut affaire au puissant adversaire qu'était alors le Mali. Ch. Monteil a établi deux périodes au cours desquelles le Songhay a été dépendant du Mali: 1260-1275 et 1290-1400. J. Rouch pense que la domination du Mali fut essentiellement fluctuante et qu'elle dépendait du succès d'une expédition armée<sup>1</sup>. Avant de vassaliser le Songhay, le Mali soumit les territoires situés dans le delta central du Niger et la région des lacs. Ce sont les travaux de M. Delafosse, Ch. Monteil, D.T. Niane<sup>2</sup> qui ont fait connaître le cours de ces événements. La stabilisation de la domination du Mali au nord et à l'est correspond au XIV<sup>e</sup> siècle, sous le règne du Mansa Moussa /1307-1332/.

##### 5. Les villes et le commerce

En même temps que le Mali se développait au XIII<sup>e</sup> siècle, la voie commerciale menant à sa capitale, Niani, prenait de

<sup>1</sup> Ch. Monteil: Les empires..., op. cit., p. 368-372, 407-408; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 175-176.

<sup>2</sup> M. Delafosse, HSN, t. II, 180 et suivantes; du même auteur: Les Noirs de l'Afrique..., op. cit., p. 52; Ch. Monteil: Les empires..., op. cit., p. 352-365; D.T. Niane: Soundjata..., op. cit., passim; Recherches..., op. cit., p. 18-25.

l'importance. Cette voie qui passait par Teghaza et Oualata atteignit sa plus grande importance au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle a été décrite par Ibn Battuta<sup>1</sup>. Une autre route allait de Teghaza directement vers le confin septentrional de la boucle du Niger où elle bifurquait d'un côté vers Gao, de l'autre vers Mali. Au XIII<sup>e</sup> et même au XIV<sup>e</sup> siècles, ce n'était encore qu'une voie secondaire, mais c'est à son existence que se rattache le développement de deux villes: Tombouctou et Djenné. Le Tarikh es-Soudan situe le développement de Tombouctou au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. La ville était liée à la voie Ghana /Kumbi Saleh/ - Gao qui fonctionne à partir du XI<sup>e</sup> siècle. La nouvelle route commerciale du XIII<sup>e</sup> siècle, qui, partant de Teghaza, allait vers le Niger, accéléra le développement de Tombouctou. Cette ville était située à un endroit très commode, avancée vers le nord et en même temps à proximité du fleuve ce qui permettait le transport à peu de frais. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Tirakka et Berissa disparaissent des sources, certainement liquidées par Tombouctou dans la lutte concurrentielle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Tombouctou était déjà une grande ville. Elle n'égalait pas encore Oualata, Gao ou Niani, mais Kankan Moussa s'intéressait particulièrement à elle et y construisit en 1325 un palais et une mosquée<sup>3</sup>. Cette ville était connue jusqu'en Europe et elle figure dans l'Atlas Catalan /1375/.

Le développement de Djenné se rattache à celui de Tombouctou. Les deux villes étaient étroitement liées entre elles: sans les fournitures de produits alimentaires des environs de Djenné, Tombouctou ne pouvait pas se développer mais d'autre part, Djenné recevait du nord le sel et d'autres marchandises. Es-Sadi écrit: "A l'origine, la ville avait été bâtie à l'endroit appelé Zoboro: plus tard, on la déplaça pour la transporter au lieu où elle se trouve actuellement"<sup>4</sup>. Ce changement

---

<sup>1</sup> R. Mauny: Tableau..., op. cit., cartes p. 430 et 434; M. Tymowski: Le Niger, voie de communication..., op. cit., p. 82-83; Ibn Battuta, p. 35, 41, 44 et suivantes.

<sup>2</sup> T es-Sa, p. 35.

<sup>3</sup> T el-F, p. 56, 91; T es-S, p. 16 /mosquée/; T es-S, p. 14; T el-F, p. 335 /palais/.

<sup>4</sup> T es-S, p. 23.

était dû au nouveau rôle économique que Djenné fut appelée à remplir à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. La nouvelle ville assumait avant tout des fonctions commerciales, mais également politiques étant donné qu'elle servait de siège à la dynastie locale. Selon le Tarikh es-Soudan, "les habitants ne se convertirent à l'islamisme que vers la fin du sixième siècle de l'hégire", ce qui correspond à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècles. M. Delafosse s'est prononcé pour 1300<sup>1</sup>. Son avis semble trop prudent, car au XIII<sup>e</sup> siècle, Djenné était déjà un centre commercial qui prenait de l'importance ce qui, en conséquence, entraînait généralement l'islamisation.

Le développement des deux villes et de la nouvelle voie n'échappa pas à l'attention des souverains du Mali. Le commerce avec le nord arabo-berbère se faisait toujours dans les conditions de la concurrence entre les centres du Soudan Occidental. Au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècles, c'était la rivalité de Chana avec Mali et Gao. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le Mali qui dominait politiquement chercha aussi à se débarrasser des concurrents. C'est ce qui explique son expansion vers le nord. Le dernier acte de cette expansion fut la vassalisation de Gao et de l'État des Songhay et le rattachement de Oualata. Ceci eut définitivement lieu au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi le Mali fut maître des trois voies commerciales: celle qui partait de Niანი et passait par Dia et Oualata; celle qui allait à Toghaza par Djenné et Tombouctou; et celle qui menait à Tadmekka /Es-Souk/ par Gao. Il imposait donc son monopole non seulement politique, mais également commercial et pouvait contrôler ses concurrents.

#### Résumé

Le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles ont une grande importance dans l'histoire du Soudan Occidental. Les processus qui se sont déroulés au XIII<sup>e</sup> siècle ont joué un rôle particulier. A cette époque, deux régions économiques et en même temps deux centres politiques se sont définitivement formés dans le bassin du

<sup>1</sup> Ibidem; M. Delafosse, HSN, t. I, p. 269-270.



Moyen Niger: le Mali au sud-ouest le Songhay au sud-est de la boucle du Niger. Ces deux États fondaient leur existence sur l'agriculture ainsi que sur l'élevage et la pêche. Le commerce extérieur contribua à accélérer les processus de développement. Les deux centres étendirent leur expansion vers le nord, le long du fleuve, ce qui était dicté par des considérations géographiques et par le désir de dominer les concurrents.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, il se constitua encore une troisième région économique qui ne devint pas centre politique mais qui constitua un objectif d'expansion pour le Mali et le Songhay. C'était le territoire situé à la limite septentrionale de la boucle du Niger. Tombouctou se trouvait au confin du désert et devait son développement non pas à l'agriculture ou à l'élevage de la région environnante qui était assez pauvre, mais à son rôle commercial. La ville restait en contact avec l'arrière-pays grâce au Niger qui constituait une voie fluviale commode. Les fournitures de produits alimentaires qui lui étaient indispensables lui parvenaient des environs de Djenné, ce qui par conséquent était un stimulant pour cette ville et ses alentours.

Ainsi la période du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles a vu se former dans la boucle du Niger deux grands centres politiques dont l'économie s'est consolidée; c'est à cette époque que s'est définitivement fixée la colonisation agricole avec la méthode des feux de brousse, que se sont établis et développés les contacts interrégionaux et qu'est apparue l'ossature urbanistique des régions de la boucle du Niger. Les villes y constituaient un facteur économique dynamique, favorisant le développement. Leur existence est indissolublement liée au développement et à l'établissement de la colonisation agricole, car elles n'auraient pu se développer sans les surplus de l'agriculture et de l'élevage. Mais ce sont deux facteurs, l'un politique et l'autre commercial qui ont servi de stimulant direct à la croissance de Gao, du Tombouctou, de Djenné et de Niani.

Chapitre I

L'AGRICULTURE DU XIV<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLES.  
PROGRES ET STRATÉGIE SOCIALE

1. Formes de culture intensives

C'est entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles qu'apparaissent les premières formes plus intensives de culture, de culture des légumes et des fruits variétés, notamment les choux, les carottes, les pois, les fèves, les pois chiches, les pois cassés, les pois verts, les pois secs et les pois cassés.

Deuxième partie

PÉRIODE CULMINANTE DU DÉVELOPPEMENT:  
XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

La période culminante du développement de l'agriculture intensive est celle qui s'étend du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles.

Entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles, on assiste à un développement important de l'agriculture intensive et à la mise en œuvre de nouvelles méthodes de culture. Les progrès réalisés dans ce domaine sont dus à l'adoption de nouvelles techniques de culture, à l'utilisation de nouveaux outils et à l'application de nouvelles méthodes de sélection des variétés.

1. Voir E. Leveau, *Les origines de l'agriculture intensive*, Paris, 1961, p. 11-12, 14-15, 17-18, 20-21, 23-24, 26-27, 29-30, 32-33, 35-36, 38-39, 41-42, 44-45, 47-48, 50-51, 53-54, 56-57, 59-60, 62-63, 65-66, 68-69, 71-72, 74-75, 77-78, 80-81, 83-84, 86-87, 89-90, 92-93, 95-96, 98-99, 101-102, 104-105, 107-108, 110-111, 113-114, 116-117, 119-120, 122-123, 125-126, 128-129, 131-132, 134-135, 137-138, 140-141, 143-144, 146-147, 149-150, 152-153, 155-156, 158-159, 161-162, 164-165, 167-168, 170-171, 173-174, 176-177, 179-180, 182-183, 185-186, 188-189, 191-192, 194-195, 197-198, 200-201, 203-204, 206-207, 209-210, 212-213, 215-216, 218-219, 221-222, 224-225, 227-228, 230-231, 233-234, 236-237, 239-240, 242-243, 245-246, 248-249, 251-252, 254-255, 257-258, 260-261, 263-264, 266-267, 269-270, 272-273, 275-276, 278-279, 281-282, 284-285, 287-288, 290-291, 293-294, 296-297, 299-300, 302-303, 305-306, 308-309, 311-312, 314-315, 317-318, 320-321, 323-324, 326-327, 329-330, 332-333, 335-336, 338-339, 341-342, 344-345, 347-348, 350-351, 353-354, 356-357, 359-360, 362-363, 365-366, 368-369, 371-372, 374-375, 377-378, 380-381, 383-384, 386-387, 389-390, 392-393, 395-396, 398-399, 401-402, 404-405, 407-408, 410-411, 413-414, 416-417, 419-420, 422-423, 425-426, 428-429, 431-432, 434-435, 437-438, 440-441, 443-444, 446-447, 449-450, 452-453, 455-456, 458-459, 461-462, 464-465, 467-468, 470-471, 473-474, 476-477, 479-480, 482-483, 485-486, 488-489, 491-492, 494-495, 497-498, 500-501, 503-504, 506-507, 509-510, 512-513, 515-516, 518-519, 521-522, 524-525, 527-528, 530-531, 533-534, 536-537, 539-540, 542-543, 545-546, 548-549, 551-552, 554-555, 557-558, 560-561, 563-564, 566-567, 569-570, 572-573, 575-576, 578-579, 581-582, 584-585, 587-588, 590-591, 593-594, 596-597, 599-600, 602-603, 605-606, 608-609, 611-612, 614-615, 617-618, 620-621, 623-624, 626-627, 629-630, 632-633, 635-636, 638-639, 641-642, 644-645, 647-648, 650-651, 653-654, 656-657, 659-660, 662-663, 665-666, 668-669, 671-672, 674-675, 677-678, 680-681, 683-684, 686-687, 689-690, 692-693, 695-696, 698-699, 701-702, 704-705, 707-708, 710-711, 713-714, 716-717, 719-720, 722-723, 725-726, 728-729, 731-732, 734-735, 737-738, 740-741, 743-744, 746-747, 749-750, 752-753, 755-756, 758-759, 761-762, 764-765, 767-768, 770-771, 773-774, 776-777, 779-780, 782-783, 785-786, 788-789, 791-792, 794-795, 797-798, 800-801, 803-804, 806-807, 809-810, 812-813, 815-816, 818-819, 821-822, 824-825, 827-828, 830-831, 833-834, 836-837, 839-840, 842-843, 845-846, 848-849, 851-852, 854-855, 857-858, 860-861, 863-864, 866-867, 869-870, 872-873, 875-876, 878-879, 881-882, 884-885, 887-888, 890-891, 893-894, 896-897, 899-900, 902-903, 905-906, 908-909, 911-912, 914-915, 917-918, 920-921, 923-924, 926-927, 929-930, 932-933, 935-936, 938-939, 941-942, 944-945, 947-948, 950-951, 953-954, 956-957, 959-960, 962-963, 965-966, 968-969, 971-972, 974-975, 977-978, 980-981, 983-984, 986-987, 989-990, 992-993, 995-996, 998-999, 1000-1001.

2. *Les origines de l'agriculture intensive*, op. cit., p. 73-97.

3. *Les origines de l'agriculture intensive*, op. cit., p. 119-120; E. Leveau, *Les origines de l'agriculture intensive*, op. cit., p. 119-120.



## Chapitre I

### L'AGRICULTURE DU XIV<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLES. PRODUCTION ET STRATIFICATION SOCIALE

#### 1. Formes de culture intensives

C'est entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles qu'apparurent les premières formes plus intensives de culture. On cultivait des légumes et des fruits: haricots, moulouchiya /corehorus olitarius/, oignons, ail, aubergines, citrouilles, noix voandzou /voandzeia subterranea/, concombres, melons, pastèques, pommes, pêches et abricots<sup>1</sup>. Il est probable que les colonies de marchands arabes-berbères eurent quelque mérite dans la propagation de ces cultures<sup>2</sup>. Ces plantes exigeaient davantage de soin que l'agriculture traditionnelle des feux de brousse. On en trouve la preuve dans l'intéressante tradition de Tendirma citée dans le Tarikh el-Fettach.

Vers le XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, des Juifs s'installèrent à Tendirma et y construisirent un système de puits et d'irrigation. "Ils cultivaient des légumes dont ils tiraient profit, les négociants leur en achetant pour des sommes considérables... L'eau de ces puits convenait mieux à leurs légumes que l'eau du Fleuve" - indique la chronique<sup>3</sup>. Cette description gagne en

---

<sup>1</sup> Voir R. Mauny: Notes historiques autour des principales plantes..., op. cit.; T. Lewicki: Pożywienie..., op. cit.; Ibn Battuta, p. 35-36, 41-42, 44-46, 70, 72, 73; Al Omari: Masalik el-Absar fi mamalik el-Amsar, trad. Gaudefroy-Demombynes, Paris 1927, p. 44, 61, 62. H. Labouret: Les paysans de l'Afrique Occidentale, Paris 1941.

<sup>2</sup> Ibn Battuta, p. 50; T. Lewicki: Pożywienie..., op. cit., p. 73, 97.

<sup>3</sup> T el-F, p. 119-120; M. Małowist: Wielkie państwa Sudanu

authenticité quand on la confronte avec les fouilles archéologiques superficielles<sup>1</sup>. Le système d'irrigation construit en argile cuite exigeait d'assez grands travaux d'investissement et c'est ce qui témoigne du début des cultures intensives.

J'attribue une importance analogue à l'ordonnance de l'Askia Daoud /1549-1582/ qui donna l'ordre de ne cultiver dans ses domaines qu'une seule espèce de riz dont les pousses étaient distribuées centralement. On peut supposer qu'il essayait ainsi d'introduire le riz asiatique /*Oryza sativa*/<sup>2</sup> à plus grand rendement. Cette culture et la façon de la répandre exigeaient beaucoup de travail.

Ces exemples prouvent que des formes spécialisées et intensives de culture apparurent entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. Des tendances évolutives continuaient donc à se manifester dans l'agriculture des régions de la boucle du Niger. Elles n'englobaient pourtant pas toute l'économie agricole où dominait toujours la technique des feux de brousse, l'emploi de la houe, et où la culture essentielle demeurait celle du millet.

Il est très difficile d'évaluer l'ampleur des surplus dans l'agriculture et les sources servant de base sont fragmentaires. Le niveau de vie relativement élevé et la richesse du groupe dominant, de même que le ravitaillement des villes exigeaient l'existence de tels surplus<sup>3</sup>. A défaut de données numériques, nous pouvons les évaluer d'après deux critères: les tributs prélevés par les souverains, leur volume et les chan-

---

Zachodniego w późnym średniowieczu /Les grands États du Soudan Occidental à la fin du Moyen Age/, Warszawa 1964, p. 140-141, 205; R. Mauny: Le Judaïsme, les Juifs de l'Afrique Occidentale, B IFAN, t. XI, 1949.

<sup>1</sup> A. Bonnel de Mézières: Reconnaissance à Tendirma et dans la région de Fati, Bulletin de la Section de Géographie du Com. des Trav. Hist. et Sc., t. XXIX, Paris 1914, p. 128-131.

<sup>2</sup> M. Tymowski: Les domaines des princes du Songhay. Comparaison avec la grande propriété foncière en Europe au début de l'époque féodale, Annales ESC, N° 6, 1970, p. 1637-1658, à propos du riz, 1640-1641.

<sup>3</sup> M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 133-145; J. Suret-Canale: Afrique Noire Occidentale et Centrale..., op. cit., p. 72, 79 et suivantes.

gements opérés dans le système fiscal, le commerce local et interrégional, l'approvisionnement des villes et la portée sociale des échanges.

## 2. Le système de prélèvement des tributs et ses transformations

Aussi bien le Mali au XIV<sup>e</sup> siècle que le Songhay au XVI<sup>e</sup> étaient des États très étendus. Jusqu'à présent, en cherchant à déterminer leurs frontières, on est parti d'un principe faux: la recherche du tracé de la frontière<sup>1</sup>. Or, à l'époque, les frontières avaient un caractère différent de celui qu'elles ont aujourd'hui. Les différents territoires étaient inégalement dépendants. J. Rouch s'en est aperçu et n'a tracé sur les cartes du Songhay que des zones d'influence<sup>2</sup>. D.T. Niane et J. Suret-Canale ont divisé le territoire du Mali et du Songhay en "territoire d'État" et "pays vassaux"<sup>3</sup>. Cette terminologie n'est pas parfaite mais le problème est présenté de façon juste.

Il se trouvait à la périphérie de l'État d'autres États plus petits ou des tribus qui furent conquis par le Mali et plus tard par le Songhay. Les souverains de ces deux États ne les détruisirent pas et n'en liquidèrent pas le système politique<sup>4</sup>. Ils changèrent uniquement les chefs et leur imposèrent

<sup>1</sup> M. Delafosse, HSN, t. II, p. 191, 221 /Mali/, p. 119 /Songhay/; J. Marquart: Die Beninsammlung des Reichesmuseums für Völkerkunde in Leiden, Leiden 1913, carte à la fin du texte; D. Westermann: Geschichte Afrikas. Staatenbildungen südlich der Sahara, Köln 1952, Mali p. 31, Songhay p. 99.

<sup>2</sup> J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 173 /Mali et Songhay/, p. 179-191 /Songhay/.

<sup>3</sup> J. Suret-Canale: Afrique Noire Occidentale et Centrale..., op. cit., p. 178 /Mali/, p. 186 /Songhay/; D.T. Niane, J. Suret-Canale: Histoire de l'Afrique Occidentale, Paris 1965, p. 42 /Mali/, 47 /Songhay/. Voir aussi R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 511, 514.

<sup>4</sup> G. Boyer: Un peuple de l'Ouest soudanais: les Diawara, IFAN, Dakar 1953, p. 36; Ca da Mosto: The voyages..., op. cit., p. 67, 70-71.

un certain tribut. Les chefs des terrains aurifères de Bouré et le chef vaincu de Djenné payaient un tribut annuel. Nous savons que le gouverneur de Oualata payait une taxe tous les ans quand les armées du Songhay approchaient de la ville<sup>1</sup>.

Les tributs étaient généralement versés en biens dont la production était caractéristique de l'économie de la région ou du groupe ethnique. Pour Bambouk et Bouré, c'était l'or, pour les Peuls, les chevaux<sup>2</sup>. Le blé et les animaux d'élevage devaient constituer un tribut typique. Nous savons que lorsque Mansa Moussa se prépara à partir en pèlerinage, il commença par amasser non seulement de l'or et des esclaves, mais également des vivres<sup>3</sup>.

Un tel système de prélèvement des tributs est une indication du niveau de développement économique et du volume des surplus. On n'imposait pas de réseau administratif aux territoires dépendants mais on leur laissait leur système d'organisation. Le volume des surplus devait donc être peu important et la possibilité d'augmenter les tributs, limitée, ce qui obligeait les souverains du Mali, puis du Songhay à une politique prudente. Si les revenus du trésor étaient grands, c'est parce que les territoires soumis aux souverains de ces États étaient immenses. Un tribut minime, mais prélevé sur un grand territoire donnait au total une quantité importante de biens. Et la diversité géographique et économique du territoire permettait une diversité des tributs. L'étendue des territoires du Mali et du Songhay prouve non seulement leur puissance militaire et politique. Elle prouve également qu'en dehors des buts politiques, la conquête était dictée par la recherche d'une possibilité d'augmenter le volume des tributs. Je verrais là les traits caractéristiques du développement

---

<sup>1</sup> Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 58-59; Ibn Battuta, p. 68-69 /Bouré/; T el-F, p. 65 /Djenné/; Jean Léon l'Africain; Description de l'Afrique, éd. et trad. A. Epaulard, t. 1-2, les tributs de Oualata, t. 2, Paris 1956, p. 464.

<sup>2</sup> T el-F, p. 71.

<sup>3</sup> T el-F, p. 57; M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 153.

extensif d'un État fondé sur une économie agricole ne disposant que de faibles surplus.

Entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles apparurent des formes intensives de culture qui donnèrent davantage de surplus. Cela se manifeste dans le système de prélèvement des tributs et dans l'organisation politique. A côté des territoires à demi indépendants auxquels un tribut était imposé, certains autres se trouvaient placés sous l'autorité directe des souverains et soumis à une administration d'État créée à cette fin. En même temps, c'étaient les territoires les plus développés du point de vue économique et aussi bien le système de prélèvement des impôts pour le souverain que la division de la société en classes /c'est-à-dire également le système des obligations en faveur de la classe dominante dans son ensemble et de ses représentants individuellement/, y étaient à une étape de développement très avancée.

Il existait au Mali depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle un système ministériel. Les groupes serviles devaient pour la plupart s'acquitter de leurs redevances en produits artisanaux, cependant trois groupes Bambara payaient un tribut agricole. Au Mali "ils étaient astreints à une prestation annuelle de quarante coudées /de terre à mettre en valeur/ par couple, mari et femme... Au temps des chi /c'est-à-dire à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle - MT/ ... on réunissait les gens par groupes de cent personnes, hommes et femmes ensemble, et le chi faisait mesurer à chaque groupe deux cents coudées sur le sol"<sup>1</sup>. La récolte de ces champs-là appartenait en totalité au Chi. Tant au Mali qu'au Songhay sous la dynastie des Chi, ces agriculteurs étaient considérés comme propriété des souverains. Le volume de la redevance dépendait de l'importance des groupes. Cela introduisait un élément d'organisation stable dans le système des prestations que cela rendait plus précises.

L'apparition d'unités de mesure de la terre fut importante pour l'organisation de l'économie agricole. Elles apportèrent un facteur de stabilité dans la répartition des tributs et permirent l'organisation spatiale du travail des agriculteurs.

<sup>1</sup> T el-F, p. 20-21, 107-108.



Il ne s'agit pas d'unités de surface au sens mathématique, mais d'unités de longueur. Mais en pratique, elles déterminaient la grandeur d'un champ, c'est-à-dire sa superficie. Ce sont les études ethnographiques qui ont permis de comprendre cette méthode de mesurage. Aujourd'hui encore on utilise ce mesurage pour les sols situés le long du Niger, de ses affluents et de ses bras. On mesure le côté du champ attenant au réservoir d'eau. Le second côté, par contre, est fixé par la limite de l'inondation et varie tous les ans, ce qui ne permet de le prévoir qu'approximativement. La superficie subit des fluctuations d'une année à l'autre, mais les rapports de grandeur entre les différents champs sont presque les mêmes<sup>1</sup>. Au Mali et au Songhay, ce sont les souverains et le groupe dirigeant qui ont introduit ces unités de mesure pour répartir et unifier les redevances. Elles n'étaient appliquées que pour les sols attenant au fleuve et à ses embranchements. C'est pourquoi il serait erroné d'affirmer que les unités de mesure de la terre étaient appliquées partout. Malgré toutes ces restrictions, je considère que l'emploi d'unités de mesure de la terre était un réel progrès dans l'organisation de l'économie agricole.

Ce système fut modifié à l'époque de l'Askia Mohammed /1493-1528/. Le volume des redevances fut fixé par un émissaire du souverain en tenant compte des possibilités de chaque famille. Au nom du souverain, l'émissaire prélevait 10, 20 ou 30 mesures de farine, sans jamais dépasser cette limite. Le volume des tributs était fixé en mesures de capacité<sup>2</sup>, mais on laissait aux émissaires une grande latitude, ce qui donnait aux agriculteurs l'occasion de cacher une partie des récoltes et par conséquent affaiblissait la pression de l'État. D'autre part, pourtant, les abus devenaient possibles étant donné que le volume du tribut dépendait de l'appréciation du fonctionnaire envoyé par l'Askia. Une partie des surplus pouvait être

---

<sup>1</sup> P. Galloy, Y. Vincent, M. Forget: Nomades et paysans d'Afrique Noire Occidentale, Nancy 1963, p. 28-29.

<sup>2</sup> T el-F, p. 109. Les éditeurs présument qu'il s'agit de la mesure songhay fadda.

remise à cet émissaire dont la décision était si importante. Ce système entraîna donc un approfondissement de la division en couches sociales. La réforme de l'Askia Mohammed répondait davantage à l'intérêt de sa cour et de son entourage qu'à celui du souverain lui-même. Son sens réside peut-être en cela.

Avec la réforme de l'Askia Mohammed, l'État ou plus exactement le souverain qui s'identifiait à l'État, ne fut plus seul à disposer des surplus. Auparavant, le souverain répartissait les biens entre les riches suivant son bon plaisir. A partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on peut voir une partie des surplus parvenir au groupe dirigeant, même contre la volonté du souverain, ce qui créa un nouveau rapport des forces sociales. Enfin, aussi bien au Mali qu'au Songhay, une partie des surplus restait à la population des villages et était destinée au commerce, ce que je développerai plus loin.

### 3. Début du développement du droit de propriété et formation des classes

#### A. Donations de gens et de terre sous l'Askia Mohammed

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le groupe dirigeant qui faisait partie de l'entourage du souverain voulut exploiter directement la population asservie, sans l'intermédiaire du souverain, mais tout en maintenant évidemment la situation dans laquelle les souverains possédaient les moyens suffisants pour conserver et garantir le système en vigueur. Les donations que fit l'Askia Mohammed répondaient à ce désir. Le souverain les remit aux principaux représentants des oulémas, Salih Diawara et Mohammed Toulé en l'an 907 de l'hégire /17.VII.1501 - 6.VII.1502<sup>1</sup>. La date même de cette opération est très intéressante. L'Askia Mohammed avait pris le pouvoir en 1493 et Salih Diawara et Mohammed Toulé étaient de ceux qui avaient organisé la lutte pour le pouvoir. Ils en attendaient certainement une récompense convenable. Or, ils ne reçurent les donations que huit ou

<sup>1</sup> T el-F, p. 136-137, 52-54.

neuf ans après l'arrivée du nouveau souverain au pouvoir. Quelles étaient les causes de ce retard?

En l'an 902 de l'hégire /9.IX.1496 - 29.VII.1497/, l'Askia partit en pèlerinage à la Mecque, laissant le pouvoir à son frère dévoué, Amar Kamzagho<sup>1</sup>. Les oulémas que nous connaissons déjà, Salih Diawara, Mohammed Toulé, Mahmud Kati, etc., prirent part à ce pèlerinage. Évidemment, ils avaient désiré cette participation de même que les esclaves et l'or qu'ils reçurent<sup>2</sup>, mais cela ne changeait pas durablement la position des oulémas par rapport au souverain et au reste de la société. Nous ne connaissons pas la genèse des donations pas plus que nous ne savons d'où en est venue l'initiative. Elles furent remises au retour de La Mecque. Il est possible que le séjour du souverain et de son entourage dans les villes saintes y ait joué un certain rôle. On ne peut pas écarter, mais on ne peut pas non plus surestimer l'influence de la culture et du droit islamiques. Ce droit pouvait agir comme un catalyseur, comme un facteur accélérant l'évolution, mais la situation économique et sociale devait être favorable à l'application de droits, d'idées ou de talents nouveaux. C'était justement le cas du Songhay où le groupe des oulémas cherchait à renforcer sa position sociale et politique et qui trouvait un allié dans le souverain qu'il soutenait. De même, le niveau de la production agricole permettait de faire les premières donations au Songhay. Cela ne signifie pas que l'Askia Mohammed ait renoncé volontiers et inconsidérément à ses prérogatives. Je présume même qu'il s'engagea autour du problème des donations une lutte politique dans laquelle le séjour à La Mecque fournit aux oulémas de nouveaux arguments et décida le souverain à faire des concessions, mais uniquement dans des cas exceptionnels. Cela expliquerait ce retard de neuf ans à réaliser les donations.

Salih Diawara en était l'un des bénéficiaires. Ce qui m'intéresse avant tout ici, c'est ce qui faisait l'objet de la donation. Nous en connaissons

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 25, 124.

<sup>2</sup> T el-F, p. 114-115.

deux descriptions<sup>1</sup>. La première ne parle que des gens remis "en propriété" à l'ouléma. La seconde insiste sur le caractère territorial de la donation. Le plus vraisemblable est que Sali Diawara obtint le droit de prélever les redevances en nature ou en travail qui étaient auparavant l'apanage du souverain. Il reçut des gens sédentaires et la valeur de la donation résidait précisément dans le fait qu'il les recevait avec leurs moyens de production, en premier lieu les terrains qu'ils cultivaient.

La donation faite à Mohammed Toulé avait un caractère analogue. L'Askia Mohammed fit monter l'ouléma sur un chameau et décida "que tout ce qu'il aurait rencontré sur sa route appartenant aux trois castes des Diam-Ouali, des Diam-Téné et des Sorobanna serait sa propriété, c'est-à-dire la propriété du cheikh Mohammed Toulé et qu'il aurait en outre l'usufruit des terres traversées n'appartenant pas à ces castes"<sup>2</sup>. Ainsi donc dans les deux cas, nous avons affaire à la remise de gens avec les terres qu'ils habitaient. Les donations, telles que les présentait la chronique, ne donnaient pas la terre en propriété, mais "tout ce" qui tenait dans des limites déterminées et qui était utilisé par des groupes déterminés de population asservie.

La limite entre le droit de propriété sur des groupes de population asservie et le droit de propriété sur la terre était variable et imperceptible. A travers ces donations nous pouvons donc observer à son début même le processus de création de la grande propriété, étant donné que le droit d'exploiter les gens qui habitaient un territoire donné ne se différenciait pas des droits sur ce territoire et que la notion de propriété de la terre n'était encore ni distincte ni précise.

La donation faite après 1519 par l'Askia Mohammed en faveur du chérif Ahmed Es-Seqli revêtait un autre caractère. Es-Seqli était venu de La Mecque au Soudan à la prière de

<sup>1</sup> T el-F, p. 54, 136.

<sup>2</sup> T el-F, p. 53, 136-137.

l'Askia<sup>1</sup>. Le souverain voyait en cela une action de propagande de l'islamisme. Es-Seqli espérait recevoir dans un État mahométan périphérique une position qui répondît à ses aspirations. La chronique indique que le nouveau-venu reçut "le territoire avoisinant les villages et les îles"<sup>2</sup>. Le texte permet de supposer qu'il avait reçu un territoire désert à coloniser. Le chérif qui était venu avec une suite peu nombreuse n'avait pas les moyens d'organiser une colonisation. A un autre endroit le Tarikh el-Fettach indique qu'Es-Seqli reçut 1700 Zendji<sup>3</sup>, ce nom désignant dans la chronique les hommes asservis et se rapportant le plus souvent aux pêcheurs Sorko<sup>4</sup>.

La chronique mentionne encore qu'Es-Seqli reçut en don des biens meubles: 500 esclaves et 100 chameaux<sup>5</sup>. On peut avancer l'hypothèse que ces trois informations séparées ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, mais qu'au contraire elles ne seraient pas entièrement compréhensibles l'une sans l'autre. Es-Seqli reçut des hommes en don pour pouvoir mener à bien la colonisation des terrains qui lui avaient été donnés auparavant<sup>6</sup>. Au moment où il arriva au Songhay, l'Askia fit dresser par son secrétaire l'acte par lequel le chérif Es-Seqli et les gens qui l'accompagnaient, ses femmes et ses descendants étaient exonérés de toutes les charges d'État<sup>7</sup>.

Il recevait donc le privilège le plus complet qui comprenait la donation d'un territoire, d'hommes, de biens meubles et l'exonération des charges dues à l'État. Un privilège aussi large peut s'expliquer par le rôle qu'Es-Seqli devait jouer dans la consolidation de l'islamisme au Soudan Occidental.

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 27.

<sup>2</sup> T el-F, p. 16, note 2.

<sup>3</sup> T el-F, p. 38-39.

<sup>4</sup> Cela ressort de la comparaison de deux listes de groupes serviles, T el-F, p. 20-21, 107-111 et p. 38, 218.

<sup>5</sup> T el-F, p. 30.

<sup>6</sup> M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 172-173.

<sup>7</sup> T el-F, p. 30.

On ne peut expliquer par les seules influences extérieures l'ampleur des exonérations et des donations. Auparavant déjà on avait connu au Songhay des cas de donations de même que d'exonérations des charges dues à l'État. 12 ans plus tôt, en l'an 913 de l'hégire /13.V.1507 - 1.V.1508/, trois descendants de Mori Haougaro s'étaient présentés devant l'Askia Mohammed. Sous le règne de Chi Ali, ils avaient été persécutés en tant que musulmans orthodoxes<sup>1</sup>. Ils priaient donc le nouveau souverain de leur accorder une sorte de compensation. Ils reçurent 10 esclaves, 100 vaches et, satisfaits, retournèrent dans leur village. Mais en route, ils rencontrèrent d'autres fils de Mori Haougaro qui exigèrent une part de la donation au titre de la communauté familiale. Il s'ensuivit une querelle et tous les intéressés se rendirent chez l'Askia Mohammed pour obtenir une sentence décisive. Car il s'agissait de la propriété et du caractère qu'elle devait avoir: individuel ou familial.

Le souverain se rangea du côté des partisans de la propriété privée. Cependant, il offrit généreusement des présents à l'autre partie pour imposer silence aux adversaires de ce geste car il devait compter avec la tradition de la propriété familiale en vigueur jusque là<sup>2</sup>. La chronique décrit le moment où la notion de propriété privée était encore fluctuante et où le droit familial limitait l'étendue du droit de propriété. En prenant sa décision, l'Askia se référait à la volonté de Dieu. Entre les mains des souverains, l'islamisme constituait un instrument qui leur permettait de justifier les changements qui s'opéraient dans leur État et dans la société<sup>3</sup>. La décision de l'Askia Mohammed montre le rôle important que joua le pouvoir d'État dans l'introduction de la notion de propriété privée.

<sup>1</sup> T el-F, p. 99 /persécution par Chi Ali/, p. 137 /audience chez l'Askia Mohammed/.

<sup>2</sup> T el-F, p. 138.

<sup>3</sup> M. Małowist: *Wielkie państwa...*, op. cit., p. 105-132; I.S. Trimingham: *Islam in West Africa*, Oxford 1959; E.A. Tarvierdova: *Rasprastranienie islama v Zapadnoy Afrikie*, Moskva 1967, p. 33-48; B. Stępniewska: *Portée sociale de l'Islam au Soudan Occidental aux XIV-XVI siècles*, "Africana Bulletin" N° 14, 1971, p. 35-58.

Tous les descendants de Mori Haougaro présents devant l'Askia lui demandèrent le privilège de l'immunité personnelle. La chronique renferme le texte entier du document que le petit-fils de Mahmoud Kati avait copié d'après l'original. On peut donc admettre que la teneur en a été exactement transmise, d'autant plus qu'au XVII<sup>e</sup> siècle l'affaire avait cessé d'être actuelle au sens juridique<sup>1</sup>. Il n'y a aucune raison pour que la copie ait été falsifiée ou interpolée. L'Askia Mohammed libéra les descendants de Mori Haougaro de "toutes obligations envers l'État, de tous impôts, de façon que nul ne puisse exiger d'eux quoi que ce soit, pas même l'hospitalité"<sup>2</sup>. C'est un privilège qui ressemble beaucoup à celui qui fut attribué plus tard /après 1519/ au chérif Es-Seqli. Mais dans le cas de la famille de Mori Haougaro, il était moins étendu. Il n'y a, ni dans la description du don, ni dans le texte du document, le moindre mot sur une donation de terre. L'exonération des tributs payés à l'État portait sur ce que la famille de Mori Haougaro possédait déjà.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est l'un des rares exemples de description de la situation de la population libre installée à la campagne. Il prouve que si les hommes libres ne possédaient pas de privilèges, ils devaient, comme la population asservie s'acquitter de redevances en faveur de l'État. La population libre, comme la population asservie, vivait et travaillait dans le cadre de grandes familles.

Les donations de terre et d'hommes menaient non seulement à la formation d'une classe féodale, mais également d'une population asservie.

#### B. Les donations au Mali et au Songhay et le problème des dons en biens meubles

La réponse à la question de savoir comment l'attribution des donations se présentait au Mali permet de mieux comprendre comment elle se présentait au Songhay et quelle place elles

<sup>1</sup> T el-F, p. 141-142.

<sup>2</sup> T el-F, p. 140.

tenaient dans le processus de développement des populations de la boucle du Niger. Nous ne possédons malheureusement que de brèves mentions sur les donations au Mali et de surcroît, des mentions écrites par des gens de l'extérieur. Al Omari signale brièvement que les chefs militaires du Mali, les soldats et la garde du souverain recevaient des dons en terre, en or, en chevaux et en vêtements. Le chroniqueur portugais du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Zurara, mentionne lui aussi les donations de terre faites par les souverains du Mali à la noblesse indigène<sup>1</sup>. Ce ne sont donc que de courtes indications qui ne permettent pas de sonder le caractère de ces donations. Il n'y a pourtant pas de raison de les rejeter; nous savons qu'Al Omari en particulier était fort bien informé. Les deux mentions concordent bien qu'elles soient absolument indépendantes l'une de l'autre. En conséquence, M. Małowist a émis l'hypothèse que le système des donations, mieux connu au Songhay, fonctionnait également au Mali au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles. Si nous admettons cette hypothèse, nous trouvons donc une situation analogue au Mali au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles et au Songhay au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le groupe dirigeant concentré autour des souverains était rémunéré d'une double façon: les souverains remettaient aux hommes des dons en or, en vêtements, en chevaux et en denrées alimentaires<sup>2</sup>. Et il arrivait aux personnalités particulièrement remarquables de recevoir des donations de terre avec les hommes qui y étaient installés.

Le système des dons en nature, en biens meubles, était probablement plus ancien. Il existe jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle nous connaissons des cas de dons comprenant des vêtements, des livres précieux, des chevaux, des maisons d'habitation<sup>3</sup>. Je suppose que ce système s'est développé au fur et à mesure de l'évolution du Mali et du Songhay au XIII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles. Ce fut une période de croissance

<sup>1</sup> Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 67; M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 169, 174.

<sup>2</sup> Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 66, 67; Ibn Battuta, p. 64; T es-S., p. 202.

<sup>3</sup> T es-S., p. 189; T el-F, p. 200.



par la conquête pour ces États, le rôle des chefs militaires et leur place dans la hiérarchie sociale devaient être très importants, ce qui pouvait décider les souverains à leur accorder cette forme de récompense pour leurs services.

Du point de vue du rythme de développement économique et social, la question fondamentale est la longue survivance du système des dons en biens meubles. Au XVI<sup>e</sup> siècle ce système était encore plus généralement appliqué que les donations. Ces dernières, par contre, déjà connues et appliquées au Mali au XIV<sup>e</sup> siècle, sont demeurées en vigueur au Songhay sous leur forme primitive, jusqu'à la 1<sup>ère</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et n'étaient appliquées qu'exceptionnellement. Cela prouverait que l'évolution fut très lente entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle qu'apparut une nouvelle forme d'organisation et d'économie dans l'agriculture, celle des domaines du souverain du Songhay, l'Askia Daoud.

### C. La formation des classes sociales et l'attitude des différents groupes sociaux vis-à-vis de la terre et des biens meubles

Je considère le degré de division en classes sociales comme l'un des indices du niveau de développement économique et social. Je désire donc étudier l'attitude des différents groupes sociaux vis-à-vis du moyen fondamental de production, la terre. Le groupe dirigeant englobait les guerriers et les fonctionnaires de l'appareil d'État, au titre de chefs des grandes familles et des plus importantes, les Oulémas, au titre de leurs connaissances et les marchands au titre de leur fortune. Mais ce n'était pas là un groupe fermé<sup>1</sup>. Comme nous le savons, les oulémas avaient lié leur sort à la dynastie des Askias et cherchaient à assurer leur position en obtenant des donations en terre et en hommes.

La position des hauts commandants militaires, des chefs de province était étroitement liée au prélèvement des tributs et

---

<sup>1</sup> M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 158-160, l'auteur fait entrer les marchands dans la masse des libres, p. 151. T el-F, p. 169-170 /la voie de l'avancement/.

des redevances ainsi qu'à l'organisation des expéditions armées en vue d'en rapporter un butin. Comme dans de nombreuses autres sociétés préféodales, la guerre et les incursions de pillage jouaient un rôle très important. Sur les 28 ans du règne de Chi Ali, on ne compte pas moins de 13 guerres, dont certaines ont duré plusieurs années et ont comporté non pas une, mais de nombreuses incursions<sup>1</sup>. C'était une période de conquêtes. Mais l'Askia Mohammed dont l'oeuvre ne consista pas seulement à étendre les frontières, mais également à organiser le vaste État, effectua lui aussi 12 guerres dans ses 35 ans de règne, toutes jusqu'en 1519, c'est-à-dire en 26 ans<sup>2</sup>. L'Askia Ishaq qui régna 10 ans /1539-1549/, entreprit quatre expéditions armées de 1542 à 1549. L'Askia Daoud /1549-1582/, dirigea 13 guerres en 33 ans, compte tenu que leur intensité coïncide avec la première partie du règne, jusqu'en 1570<sup>3</sup>. Outre ces guerres, il y eut aussi de nombreuses incursions armées de pillage moins importantes.

Les expéditions dont l'objectif était de rapporter des esclaves et un butin étaient organisées plus souvent que ne le mentionnent les chroniques, et non seulement par les souverains mêmes, mais également par d'autres chefs<sup>4</sup>. Les profits en revenaient avant tout au groupe des commandants militaires et des chefs. C'est pourquoi ce groupe qui avait une source permanente de revenus importants était moins intéressé que les oulémas au maintien des donations en terre et en hommes. La littérature attire l'attention sur les grandes quantités d'or qui permettaient d'acheter des marchandises importées de l'extérieur. Cela diminuait la pression du groupe dirigeant pour l'exploitation de la population locale<sup>5</sup>. Je suppose que l'enlèvement des esclaves du "pays des païens" et leur vente

<sup>1</sup> T el-F, p. 81-100; T es-S, p. 103-116; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 182.

<sup>2</sup> T es-S, p. 116-134; T el-F, p. 114-154; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 195.

<sup>3</sup> T es-S, p. 165-182; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 200-201.

<sup>4</sup> T el-F, p. 243.

<sup>5</sup> M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 169.

jouaient un rôle analogue. Ces opérations étaient particulièrement avantageuses pour le groupe des chefs militaires qui étaient donc plutôt favorables à la distribution des biens meubles faite par le souverain: or, esclaves ou encore marchandises achetées en échange, chevaux, vêtements, armes. C'est pourquoi ni au Mali ni au Songhay, la donation en terre n'a jamais été le phénomène dominant.

Les études relatives à l'histoire de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle prouvent que les marchands ne limitaient pas leur activité à l'échange, mais qu'ils possédaient /ou utilisaient/ la terre sous telle ou telle autre forme<sup>1</sup>. Cependant, étant donné l'absence de sources pouvant servir de base, le fait que les formes primitives de la propriété étaient seulement en train de se constituer et enfin qu'un grand nombre de marchands venaient de l'extérieur, on ne peut soutenir cette affirmation pour le Soudan Occidental dans la période du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles. Outre les marchands immigrés, les marchands indigènes dits Ouangara /plus tard Dioula/ jouaient un grand rôle. Mais nous ne savons pas quelle était leur attitude à l'égard de la terre du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles.

En pratique, la partie fondamentale de la population était libre. A mon avis, elle ne constitua pas dans son ensemble l'élément actif des changements décrits ici. Les souverains essayaient de ne pas s'ingérer trop profondément dans les formes traditionnelles de grandes familles de la vie économique et sociale de la population libre et se bornaient uniquement à imposer à ces communautés des tributs et des obligations déterminés<sup>2</sup>. L'attitude de la majorité de la population libre vis-à-vis de la terre se caractérisait par l'exploitation col-

<sup>1</sup> L.G. Binger: Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, 1887-1889, t. I, Paris 1892, p. 283; R. Caillie: Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenne dans l'Afrique Centrale pendant les années 1824-1828, t. II, Paris 1830, p. 13 et suivantes; B. Nowak: Rola czarnych kupców w Diula w islamizacji Afryki Zachodniej /Le rôle des marchands noirs Dioula dans l'islamisation de l'Afrique Occidentale/, PH, t. IX, fasc. 3, 1969, p. 537-551, le problème de la terre, p. 544.

<sup>2</sup> T el-F, p. 30, 140.

lective, en commun, du sol dont les ancêtres légendaires de la grande famille avaient eu la "propriété".

Par contre, la formation d'un groupe de population asservie prouve que le processus de la division de la société en classes allait en s'approfondissant. Et dans ce cas également, l'attitude à l'égard de la terre servira de critère pour déterminer le degré de cette division.

Pour définir cette population, les auteurs des chroniques locales emploient le terme "d'esclaves". La servitude et l'esclavage étaient connus depuis des siècles au Soudan Occidental et les sources les confirment à partir du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>1</sup>. L'exportation des esclaves constituait l'une des bases des relations commerciales avec le monde arabe. On connaissait également au Mali et au Songhay l'esclavage domestique. Les esclaves constituaient une partie de l'armée<sup>2</sup>. Mais les hommes désignés dans les sources comme "esclaves" et qui étaient occupés dans l'agriculture formaient un groupe tout à fait distinct.

D'abord, c'étaient des agriculteurs Bambara qui appartenaient aux groupes serviles que nous connaissons. Les changements apportés dans le système de prélèvement des tributs sur les Bambara indiquent qu'en dépit des réformes successives, ces agriculteurs sont toujours demeurés les usufruitiers de la terre. Il existait une série de lois qui différenciaient ce groupe de la masse des agriculteurs libres mais qui payaient aussi les tributs. L'Askia Mohammed enlevait aux Bambara serviles "quelques uns de leurs enfants et s'en servait pour acheter des chevaux<sup>3</sup>. Ainsi, les gens vivaient sans cesse sous la menace de perdre leurs enfants, ce qui augmentait leur dépendance. Le souverain considérait les serviles comme sa propriété personnelle et veillait à ce que cette propriété ne lui

<sup>1</sup> Ibn Abd al Hakam. /dans/ Arabskie istočniki VII-X ww., p. 19; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 338-343.

<sup>2</sup> Ibn Battuta, p. 53, 64-65 /les esclaves à la cour et dans l'armée/; T el-F, p. 189 /l'esclave-fonctionnaire/, p. 111 /la situation du groupe des Arbi/; Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 65 /esclaves importés au Mali - les Turcs/.

<sup>3</sup> T el-F, p. 109.

échappât point. En conséquence, ils créèrent pour ces groupes un statut juridique spécial en vertu duquel "celui... dont il sera établi que le père est de condition noble, mais que la mère appartient à l'une de ces tribus, sera de droit ta propriété /c'est-à-dire la propriété du souverain - MT/. Quant à celui dont il sera prouvé que la mère est de condition noble et que le père appartient à l'une de ces tribus, s'il est demeuré dans la famille de son père et s'occupe des mêmes travaux que lui, il sera également ta propriété; mais s'il a quitté la famille de son père pour aller dans la famille de sa mère, il ne sera pas ta propriété, car depuis le temps des Malli-Koï jusqu'à l'époque du Chi Baro, les rois et les sultans n'ont pas cessé de mettre les gens en garde contre le fait de contracter mariage dans ces tribus"<sup>1</sup>. Les souverains avaient pour objectif de maintenir dans l'état de dépendance personnelle jusqu'aux enfants des ménages mixtes. Au Mali, "la coutume était qu'aucun des hommes de ces tribus ne pouvait se marier qu'après que le roi avait donnée 40 000 cauries aux beaux-parents du futur afin d'empêcher la femme ou ses enfants de revendiquer la liberté et afin de bien établir que ceux-ci et leurs propres enfants demeureraient la propriété du Malli-Koï". Au Songhay, l'Askia Mohammed "avait pris et réservé ces gens pour son service et celui des gens de sa maison, n'autorisant personne à les employer ni à les vendre. Il réserva ce droit à lui-même et à ses enfants, faisant toutefois une exception en faveur du chérif hassanide Es Seqli qui descendait d'Ali"<sup>2</sup>. Nous savons déjà que le souverain fit davantage d'exceptions de ce genre par exemple en accordant des donations aux oulémas locaux. Ainsi, par voie de donation, la population asservie passa sous le pouvoir personnel des dignitaires, mais le caractère de cette dépendance n'en fut pas modifié. A dater de la donation, les asservis étaient traités comme "propriété" d'Es-Seqli, de Mohammed Toulé, de Salih Diawara ou d'autres personnalités.

<sup>1</sup> T el-F, p. 21-22.

<sup>2</sup> T el-F, p. 107-108 /au Mali/, p. 110 /au Songhay/.

Le privilège établi par l'Askia Mohammed pour les descendants de Mori Haougaro aborde le problème des mariages entre libres et asservis. Voici le fragment concerné: "Je les autorise, eux et leurs descendants, à épouser n'importe quelle femme ils voudront dans toute l'étendue de mon royaume... les enfants issus de ces mariages seront libres et leurs mères, de ce fait, deviendront libres également. Exception est faite en ce qui concerne les femmes /des castes/ des Sorko et des Arbi: je leur interdis ces dernières et je les mets en garde contre tout mariage avec elles, car ces deux /castes/ sont notre propriété; si l'un d'eux ne se conformait pas à mes ordres à ce sujet, l'enfant né d'un tel mariage serait affranchi en raison de la considération attachée à leur ancêtre, mais sans qu'il en soit de même de sa mère; quant à celle-ci, personne n'aurait le droit de la traiter en esclave tant qu'elle demeurerait sous la puissance maritale, mais elle redeviendrait ma propriété après que son mari l'aurait répudiée ou serait venu à mourir"<sup>1</sup>. La décision ainsi formulée, enregistrée sous forme de document et qui nous est transmise en copie digne de foi, constitue la preuve définitive qu'il existait des normes juridiques distinguant la population asservie de la population libre.

La population asservie avait une situation complexe. Le souverain, et à sa suite, le chroniqueur, considéraient ces gens comme des esclaves. Le souverain avait le droit de vendre leurs enfants et pouvait l'étendre aux adultes, car ces gens étaient considérés comme sa propriété personnelle. Mais d'autre part, la population asservie utilisait la terre à son profit, ce qui la différenciait des esclaves. Aussi l'analyse des textes cités ci-dessus confirme-t-elle la justesse du terme "non-libre" employé par M. Małowist pour définir la position sociale de ces gens<sup>2</sup>.

Les interdictions sans cesse répétées pendant plusieurs siècles par les souverains du Mali et du Songhay /des deux dynasties, les Chi et les Askia/, concernant les mariages en-

<sup>1</sup> T el-F, p. 140-141.

<sup>2</sup> K. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 176.

tre libres et non-libres et les normes juridiques précises relatives aux descendants issus de ces mariages, prouvent indirectement que de telles unions étaient fréquentes et que sans règlements convenables, le groupe des non-libres se serait dilué dans la masse des gens libres. L'existence de ménages mixtes peut aussi prouver que la différence entre libres et non-libres n'était généralement pas ressentie comme insurmontable. La différenciation juridique intéressait sûrement davantage le souverain et la classe dirigeante. Cette différence n'était certainement pas si importante dans la mentalité de la simple masse des gens libres et non-libres mais sédentarisés dans l'agriculture et qui ne s'effrayaient pas non plus à la perspective de voir leurs enfants passer dans le groupe de gens asservis.

Quels étaient les facteurs décisifs d'une telle attitude? Les deux groupes devaient avoir conscience de la différence juridique, ne serait-ce qu'en raison de la nécessité d'exécuter les multiples ordres du souverain. Leur niveau de vie n'était peut-être pas très différent et l'absence de différence dans ce domaine pouvait estomper le sentiment d'une particularité. Le cadre social de leur existence était analogue également. Ils vivaient et travaillaient dans le cadre de grandes familles ce qu'exigeaient aussi bien l'organisation des travaux agricoles que la surveillance des troupeaux de bétail ou la pêche dans le Niger<sup>1</sup>.

La conquête de groupes ethniques sédentaires, le fait que des tributs et la subordination personnelle leur aient été imposés, furent un moyen important, mais pas le seul, par lequel se constitua le groupe de population asservie. L'installation à la campagne des esclaves enlevés lors des expéditions militaires en fut un autre. Elle joua un grand rôle dans le processus des transformations sociales. Au cours de ses expéditions militaires contre les Mossi, l'Askia Mohammed enleva des hommes et les installa à la campagne. Il fit de même avec la population Soninké et Peuls. Il imposa à une partie de la population enlevée des obligations artisana-

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 108, 111-112.

les<sup>1</sup>. La majorité des villages de prisonniers de guerre que nous connaissons avaient un caractère exclusivement agricole. Cette population, tout comme la population servile conquise pouvait faire l'objet de donation et c'est entre autre en cela que se manifestait sa dépendance. Il est vraisemblable que les prisonniers de guerre étaient installés suivant les mêmes droits auxquels était soumise la population servile. Mais contrairement aux castes asservies demeurées après la conquête sur le territoire qu'elles avaient colonisée et dont le cadre social et d'organisation de vie /grandes familles/ n'avait pas été modifié puisque seuls la dépendance personnelle et le tribut leur étaient imposés, les prisonniers de guerre constituaient un élément coupé de sa tradition.

En conséquence, la transplantation des prisonniers de guerre posa au souverain des problèmes qui n'existaient pas au moment où il était devenu le maître des hommes et du terrain qu'il avait conquis. Il fallait affecter des terrains à la culture, préciser les obligations ainsi que les moyens d'existence de cette population. L'enlèvement des prisonniers de guerre brisait le cadre d'organisation de grandes familles dans lequel vivait la population de l'Afrique Occidentale. La population enlevée, transplantée à des centaines de kilomètres, perdait les bases de ses croyances, de son organisation et de son existence. Ainsi la sédentarisation des prisonniers de guerre eut une influence non seulement sur la densité de population dans les régions de la boucle du Niger et sur l'accroissement de la production agricole, mais encore elle contribua à faire naître de nouvelles formes organisationnelles et sociales dans le cadre desquelles les prisonniers établis à la campagne étaient exploités.

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 214-215, les Mossi, habitants du village de Bounio-Bougu; les Soninké, habitants de Kironi-Bouloungou; les Foulbé, habitants de Bourgou Yassigui, p. 118 - les maçons de Diaga; p. 38 les Soninke.



#### D. Les domaines de l'Askia Daoud

Ces domaines ont été décrits dans le Tarikh el-Fettach, dans la partie consacrée à l'Askia Daoud<sup>1</sup>. C'est la description de domaines fonctionnant déjà et bien organisés. Nous n'en connaissons donc pas la genèse. Nous savons seulement que l'Askia Daoud "avait en effet des plantations dans tous les pays placés sous son autorité". Ces domaines étaient situés dans les régions des bords du Niger, du Dendi au sud-est, au lac Débo au sud-ouest. Ils étaient destinés à la production agricole, en premier lieu à la culture du riz. Le souverain fournissait tous les ans aux administrateurs les semences et leur envoyait des peaux pour faire des sacs d'une grandeur déterminée /un sounnou - de 200 à 250 litres/. Chacune de ces plantations devait livrer dans ces outres une certaine quantité de céréales, que la récolte ait été bonne ou mauvaise. L'Askia en récompensait les régisseurs /les fanafi/ et leurs supérieurs, les administrateurs, en leur envoyant à la réception des récoltes, des quantités fixées d'avance de noix de cola, de sel, de cotonnades. Le transport des céréales des différentes plantations aux greniers de la capitale et des peaux, des semences et du sel, des noix de cola et des tissus vers les domaines se faisait par eau, avec les barques de transport du Niger.

L'organisation des domaines était rigoureuse et uniforme, ce qui prouve qu'il s'agissait d'un système prémédité et créé sciemment. L'auteur en fut probablement l'Askia Daoud. Pourquoi avait-il été nécessaire d'instituer un système de plantations appartenant au souverain? Toutes sortes de stimulants avaient pu y avoir leur rôle. Tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, les revenus que les souverains du Songhay tiraient du commerce de l'or ne cessèrent de diminuer. Le Songhay était plus éloigné des mines d'or que le Mali et en outre, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, une partie de ce métal s'en alla vers les facteur-

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 178-188; T es-S, p. 183. Un ouvrage spécial a été consacré à ces domaines: M. Tymowski: Les domaines des princes du Songhay..., op. cit.

ries portugaises d'Arguim et de Sao Jorge de Mina<sup>1</sup>. La demande de l'Europe diminue après les livraisons d'or et d'argent de l'Amérique, devenues importantes à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cette situation put entraîner les souverains du Songhay et le groupe dirigeant à insister davantage sur l'utilisation des ressources de l'économie locale. En outre, l'action colonisatrice de l'Askia Mohammed et peut-être aussi l'accroissement démographique menèrent à la colonisation des terres les plus riches situées au bord du Niger. On peut donc supposer qu'il se posa alors le problème des droits sur ces terres meilleures.

Le partage décimal des non-libres fut un élément important du nouveau système<sup>3</sup>. Il venait vraisemblablement de la nécessité d'adapter le nombre des travailleurs à l'étendue des différentes plantations. Cela prouverait que le problème de la propriété de la terre et de l'étendue des domaines était passé au premier plan. Ces domaines appartenaient aux souverains. Les récoltes étaient dirigées sur les principaux centres urbains de l'État, Gao, Tombouctou, Tendirma<sup>4</sup>. Les fournitures de riz étaient réparties centralement selon la volonté du souverain et les objectifs qu'il désirait atteindre. Le système du partage central concernait également les barres de sel, les tissus et les noix de cola que le souverain envoyait aux domaines.

La fondation des domaines des souverains provoqua au Songhay de nombreux changements, en particulier des changements

<sup>1</sup> D. Pacheco Pereira: Esmeraldo de Situ Orbis, translated by G.H.T. Kimble, London 1937, p. 120; Comparer avec; M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 249-250; du même auteur: Le commerce de l'or et des esclaves au Soudan Occidental, "Africana Bulletin" N° 4, 1966, p. 56-59.

<sup>2</sup> M. Bloch: Le problème de l'or au Moyen Age, Annales HES, t. V, 1933, p. 1-34; E. Gautier: L'or du Soudan dans l'histoire, Annales HES, 1935; F. Braudel: Monnaies et civilisations: de l'or du Soudan à l'argent d'Amérique, Annales ESC, fasc. 1, 1946, p. 9-22; A.M. Watson: Back to Gold and Silver, "Economic History Review", t. XX, fasc. 1, 1967, p. 1-34.

<sup>3</sup> T el-F, p. 179, 211.

<sup>4</sup> M. Tymowski: Les domaines..., op. cit., p. 1647.

sociaux. Cela concerne aussi bien le prélèvement central et la répartition des surplus qui portent les traits du mode de production asiatique<sup>1</sup>, que le droit des souverains de disposer des récoltes de leurs plantations. Une partie seulement de ces récoltes parvenait aux souverains et c'était seulement cette partie qu'ils pouvaient partager. Une autre partie passait sans leur intermédiaire aux mains d'autres personnes qui en profitaient pour élever leur niveau de vie ou pour augmenter le nombre des gens qui dépendaient d'elles. Le Tārikh el-Fet-tach le confirme dans la partie qui décrit les greniers, propriété de Misakoulallah, administrateur du village d'Abda<sup>2</sup>. Les plantations étaient dispersées sur de vastes espaces. Il était difficile de les administrer centralement. Les récoltes étaient dirigées non seulement sur Gao, mais également sur Tombouctou et Tendirma. Nous savons que certaines plantations comptaient parmi les biens qui "faisaient partie du domaine royal... mais avaient toujours été attribués à celui qui était investi des fonctions de Kabara-farma, lequel les cultivait pour le compte de la maison royale de l'Askia"<sup>3</sup>. Il est certain que d'autres chefs de ce rang disposaient également des domaines du souverain en son nom. Ainsi donc, le système du prélèvement et du partage centraux des richesses passait à un échelon inférieur, ce n'étaient plus seulement les Askias qui en disposaient, mais aussi les chefs de province. Cela élargit les prérogatives et l'indépendance des chefs et contribua à renforcer la position de la partie laïque du groupe dirigeant. Les processus de féodalisation qui, auparavant dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, englobaient surtout les oulémas, comprirent également dans ce cas les chefs laïcs.

Les oulémas aussi recevaient des donations. L'Askia Daoud remit au cadî de Tombouctou les récoltes du domaine dit "le jardin des pauvres" pour qu'il les distribuât aux pauvres de

---

<sup>1</sup> J. Suret-Canale: Les sociétés traditionnelles en Afrique tropicale et le concept de mode de production asiatique. /dans/ Sur le "mode de production asiatique", Paris 1969, p. 101-135.

<sup>2</sup> T el-F, p. 187-188.

<sup>3</sup> T el-F, p. 237.

la ville. Les dons de ce genre sont connus dans le droit musulman comme houbous ou uakf. Dans le cas de la donation d'un uakf, le droit nominal de propriété restait au souverain<sup>1</sup>. Mais en fait, c'étaient les cadis de Tombouctou qui disposaient des revenus. Mahmoud Kati, auteur de la première version du Tarikh el-Fettach reçut une donation qui comprenait "la plantation et les esclaves ainsi que leur fanfa; en outre, quarante sounnou de graines pour ensemençer le terrain". Kati reçut également de nombreux dons en biens meubles<sup>2</sup>. En ce qui concerne Moussa Sangasaro, nous avons affaire à l'hypothèse d'une autre donation. Dans le domaine que l'Askia Daoud recueillit après sa mort se trouvaient des esclaves des deux sexes, du grain des nombreux greniers, des troupeaux de boeufs, de moutons, des chevaux de trait et de selle, des harnais, des vêtements et des armes<sup>3</sup>. Les chevaux de combat et les armes permettent de supposer que Moussa Sangasaro était un guerrier. Par contre, les esclaves, les troupeaux et les greniers à céréales indiquent qu'il possédait un domaine. Mais ce n'était pas une propriété héréditaire. Le souverain héritait de tous les biens des guerriers après leur mort. Telle était l'ordonnance publiée par Daoud alors que les Askias précédents n'héritaient que des chevaux, du bouclier et de la lance<sup>4</sup>. Ce serait donc une façon trouvée par le souverain de se protéger contre la perte trop rapide de ses domaines.

Le processus de formation de la propriété terrienne des chefs de province, des cadis, des oulémas, des guerriers ne faisait que commencer. Il menait à une situation dans laquelle ce groupe devait obtenir des bases plus solides et plus stables de sa domination de classe. Un autre processus non moins important s'opérait également, à savoir l'élargissement du groupe dirigeant aux représentants de nouvelles couches. Il s'agissait des administrateurs des domaines et des régisseurs-

---

<sup>1</sup> E. Mercier: Le code du houbous ou ouakf selon la législation musulmane, Constantine 1899, p. 12; R. Levy: The social structure of islam, Cambridge 1962, p. 141, 186, 262.

<sup>2</sup> T el-F, p. 199-201.

<sup>3</sup> T el-F, p. 191.

<sup>4</sup> T el-F, p. 211.

fanafi. Dans la propriété d'Abda, 200 non-libres travaillaient sous la direction de quatre fanafi et de l'administrateur Misakoulallah. Ce dernier avait des champs que, selon la chronique, "il possédait en propre". Misakoulallah avait de vastes prérogatives puisque c'était lui qui, à son tour, attribuait à chacun de ses fanafi "un champ qui leur fournit de quoi vivre". Les fanafi avaient donc eux aussi l'usufruit de la terre. En outre, les administrateurs recevaient des dons de l'Askia<sup>1</sup>. L'administration des domaines offrait donc la possibilité de s'enrichir sérieusement. Misakoulallah possédait une maison à Gao, des esclaves et près de la maison, dans les jardins, des greniers à céréales-boo. Les chroniques mentionnent comme avec une note d'ironie et d'indignation qu'à Abda, Misakoulallah "tenait audience comme un roi, étendu sur des coussins, et passant la veillée en causant avec ses courtisans".

Malgré toute sa richesse et son autorité sur un nombre important de gens, Misakoulallah, en tant que non-libre, pouvait à tout moment être destitué, privé de ses biens, de liberté et même de la vie. L'écart entre la situation juridique des administrateurs et leur appartenance à une classe dirigeante prouve qu'il se déroulait un processus dynamique de promotion sociale auquel les normes juridiques ne pouvaient encore tenir le pas. Cette promotion ne se faisait d'ailleurs pas sans conflits et l'on en trouve la preuve dans l'ironie avec laquelle le petit-fils de Kati, représentant des groupes "anciens" de la classe dirigeante, écrivait à propos de Misakoulallah.

Dans les domaines travaillaient des gens qualifiés d'esclaves du souverain. On appliquait pour les répartir le système décimal. Nous ne savons pas ce qu'il faut entendre par dix, vingt, etc. esclaves. On n'utilisait probablement pas uniquement les hommes, mais des familles entières.

Du fait des donations accordées par les Askias, les domaines et les non-libres qui y travaillaient dépendaient également de différents représentants du groupe dirigeant. Ainsi, l'institution des domaines des souverains et leurs donations aboutirent à: 1/ renforcer la classe dirigeante et la solidité

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 179-183.

de ses bases économiques; étendre les donations aux représentants de l'administration d'État et aux guerriers, et non seulement aux oulémas; 2/ élargir la classe dominante à de nouveaux groupes sociaux; 3/ approfondir la division en classes sociales, d'une part en enrichissant les oulémas et les grands laïcs et d'autre part, en faisant dépendre les non-libres non seulement du souverain, mais également des représentants de la classe dirigeante; 4/ faire apparaître le critère de l'attitude vis-à-vis de la terre, principal moyen de production de la population agricole, comme base de la division en classes sociales; 5/ il est très vraisemblable que l'organisation des domaines contribua à l'accroissement de la production agricole. L'auteur du *Tarikh el-Fettach* a apprécié l'époque de l'Askia Daoud comme très favorable et abondante en produits alimentaires<sup>1</sup>.

Il faut pourtant se rappeler que les domaines n'étaient organisés que sur les meilleures terres de la boucle du Niger. Les donations de terre étaient des événements exceptionnels. Dans l'ensemble de l'économie, les terrains sur lesquels la population rurale pratiquait collectivement la culture extensive dans le cadre des grandes familles, étaient incomparablement plus étendus. Encore à l'époque de l'Askia Daoud, apparaît, à côté des donations de domaines, un système de dons de biens meubles. Nous trouvons aussi la donation qui, par sa forme, fait penser à celles de l'Askia Mohammed: des groupes de grandes familles remis aux oulémas avec la terre sur laquelle ils étaient installés et avec le droit de prélever des tributs sur ces groupes<sup>2</sup>.

### Résumé

La période du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles a été une période de développement de l'économie agricole. L'apparition de formes intensives de culture: production de légumes, plantations de riz,

<sup>1</sup> T el-F, p. 176.

<sup>2</sup> T el-F, p. 214-215.

était un phénomène nouveau. Le fait qu'une partie des captifs enlevés pendant les expéditions militaires étaient installés à la campagne prouve l'accroissement de la production agricole et sa rentabilité.

Les différences sociales se sont approfondies suivant la position des différents groupes de population par rapport à la terre. Une classe de propriétaires terriens et une classe de population servile ont commencé à se former. Mais ce processus ne fut qu'entamé par les premières donations accordées par le souverain. Les domaines fonciers n'étaient encore qu'un phénomène exceptionnel. Cette chance, l'un des moyens possibles et marquants de développement, ne fut pas exploitée. Le cadre d'organisation du type grande famille, de la vie économique et sociale était très solide<sup>1</sup>. Ce n'est pas dans l'économie agricole seulement que je chercherais les difficultés de développement. Ces difficultés découlaient de l'ensemble du fonctionnement de l'économie et de sa confrontation permanente avec des régions d'un niveau de développement supérieur, ce qui se faisait par le commerce extérieur.

## Chapitre II

### L'ÉLEVAGE ET L'ARTISANAT RURAL

#### 1. L'élevage

Les textes datant du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles signalaient déjà l'existence de l'élevage. Dans les sources relatives à la période ultérieure et en particulier à celle qui va du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles, les mentions sont plus abondantes. Il existe à l'heure actuelle deux secteurs d'élevage: familial et pasto-

---

<sup>1</sup> M. Małowist: The Social and Economic Stability of the Western Sudan in the Middle Ages, "Past and Present" N° 33, April 1966.

ral. Il y a des agriculteurs qui élèvent des animaux, mais ce sont les bergers qui en élèvent la plus grande partie, surtout s'il s'agit du gros bétail. Parmi les bergers, les deux principales tribus sont les Touaregs et les Peuls<sup>1</sup>.

Les migrations des Touaregs et de leurs troupeaux sur les bords du Niger jouèrent un grand rôle dans le développement du commerce et la formation des premiers organismes d'État dans la période allant jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais étant donné les conditions climatiques, leur élevage nomade avait peu de conditions pour se développer.

L'apparition des bergers Peuls au XIV<sup>e</sup> siècle dans la partie occidentale de la boucle du Niger fut un nouvel élément dans l'économie et dans le système tribal sédentaire. Aujourd'hui, leurs villages sont disséminés parmi ceux de la population agricole. Dans certaines régions, ils ont l'avantage numérique, par exemple dans le Macina. Par contre, sur certaines étendues de la boucle du Niger, on ne rencontre qu'un petit pourcentage, ou même pas du tout, de population Peuls<sup>2</sup>. Les Peuls sont traditionnellement bergers. Un lien caractéristique pour l'Afrique Occidentale s'est établi entre la division professionnelle et la division ethnique. L'élevage familial est peu développé et les agriculteurs donnent leurs bêtes en location en quelque sorte. L'étude ethnographique du budget d'une famille Peuls a montré qu'il était fondé sur la vente du lait aux agriculteurs<sup>3</sup>. Le paiement se faisait surtout en nature, en millet. L'élevage était rattaché à l'agriculture non pas dans le cadre de l'exploitation paysanne, mais par le commerce

<sup>1</sup> P. Galloy, Y. Vincent, M. Forget: Nomades et paysans..., op. cit., p. 48, 59, 62 et suivantes; H. Lhôte: Contribution à l'histoire des Touaregs soudanais, B IFAN, série B, t. XVII, 1955 et t. XVIII, 1956; Cl. Mangeot, P. Marty: Les Touaregs de la boucle du Niger, BCEHS AOF, 1918, p. 451 et suivantes.

<sup>2</sup> M. Delafosse: HSN, t. I, p. 130 et suivantes; L. Tauxier: Moeurs et histoire des Peuls, Paris 1937, p. 116-118; J. Suret-Canale: Essai sur la signification sociale et historique des hégémonies Peuls, Paris 1964; A.H. Ba, J. Daget: L'Empire Peul du Macina, vol. I: 1818-1853, Paris 1962.

<sup>3</sup> P. Galloy, Y. Vincent, M. Forget: Nomades et paysans..., op. cit., p. 112-113.



d'échange local. Les travaux d'élevage des Peuls du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles sont également confirmés par le territoire de leur colonisation qui comprenait justement la zone du Sahel et des régions montagneuses de climat spécifique /Fouta-Djalou/.

Parmi les animaux d'élevage, les vaches, les boeufs et les moutons étaient les plus nombreux. Al-Omari et Ibn Battuta indiquent qu'il y avait beaucoup de vaches et de boeufs au Mali<sup>1</sup>. Selon Ibn Battuta, les produits de l'élevage, et surtout le lait, étaient mis en vente sur les routes et aux marchés locaux. Les siècles suivants ont affermi le rôle de l'élevage en tant que branche importante de production. D'après Léon l'Africain, il y avait un nombre infini de troupeaux sur les bords du Niger et la région de Djenné était particulièrement riche en bétail. La consommation de viande était générale<sup>2</sup>. El Bekri, Ibn Battuta, Al-Omari et Léon l'Africain ont écrit à propos de l'élevage des moutons<sup>3</sup>. Les mentions de source sur l'élevage des chèvres viennent des textes d'El Bekri et d'Al Omari<sup>4</sup>.

On suppose que l'organisation actuelle de l'élevage et en premier lieu, le fait qu'il est séparé des travaux agricoles, se sont formés dans la période du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles, que nous étudions. Dans la littérature, on a admis l'opinion de M. Delafosse que les Peuls étaient arrivés dans la région de Macina vers 1400<sup>5</sup>. Il s'agit-là évidemment d'une date approximative. La colonisation du Macina par les Peuls a duré longtemps et elle était l'oeuvre de groupes qui venaient peu à peu avec leurs troupeaux. Les Peuls étaient déjà solidement éta-

<sup>1</sup> Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 63, 70; Ibn Battuta: p. 50.

<sup>2</sup> Ibn Battuta, p. 46 /les femmes vendent du lait sur la route venant de Qualata/, p. 51-52 /le lait dans la capitale du Mali/, p. 71-72 /le lait à Gao/; Léon l'Africain: t. I, p. 54 /les troupeaux/, t. II, p. 465 /la région de Djenné/, p. 468 /les environs de Tombouctou/, p. 471 /les environs de Gao/.

<sup>3</sup> El-Bekri, p. 300; Ibn Battuta, p. 42 /Qualata/, p. 53, 56 /le Mali/; Léon l'Africain: Description de l'Afrique, t. II, op. cit., p. 471; Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 61, 63, 70.

<sup>4</sup> El-Bekri, p. 332 /à Irsani sur le Niger/; Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 63, 70 /au Mali/.

<sup>5</sup> M. Delafosse, HSN, t. II, p. 223.

blis au Macina dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle puisqu'ils ont soutenu des combats acharnés contre Chi Ali et à Amar Kamzagho<sup>1</sup>. C'est donc le terminus ante quem, et la période à laquelle ils ont colonisé ce territoire se situe à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup>. C'est alors justement que l'élevage prit le cadre d'organisation qui existait aux siècles suivants. Actuellement, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, les Peuls vivent en grandes familles. L'énorme majorité des animaux constituaient donc une propriété collective<sup>2</sup>. On suppose que du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles la situation était analogue. Cependant des processus nouveaux apparurent. Le Tarikh el-Fettach aborde à plusieurs reprises la question de la possession et de la donation en propriété du bétail et considère les troupeaux comme un élément important des biens des personnalités marquantes du Songhay. Le bétail faisait l'objet de donations accordées par les souverains aux oulémas, au même titre que la terre et les hommes. A deux reprises, l'Askia Mohammed fit don de 100 vaches aux descendants de Mori Haougaro et ce troupeau devint leur propriété privée. Le don comportait également 10 esclaves. On suppose que c'étaient des bergers. Es-Seqli reçut un troupeau de 100 chameaux et des esclaves. L'Askia Daoud offrit à Kati 40 vaches laitières. Il se trouvait aussi dans le domaine hérité de Moussa Sangasaro des troupeaux de boeufs et de moutons. Le même Askia Daoud donna au muezzin de la mosquée de Gao cent vaches laitières et à Alfa, soeur du cadî Hindi, un troupeau de moutons et de chèvres<sup>3</sup>. Les animaux apparaissent presque toujours dans les donations avec les esclaves. Des processus de différenciation sociale se produisaient donc dans ce domaine également. D'un côté, une partie des troupeaux devenaient propriété privée et de l'autre, les bergers qui surveillaient le bétail devenaient dépendants des propriétaires des troupeaux. Par

<sup>1</sup> T el-F, p. 83, 90-91; T es-S, p. 109, 116-119, 124.

<sup>2</sup> L. Tauxier: Mœurs..., op. cit., p. 134 et suivantes; comparer avec: G. Vieillard: Notes sur les coutumes des Peuls du Fouta Djallon, Paris 1939; M. Dupire: Peuls nomades, Paris 1962.

<sup>3</sup> T el-F, p. 30, 135-138, 191, 199, 200-201.

leur caractère, les donations de troupeaux sont proches des donations de terre et d'hommes.

## 2. L'artisanat rural

Au Soudan Occidental, l'artisanat était primitivement lié aux travaux agricoles. On y connaît la fonte du fer et la maréchalerie, la poterie, la tannerie, le tissage et la construction des barques. La liste des métiers n'était donc pas très longue, mais on peut encore y ajouter la construction urbaine. D'après les fouilles archéologiques et ethnographiques, on peut tirer la conclusion que, par le passé, la maréchalerie et la poterie étaient tout comme aujourd'hui, des métiers ruraux<sup>1</sup>. Cela prouve la portée limitée de la division sociale du travail. De même, le tannage des peaux était lié à la campagne<sup>2</sup>. Le tissage avait été introduit d'en-haut, par les couches islamisées qui dirigeaient les premiers organismes d'État<sup>3</sup>.

Les couches dirigeantes du Mali avaient dû également organiser l'exploitation d'autres métiers et l'adapter aux besoins de l'État. Les plus riches étaient seuls à posséder des armes importées. Mais la lance et l'arc constituaient la base de l'armement. C'étaient les forgerons locaux qui fournissaient les fers de ces armes. Les armes défensives se composaient de boucliers couverts de peau<sup>4</sup>. La construction des barques

---

<sup>1</sup> H. Bayman, D. Westermann: Les peuples et les civilisations de l'Afrique, Paris 1967, p. 415; P. Thomassey, R. Mauny: Campagne de fouilles..., op. cit.; W. Filipowiak: Contribution aux recherches sur la capitale du royaume du Mali à l'époque du Haut Moyen Age, "Archaeologia Polona" X, p. 217-231; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 349.

<sup>2</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 461-462, 471; A. Ca da Mosto: The Voyages..., op. cit., p. 31; V. Fernandes: Description de la Côte de l'Afrique de Ceuta au Sénégal /1506-1507/, éd. P. Cenival, T. Monod, Paris 1938, p. 101.

<sup>3</sup> Ch. Monteil: Le coton chez les Noirs, op. cit.

<sup>4</sup> T el-F, p. 191, 235, 264; T es-S, p. 219; Ibn Haoukal. Dans/ Arabskie istochniki X-XII<sup>e</sup> siècles, p. 67; V. Fernandes: Description..., op. cit., p. 159-161.

était très importante pour le transport efficace des unités militaires et du ravitaillement. C'est donc essentiellement à des fins militaires que les souverains du Mali créèrent le système ministériel. Le Tarikh el-Fettach indique à deux reprises la liste des groupes de population qu'il nomme "tribus" qui sont la propriété des souverains" ou "tribus d'esclaves"<sup>1</sup>.

"Le Dieu fit hériter l'Askia El-Hadj Mohammed /lorsque celui-ci prit le pouvoir au Songhay →MT/ de tout le territoire du Chi Baro... et /que/ ce prince se trouva devenir le maître de vingt-quatre tribus". "Ces tribus en effet - écrit Kati - étaient devenues vassales du Malli-Kof à l'époque où les ancêtres de ce dernier avaient accru leur puissance". La chronique donne la liste de 12 groupes serviles. C'étaient trois groupes d'agriculteurs Bambara, les coupeurs d'herbes et les rameurs Tyindikéta; les pêcheurs Sorko /Zendji/; le service de la cour et les messagers Arbi; les groupes de forgerons, Diam-Ouali, Diam-Téné et Samatseko; un groupe de tanneurs, les Kouroukoi; enfin deux groupes dont le travail n'est pas absolument certain, les Sorobanna, forgerons ou ouvriers du bâtiment et les Komé qui sont également comptés au nombre des forgerons, mais dont le nom désigne les griots. Nous ne connaissons malheureusement pas les 12 autres groupes et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas un tableau complet. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle l'organisation ministérielle fut réduite puisque l'Askia ne conserva ses droits que sur 12 groupes au lieu de 24.

J'ai adopté le terme de ministériaux pour définir ces groupes et d'organisation ministérielle pour toute cette organisation d'après les travaux de M. Małowist et R. Karpiński<sup>2</sup>. Les ministériaux constituaient une population qui tirait ses propres ressources du travail de la terre mais qui, pour le sou-

<sup>1</sup> T el-F, p. 20-21, 107-111.

<sup>2</sup> M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 148 et note 27; R. Karpiński: Organizacja służebna a problem kast w Zachodnim Sudanie /L'Organisation ministérielle et le problème des castes au Soudan Occidental/, PH, t. LVII, fasc. 2, 1966, p. 236. Pour la définition de l'organisation ministérielle, voir K. Modzelewski: La division autarchique du travail à l'échelle d'un État; l'organisation "ministérielle" en Pologne médiévale, Annales ESC t. XIX, N° 6, 1964.

verain devait effectuer un autre travail requérant des qualifications spéciales. C'étaient le plus souvent des travaux artisanaux ou spécialisés, non agricoles. L'institution dite organisation ministériale apparut à l'époque où la division sociale du travail était encore faible, ce qui empêchait de détacher de l'agriculture les hommes qui exécutaient des travaux spécialisés. Les obligations des 12 groupes ministériaux du Mali et du Songhay, que nous connaissons, portent pour la plupart le caractère d'un travail spécialisé. Nous savons en même temps que les Arbi cultivaient la terre et qu'une partie des récoltes leur était destinée. En ce qui concerne les autres tribus, nous avons des preuves indirectes qu'elles travaillaient la terre<sup>1</sup>. Ce sont les conditions dans lesquelles l'Askia faisait les donations de population ministériale. L'ouléma qui en était gratifié n'avait pas besoin de grandes quantités de lances ni de flèches. Il est compréhensible qu'après la donation, les obligations étaient changées en prestations versées en récoltes. Ces changements étaient parfaitement possibles étant donné que la population ministériale s'occupait d'agriculture. Les ministériaux Sorko et Bozo ne vivaient pas de l'agriculture, mais de la pêche.

Les trois groupes d'agriculteurs Bambara, classés dans le cadre de l'organisation ministériale, constituent une exception. Leur obligation ne consistait pas à fournir un travail artisanal ou un autre travail spécialisé, mais à cultiver la terre. Qu'est-ce qui a pu décider les souverains à les inclure dans le système ministériel? Ce système avait un caractère militaire, les serviles fournissaient les lances et les flèches, probablement aussi les boucliers, les sandales de cuir, ils soignaient les chevaux, assuraient le transport fluvial des hommes et du ravitaillement, constituaient le service de communication et la garde du corps du souverain. Le Tarikh el-Fettach indique clairement que les récoltes ramassées par les Bambara "étaient partagées par le Chi entre ses soldats"<sup>2</sup>. D'où le rattachement des Bambara à l'organisation ministériale qui approvisionnait l'armée.

<sup>1</sup> T el-F, p. 53, 111, 137.

<sup>2</sup> T el-F, p. 108-109.

Le souverain soulignait de toutes ses forces ses droits exclusifs sur les ministériaux dont le travail devait lui être exclusivement réservé, à lui et aux "gens de sa maison"<sup>1</sup>. Cette stipulation maintes fois répétée fait naître des soupçons. Il est probable que peu à peu, le souverain perdait ses prérogatives. Le fait que les Askia procédaient à des donations de population ministériale conduisait à la disparition du système ministériel. Étant donné que ce processus se déroulait malgré la résistance du souverain, il devait y avoir là des causes suffisamment puissantes qui par conséquent nous intéressent. L'explication la plus simple est que le groupe des oulémas aspirait à obtenir des donations. La cause profonde de ces changements fut le processus d'accroissement économique, en premier lieu l'augmentation du rendement de l'agriculture qui entraîna l'accélération de la division sociale du travail. Dans cette situation les métiers artisanaux urbains se développèrent et le rôle de l'organisation ministériale fut réduit. La disparition de cette organisation est un bon indice de l'accroissement économique dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Chapitre III

#### LES VILLES ET LE COMMERCE

##### 1. Le réseau urbain

Le système urbanistique du bassin du Moyen Niger s'est constitué au XIII<sup>e</sup> siècle. Il fut créé par l'ensemble de quatre grandes villes reliées entre elles: Djenné, Tombouctou, Gao, Niani.

Le développement de Niani coïncide avec l'épanouissement de l'État du Mali. Nous ne connaissons malheureusement pas la situation de la ville sous le règne de Soundiata /1230-1250/.

<sup>1</sup> T el-F, p. 21, 22, 110, 111, 141.



Par contre, s'il s'agit du XIV<sup>e</sup> siècle, nous sommes en possession des précieuses descriptions d'Al Omari et d'Ibn Battuta et, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, de celles de Léon l'Africain<sup>1</sup>, complétées par les mentions des chroniques locales<sup>2</sup>. Les fouilles archéologiques et la tradition orale<sup>3</sup> nous donnent des informations supplémentaires. Selon ces sources, Niani était, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles une grande ville dont la construction espacée s'étendait sur un large territoire. Il s'y trouvait le siège du pouvoir d'un vaste État, c'est là que résidait le souverain avec sa cour nombreuse, ses serviteurs, ses troupes. Niani était en outre un important centre commercial, des marchands locaux et étrangers, et de l'artisanat. Si l'on prend en considération la portée territoriale de la construction /compte tenu que la ville se composait d'îlots de bâtiments/, l'information de Léon l'Africain sur les 6000 feux de Niani et les résultats des dernières fouilles archéologiques de Wł. Filipowiak, on peut estimer que la ville comptait de 20 000 à 30 000 habitants.

Des changements dans l'habitat se produisirent à Gao au XIII<sup>e</sup> siècle. Gao Sané fut abandonné pour le centre que R. Mauny appelle l'Ancien Gao<sup>4</sup>. Cela se rattache peut-être à la conquête du Songhay par le Mali. Les conquérants rompaient ainsi avec la tradition du pouvoir politique local. Pour conférer à l'Ancien Gao un rang convenable, Mansa Moussa y fonda une mos-

---

<sup>1</sup> Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 60-61; Ibn Battuta, p. 53 et suivantes; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 466. Voir aussi Ibn Khaldoun: Histoire des Berbères..., op. cit., t. II, p. 113; Wł. Filipowiak: Contribution aux recherches sur la capitale du royaume de Mali à l'époque du Haut Moyen Âge /Afrique Occidentale/, "Archaeologia Polona" X, 1963, p. 217-232; du même auteur: L'expédition archéologique polono-guinéenne à Niani en 1968, "Africana Bulletin" N° 11, 1969, p. 107-117; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 121-124 /autres ouvrages: G. Vidal, M. Gaillard, M. Delafosse, M. Montrat, H. Hervé/.

<sup>2</sup> T es-S, p. 161, 169-170, 278; T el-F, p. 107.

<sup>3</sup> Voir les ouvrages de Wł. Filipowiak ainsi que D.T. Niane; Recherches..., op. cit.

<sup>4</sup> La terminologie d'après R. Mauny: Notes d'archéologie au sujet de Gao, op. cit.

quée vers 1325<sup>1</sup>. Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, l'Ancien Gao demeura la capitale de l'État indépendant du Songhay. Les fouilles archéologiques ont fait apparaître que c'était une ville de grandes dimensions. De nouveaux bâtiments représentatifs y furent construits, le palais des souverains, les mosquées, le tombeau de l'Askia Mohammed<sup>2</sup>. Les sources écrites témoignent également de la grandeur de Gao. Ibn Battuta au XIV<sup>e</sup> siècle, Léon l'Africain au XVI<sup>e</sup> écrivent sur sa grandeur, sa richesse, ses nombreux habitants, son commerce florissant<sup>3</sup>. D'après le Tarikh el-Fettach, on procéda en 1585 au recensement des maisons de Gao. Il devait y en avoir 7626 sans les paillotes. En se basant sur ce chiffre, R. Mauny a calculé que la population de Gao comptait 75 000 habitants<sup>4</sup>. Dans ce cas, la source est tendancieuse, car le chroniqueur a voulu glorifier sa ville. C'est donc à mon avis un nombre exagéré, il n'est pourtant pas douteux qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, Gao comptait quelques dizaines de milliers d'habitants.

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Tombouctou n'était pas encore un centre de premier plan<sup>5</sup>. Cependant, l'intérêt que Mansa Moussa porta à la ville en y fondant un palais et en y agrandissant la mosquée Djinguereber<sup>6</sup>, prouve son importance. C'est dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles que se produisit le développement rapide de Tombouctou, et cela, au détriment de Oualata

<sup>1</sup> Ch. Monteil: Les empires du Mali..., op. cit.; Ibn Khaldoun: Histoire des Berbères..., op. cit., t. II, p. 112; T es-S, p. 14; D.P. de Pedrals: Archéologie de l'Afrique Noire, Paris 1950, p. 67-69.

<sup>2</sup> R. Mauny: Notes..., op. cit.; du même auteur: La tour et la mosquée de l'Askia Mohammed à Gao, NA, N<sup>o</sup> 47, 1950, p. 66-67.

<sup>3</sup> Ibn Battuta, p. 72; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 470-471.

<sup>4</sup> T el-F, p. 262; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 499.

<sup>5</sup> Ibn Battuta, p. 69-70; Lt. Péfontan: Histoire de Tombouctou, de sa fondation à l'occupation française, BCEHS AOF, 1922; A. Hacquard: Monographie de Tombouctou, Paris 1900.

<sup>6</sup> T es-S, p. 16; T el-F, p. 56 /Djinguereber/; T es-S, p. 14 /Madougou/; Ibn Battuta, p. 70; Ibn Khaldoun: Histoire des Berbères..., op. cit., t. II, p. 113.



située dans le désert<sup>1</sup>. On trouve la preuve de l'accroissement de la population de la ville et de la richesse des habitants dans les investissements de cette époque: construction des mosquées Sankoré /XIV<sup>e</sup> siècle/ et Sidi Yahia /XV<sup>e</sup> siècle/ ainsi qu'un muret autour de Tombouctou<sup>2</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Tombouctou atteignit le point culminant de son développement. Selon Léon l'Africain, en 1512, les constructions se composaient encore en majorité de paillotes<sup>3</sup>. Mais dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la plupart des maisons étaient déjà en banco. La ville était divisée en plusieurs quartiers où vivaient les différents groupes de population<sup>4</sup>.

En dehors du quartier des marchands situé au sud de la ville, des trois grandes mosquées autour desquelles vivaient certainement les oulémas, et du palais des souverains Madougou, où résidait le chef de la ville, le Tombouctou-koï, le port sur le golfe fluvial saisonnier et les trois places de marché<sup>5</sup>, étaient des points importants. Il existait certainement autour de ces places des quartiers habités par de petits marchands et artisans. Léon l'Africain a attiré l'attention sur la présence d'ateliers artisanaux, surtout des tissages, ce que confirme l'information du Tarikh el-Fettach<sup>6</sup>. Prenant en considération l'étendue actuelle de la ville qu'il compare aux descriptions des chroniques et à celle de H. Barth, R. Mauny a évalué la population de Tombouctou au XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles à environ 25 000 habitants, ce qui est tout à fait admissible<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> T es-S, p. 36-37.

<sup>2</sup> T es-S, p. 37, 81-82; R. Mauny: Notes d'archéologie sur Tombouctou, B IFAN, t. XIV, 1952, p. 899-918.

<sup>3</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 467.

<sup>4</sup> T es-S, p. 37, 222.

<sup>5</sup> T el-F, p. 28, 202, 203, 335; T es-S, p. 179.

<sup>6</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 467; T el-F, p. 315-316.

<sup>7</sup> H. Barth: Travels and discoveries in the North and Central Africa... in the years 1849-1855, vol. I-III, London 1965, vol. III, p. 324-326; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 497.

La preuve la plus éloquente du développement de la ville est la constitution au XV<sup>e</sup> siècle de toute une conurbation qui, outre Tombouctou même, englobait les agglomérations portuaires de Kabara et de Korioumé<sup>1</sup>. Selon Léon l'Africain, Kabara était une ville, son port était très animé. La ville avait son propre administrateur<sup>2</sup>. Ces informations de Léon l'Africain sont entièrement confirmées par les textes du Tarikh el-Fettach et du Tarikh es-Soudan. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville était administrée par un Kabara-Farma qui avait entre autres pour obligation de veiller au port et d'y prélever les taxes sur les barques chargées qui y entraient. En outre, une forte garnison militaire commandée par un balama, l'un des plus hauts chefs de l'armée Songhay, était stationnée à Kabara<sup>3</sup>.

Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, Djenné servit de résidence au chef de territoire d'un État qui fut conquis par le Mali au XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècles, puis par le Chi Ali en 1467<sup>4</sup>. C'est surtout au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles que, comme Tombouctou, Djenné atteignit le point culminant de son développement. C'est également du XV<sup>e</sup> siècle que provient la première mention écrite sur cette ville<sup>5</sup>. Les autres textes, même ceux qui donnent la tradition se rapportant au XI<sup>e</sup> siècle, ont été écrits plus tard, au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous apprenons par la description du siège qu'en fit le Chi Ali, qu'au XV<sup>e</sup> siècle, la ville était entourée de murs en banco. Après la conquête, le Chi Ali résida un certain temps dans les maisons du chef de la ville,

<sup>1</sup> T el-F, p. 236; T es-S, p. 400; T en-N, p. 39.

<sup>2</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 469-470.

<sup>3</sup> T el-F, p. 231.

<sup>4</sup> Ch. Monteil: Une cité soudanaise: Djenné..., op. cit., p. 37-39; du même auteur: Monographie de Djenné..., op. cit.; du même auteur: Les Empires..., op. cit., p. 406-407; T el-F, p. 65, 96-98; T es-S, p. 26-27; M. Delafosse, HSN, t. I, p. 269-270.

<sup>5</sup> Ch. de la Roncière: Découverte d'une relations de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le Bassin du Niger, Bulletin de la Société de Géographie, Paris 1918 /1919/ Mal-fante/.

Djenné-Koï, mais ensuite, il se fit construire un autre bâtiment. Cette maison devint plus tard la propriété de l'Askia Mohammed, mais au XVII<sup>e</sup> siècle, elle était déjà en ruines. Les Djenné-Koï désignés par les souverains du Songhay conservèrent leur résidence. La chronique mentionne en outre la grande mosquée de Djenné. C'étaient-là les points centraux de la ville. Nous savons qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la grande mosquée ne servait pas seulement au culte, mais encore comme lieu des rassemblements. La ville possédait un port dans lequel entraient des barques chargées<sup>1</sup>. Comme pour Tombouctou, les plans du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles permettent de reconstituer l'aspect de Djenné au XVI<sup>e</sup> siècle.

En se basant sur l'étendue de la ville et sur le caractère de sa construction, analogue à celui de Tombouctou par la densité et le matériau /banco/, R. Mauny a évalué la population de la ville au XVI<sup>e</sup> siècle à 10 ou 15 000 habitants, chiffres qui me semblent parfaitement vraisemblables<sup>2</sup>. Tombouctou, de même que Djenné qui était en relation avec lui, demeura une ville de grande activité commerciale jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle compris.

En dehors des grandes villes, il existait aussi des centres plus petits. Il existe peu de matériel concernant ces petites villes et les marchés, mais ce que nous possédons permet d'en identifier quelques uns. Il y avait entre autres les petites villes commerciales décrites au XIV<sup>e</sup> siècle par Ibn Battuta et qui se trouvaient aux environs de l'actuel Diafarabé, dans le Macina, sur la route de Niani à Oualata. C'étaient notamment Zaghari, Karsahou, Mema et d'autres agglomérations qui entretenaient de vastes contacts commerciaux<sup>3</sup>. Leurs marchands voyageaient tant au sud, pour aller chercher de l'or, qu'au nord, vers les oasis sahariennes, pour le sel. La chronique Tarikh el-Fettach mentionne la ville de Diaba, probablement

<sup>1</sup> T el-F, p. 97, 166; T es-S, p. 23.

<sup>2</sup> R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 494.

<sup>3</sup> Ibn Battuta, p. 46-47 /Zaghari/, p. 48 /Karsahou/, p. 68-69 /Mema/; M. Delafosse: Le Gana et le Mali..., op. cit., p. 525.

Dia-ba, c'est-à-dire le Grand Dia dont l'épanouissement correspondit au XIV<sup>e</sup> siècle et qui se trouvait également dans le Macina<sup>1</sup>. Ainsi, au XIV<sup>e</sup> siècle ce territoire vit se former plusieurs petites villes commerciales. Il existait en outre un réseau de marchés locaux. Ibn Battuta les mentionne à plusieurs reprises et le Tarikh es-Soudan au XVI<sup>e</sup> siècle également. Ces marchés étaient disséminés sur tout le territoire de la boucle du Niger, compte tenu que c'était autour de Djenné qu'ils étaient le plus denses<sup>2</sup>.

A côté de ces villes commerciales et de ces marchés, il existait des centres locaux du pouvoir politique. Les résidences des chefs pouvaient se trouver dans de grands villages, mais nous savons que certaines d'entre elles avaient un caractère proto urbain. C'était le cas des résidences des souverains. Le Tarikh el-Fettach indique que le Chi Ali "avait ses résidences royales à Koukiya, Gao et Kabara ainsi qu'à Ouara"<sup>3</sup>. La dernière de ces localités est la moins connue, on sait seulement qu'elle se trouvait dans la province du Dirma, au nord du lac Debo. Nous connaissons Gao comme la capitale du Songhay. Kabara nous est bien connue aussi. C'était le port de Tombouctou sur le Niger. Il est donc difficile d'étudier son rôle économique et administratif indépendamment de ses liens avec la grande ville située non loin de là.

La dernière résidence du Chi Ali fut Koukiya, une très vieille agglomération Songhay qui existait avant Gao. Elle est située sur le Niger, à environ 150 km en aval de la capitale du Songhay. Les fouilles archéologiques confirment son rôle. On a mis au jour, près de la localité actuelle de Bentia, des

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 314.

<sup>2</sup> Ibn Battuta, p. 46, 71; T es-S, p. 24; M. Malowist: Märkte und Städte westlichen Sudan vom 14 bis 16 Jahrhundert, "Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte", t. II, 1967; R. Karpiński: Considérations sur les échanges de caractère local et extérieur de la Sénégambie dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècles, "Africana Bulletin" N° 8, 1968.

<sup>3</sup> T el-F, p. 85.

stèles funéraires du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Koukiya était toujours un centre du pouvoir et c'est là justement que fut enterré l'Askia Ishaq. A part les chroniques locales, nous avons l'information sur Koukiya qu'ont donnée au XV<sup>e</sup> siècle le Génois Antonio Malfante et le Portugais Diogo Gomes<sup>2</sup>. Par contre, les auteurs arabes ne l'ont pas mentionnée ce qui permet donc de supposer que ce n'était pas un centre de commerce transsaharien.

Si les souverains avaient leur résidence, les chefs de province avaient les leurs également. Nous ne connaissons pas exactement la division administrative du Mali, mais nous savons que certaines bourgades servaient de sièges à ces fonctionnaires. Ibn Battuta les a mentionnées comme villes, en soulignant de la sorte ce qui les distinguait des autres agglomérations<sup>3</sup>. Nous connaissons au Songhay les noms de plusieurs de ces résidences: Tendirma, Ouara, Direi, Kinkira et Dyibara<sup>4</sup>. Ouara assumait simultanément la fonction de résidence du souverain. Aucun de ces chefs-lieux de province ne devint un grand centre à caractère urbain.

Ce sont la fondation et le rôle de Tendirma qui sont le mieux connus. C'était le siège du Kourminafari, le plus haut dignitaire de l'État du Songhay après l'Askia. Elle fut construite en 1496-1497, au bord du Niger, à l'embouchure du bras du fleuve menant au lac Fati, et le Tarikh el-Fettach indique que

<sup>1</sup> L. Desplagnes: Le Plateau Central Nigérien..., op. cit., Paris 1907, p. 73-78; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 168, 175; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 120.

<sup>2</sup> T el-F, p. 175 /tombe de l'Askia/; A. Malfante /dans/ Ch. de la Roncière: Découverte..., op. cit.; Diogo Gomes: De la première découverte de la Guinée, ed. Th. Monod, R. Mauny, G. Duval, Bissau 1959, p. 37, 39.

<sup>3</sup> Ibn Battuta, p. 68-69, 71-72 /résidences de Farba Maga et Farba Souleyman/.

<sup>4</sup> A propos de la division administrative du Songhay, J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 192; T el-F, p. 85 /Ouara, Direi/, p. 152 /Kinkira, Dyibara/.

cent maçons y travaillèrent<sup>1</sup>. Tendirma, située non loin de Tombouctou, ne devint jamais un grand centre urbain quoique des efforts énergiques aient été déployés pour la développer. Il y résidait non seulement le Kourmina-fari et sa cour, mais également un cadî. Hormis le palais, on y construisit deux mosquées. D'importantes forces militaires étaient également stationnées à Tendirma<sup>2</sup>. Ainsi, par nombre de formes d'organisation, elle rappelait la situation des grandes villes. Et pourtant, Tendirma demeura un centre de second ordre, avant tout administratif.

Les autres résidences des chefs de province avaient une importance et un rôle moindres que ceux de Tendirma. Certaines ne sont même pas mentionnées dans les sources.

Il est impossible d'établir le nombre des villes qui existaient entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. Mais les données qui viennent d'être citées prouvent qu'en dehors des quatre grandes villes bien connues dans la littérature, Niani, Gao, Tombouctou et Djenné, il y avait aussi à cette période des centres plus petits, dont certains, en particulier Zağhari, étaient de toute évidence des centres commerciaux. De nombreux autres servaient de résidence aux souverains ou aux chefs locaux. Nous ne savons pas si ces sièges du pouvoir avaient un caractère urbain du point de vue économique. On peut penser que le réseau urbain ne correspondait pas à la division administrative. L'élément politique à un échelon aussi élevé que celui de province d'État était économiquement trop faible pour servir de base au développement des villes. C'est un indice important en ce qui concerne la portée de l'économie urbaine et le peu de vigueur du processus de création des villes.

Nous savons d'autre part qu'un réseau de marchés s'étendait sur tout le territoire du bassin du Moyen Niger. Il semble

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 118; A. Bonnel de Mézières: Reconnaissance..., op. cit.

<sup>2</sup> T el-F, p. 169; T es-S, p. 209 /cadî/; T el-F, p. 170, 324 /palais et mosquée/, p. 236 /armée/.

donc que la constitution des marchés ait été dictée non pas par la dislocation des sièges du pouvoir, mais par les facteurs économiques.

## 2. Le volume des surplus

Les centres urbains et les sièges des pouvoirs centraux et locaux recevaient les surplus produits dans l'agriculture. J. Suret-Canale et M. Małowist<sup>1</sup> ont déjà étudié la façon dont la campagne produisait les surplus au Soudan Occidental. Le premier a fait remarquer leur rôle dans la constitution de la société divisée en classes et de l'État, le second, en outre, l'aspect économique du problème. Il s'est engagé autour du potentiel de production de l'économie rurale du Mali et du Songhay une discussion dans laquelle A.G. Hopkins a souligné les facteurs négatifs tels que la sécheresse, la famine, la mauvaise qualité du sol, la guerre. Ce même auteur a fait observer que les sources signalent avant tout les terrains les mieux développés, mais qu'il y avait de grandes différences de niveau dans le développement de l'agriculture des régions<sup>2</sup>.

Le degré de développement de l'économie urbaine constitue un bon indice du volume des surplus obtenus dans l'agriculture. Le développement des villes et celui de la campagne sont en effet étroitement liés. Aussi les informations citées plus haut permettent-elles d'avancer la thèse que l'agriculture du Soudan Occidental a obtenu ses plus grands excédents de production du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles et que le XVI<sup>e</sup> siècle a été la période culminante de son développement, car c'est au cours de ce siècle que la population des villes a été la plus nombreuse. Cette thèse est conforme aux résultats des études sur

---

<sup>1</sup> J. Suret-Canale: Afrique Noire..., op. cit., p. 83-130; M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 232-235, 334, 342-345; du même auteur: The Social and Economic Stability of the Western Sudan in the Middle Ages, "Past and Present" N° 33, 1966, p. 3-15.

<sup>2</sup> A.G. Hopkins: Underdevelopment in the Empires of the Western Sudan, "Past and Present" N° 37, 1967, p. 149-159; M. Małowist: Rejoinder, même publication, p. 157-162.

l'agriculture même /voir les chapitres précédents/. Il ne faut naturellement pas trop surestimer l'importance de ces surplus. Il se trouvait dans l'immense bassin du Moyen Niger quatre grandes villes et un nombre mal déterminé de petites villes. Certaines provinces des États ne comprenaient aucun centre urbain. Par conséquent, même dans cette période propice, le volume des surplus agricoles était nettement limité et la différenciation entre les régions était grande.

L'économie urbaine ne s'approchait évidemment pas tout le surplus agricole. Il en restait une partie à la campagne. Les fonctionnaires subalternes de l'appareil d'État, domiciliés hors des villes, en disposaient, et enfin une partie était laissée aux paysans et, échangée aux marchés locaux de la campagne, servait à élever leur niveau de vie.

### 3. La ville et la campagne

En étudiant le dynamisme du développement des sociétés installées dans la boucle du Niger, il est nécessaire de déterminer le type des rapports qui existaient entre l'économie rurale et celle des villes. Ce pouvaient être des rapports commerciaux aussi bien qu'un échange non commercial organisé par l'appareil d'État. Pour déterminer le modèle des liens qui unissaient les villes et la campagne, on peut se baser sur des indices tels que le système fiscal, la composition de la population urbaine, la structure du commerce, le rôle des métiers urbains.

Il y avait au Mali et au Songhay différents moyens de prélever les tributs. Les territoires des deux États n'étaient pas homogènes, il y entraient des provinces qui en constituaient la souche et qui étaient directement administrées par les souverains et leurs fonctionnaires, et à côté d'elles, des organismes d'État et de tribus, plus petits, administrés par des dynasties locales et qui ne devaient payer que des redevances annuelles. Nous savons que ces redevances étaient surtout payées en nature, en biens dont la production caractérisait l'é-



conomie d'une région donnée ou d'un groupe ethnique donné<sup>1</sup>. Comme la base de l'économie de la majorité des territoires du Mali et du Songhay était constituée par l'agriculture et l'élevage, les redevances typiques étaient certainement payées en grain et en animaux d'élevage.

Les redevances annuelles arrivaient aux capitales du Mali et du Songhay où les surplus ainsi obtenus étaient emmagasinés et répartis<sup>2</sup>. Les centres locaux du pouvoir, sièges des chefs, jouaient un rôle essentiel dans ce système. C'est là justement qu'étaient rassemblés les tributs prélevés sur la campagne, céréales, coton, animaux. Une partie en était consommée sur place, et le reste était envoyé plus loin, au profit des pouvoirs centraux.

Hormis le prélèvement des tributs, il existait encore un autre système organisé et directement utilisé par le pouvoir et l'administration centrale de l'État. C'était le système ministériel qui existait au Mali à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et qui fut adopté au Songhay au XV<sup>e</sup> siècle. L'organisation ministérielle était destinée à satisfaire les besoins de l'armée<sup>3</sup>. Ainsi, la direction dans laquelle on envoyait les biens prélevés sur la population servile était déterminée par l'endroit où stationnaient les troupes. Nous savons en toute certitude qu'il se trouvait en permanence des unités militaires à Gao, sous le commandement direct de l'Askia, à Kabara, près de Tombouctou, sous le commandement d'un balama, et à Tendirma, sous le commandement du Kourmina fari<sup>4</sup>. Les sources ne confirment pas directement le maintien de garnisons permanen-

<sup>1</sup> Les tributs - T el-F, p. 65; J. Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 464; Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 58-59. Redevances en nature T el-F, p. 57, 71.

<sup>2</sup> Les greniers de Gao - T el-F, p. 180, 186-187. A Niani, au cours des fouilles, on a trouvé dans les couches de la fin du Moyen Âge du grain emmagasiné dans les greniers: Wł. Filipowiak: Contribution..., op. cit.; du même auteur: L'expédition..., op. cit.

<sup>3</sup> R. Karpiński: Organizacja służebna..., op. cit.; T el-F, p. 20, 21, 107-111.

<sup>4</sup> T es-S, p. 133, 136, 185, 199 /Gao/, p. 190-196 /Tendirma/, p. 186 /Tombouctou/, p. 197-199 /Kabara/; T el-F, p. 239, 258 /Gao/, p. 236, 258 /Tendirma/, p. 231 /Kabara/.

tes dans d'autres villes et centres du pouvoir local, mais c'est une chose vraisemblable, étant donné surtout le rôle important de commandants tels que Dendi-fari, Benga-farma, Hombori-ko<sup>1</sup>. Il est donc certain que les produits du travail de la population ministériale étaient envoyés à Gao, Kabara et Tendirma et il est possible qu'ils aient été également dirigés sur d'autres centres. C'est probablement là aussi que l'on emmagasinait l'équipement et les réserves destinées à la population que l'on appelait instantanément sous les armes.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les souverains du Songhay développèrent un autre système qui leur procurait avant tout des denrées alimentaires: les domaines qui leur appartenaient directement<sup>2</sup>. Dans ce cas également les récoltes étaient envoyées à leurs résidences, mais alors, l'opération n'était pas absolument unilatérale. En échange d'une bonne livraison des produits agricoles, les administrateurs des domaines des Askia qui résidaient à la campagne recevaient en don tous les ans des tissus, du sel, des noix de cola. Ainsi, les systèmes de prélèvement des tributs, que ce soient les tributs annuels imposés aux territoires vaguement rattachés au Mali ou au Songhay, les redevances que devait payer la population ministériale ou les récoltes ramassées dans les plantations des souverains, étaient organisés de façon qu'une grande partie, et peut-être la majeure partie de ces tributs parvint aux villes les plus grandes qui étaient en même temps résidences, Gao, Tombouctou, Niani ainsi qu'aux centres moins importants du pouvoir dont Tendirma est le plus connu. Les résidences des chefs locaux assumaient le rôle d'intermédiaires, ils constituaient une étape de transmission des tributs aux sièges centraux, mais une partie de ces tributs y était consommée sur place. Dans chaque cas, la circulation des biens était organisée par l'appareil d'État et sa direction fondamentale menait du

---

<sup>1</sup> Nous avons des indices de l'existence d'une garnison à Koukiya - T el-F, p. 133; Sur l'importance des commandants: T el-F, p. 13, 89, 118, 124, 150, 240, 260; T es-S, p. 129-130, 150, 158, 165-167, 191, 199, 205.

<sup>2</sup> M. Tymowski: Les domaines des princes du Songhay..., op. cit.; T el-F, p. 178-180, 211. Voir aussi plus haut, p. 64-69.

producteur aux représentants du pouvoir. Le transport fluvial, très commode et peu coûteux, permettait de faire venir les tributs de tout le vaste territoire, ce qui facilita le développement des grands centres urbains<sup>1</sup>.

Les tributs emmagasinés dans les villes avaient des destinations diverses. Une grande partie en était consacrée à satisfaire les besoins de l'immense appareil d'État. Les nombreux courtisans, dignitaires et serviteurs étaient entretenus par le souverain qui en tirait les moyens dans les tributs<sup>2</sup>.

Les unités militaires stationnées dans les villes, les cours des souverains et des grands chefs, ce ne sont là que quelques uns des groupes de la population qui étaient entretenus, sinon complètement au moins en bonne partie, par les souverains, c'est-à-dire grâce aux tributs que ces souverains faisaient envoyer dans les villes. Il y avait encore le groupe des oulémas, domiciliés surtout dans les villes qui étaient les centres de diffusion de l'islamisme<sup>3</sup>. Leurs moyens d'existence provenaient de sources très diverses. Une grande place y revenait certainement aux rétributions qu'ils recevaient pour leur travail, surtout en tant qu'enseignants, aux revenus que leur procurait le fait qu'ils rendaient la justice et au commerce<sup>4</sup>. Mais l'une de leurs principales sources de revenus était le travail qu'ils accomplissaient pour l'État et

<sup>1</sup> M. Tymowski: Le Niger, voie de communication des grands États du Soudan Occidental jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, "Africana Bulletin" N<sup>o</sup> 6, 1967; R. Smith: The Canoe in West African History, "Journal of African History" N<sup>o</sup> 4, 1970, p. 515-533.

<sup>2</sup> Les effectifs des cours: Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 65-70; Ibn Battuta, p. 52, 58-60; T el-F, p. 13, 44, 111, 158, 189-190, 215-216, 219; T es-S, p. 145, 170, 188.

<sup>3</sup> I.S. Trimmingham: Islam in West Africa, op. cit.; E.A. Tarvierdova: Rasprastranienije Islama..., op. cit., p. 38-43; B. Stepniewska: Portée sociale de l'islam..., op. cit., p. 42-44.

<sup>4</sup> T es-S, p. 28-35, 45-91 /la vie des savants de Tombouctou et de Djenné/; T el-F, p. 315-316 /les écoles/; S.M. Cissoko: L'intelligentsia de Tombouctou aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, B IFAN, série B, t. XXXI, 1969; B. Stepniewska: Rola pielgrzymek z Sudanu Zachodniego do Mekki w XIII-XVI w. /Le rôle des pèlerinages du Soudan Occidental à la Mecque du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles/, PH, t. LX, 1969, p. 263 et 264 /le commerce/.

en échange duquel les souverains comblaient de dons généreux tant les oulémas que les mosquées<sup>1</sup>. Les biens qui composaient ces dons provenaient très souvent des tributs.

Dans des cas exceptionnels le souverain accordait à des oulémas particulièrement remarquables des donations en terre et en hommes. Du point de vue du problème de la circulation des biens entre la campagne et la ville, la situation ne changeait pas après la donation. L'ouléma qui habitait la ville profitait des biens que lui livrait la population rurale qui lui avait été donnée. Les souverains accordaient aussi des donations aux institutions religieuses. Nous connaissons le cas du domaine dit "le jardin des pauvres", remis au cadi de Tombouctou et dont les récoltes devaient servir à secourir les pauvres des villes<sup>2</sup>.

Les conditions de cette donation font apparaître un nouveau problème, l'existence de pauvres dans les villes. C'était aussi un groupe social dont l'existence dépendait pour beaucoup de l'arrivée des biens de la campagne dans les villes. L'islamisme commandait aux fidèles de faire l'aumône aux pauvres. Aussi les souverains et les dignitaires de l'État qui propageaient cette religion considéraient-ils de leur devoir de se conformer à ce commandement<sup>3</sup>. Les moyens destinés aux aumônes provenaient avant tout des tributs versés par la population rurale.

Ce qui peut témoigner du rôle important de l'appareil d'État dans l'organisation de l'économie, c'est le rapprochement des fonctions des fonctionnaires de la cour, que nous connaissons par les chroniques locales. Je ne citerai que les offices ayant un caractère économique. Les 10 hautes fonctions mentionnées représentent près de la moitié des offices centraux que nous connaissons. Les 12 autres relèvent de l'armée, de la justice ou de la cour. Nous connaissons en

<sup>1</sup> T el-F, p. 30, 137, 198-200, 207, 261; T es-S, p. 179.

<sup>2</sup> T el-F, p. 211. Il s'agissait peut-être de donations sous forme d'ouakf /houbous/.

<sup>3</sup> T el-F, p. 199-261 /les aumônes des Askias/, p. 187 /du seigneur/.

Offices à caractère économique

N <sup>o</sup> d'ordre	Nom de l'office	Obligations	Source
1	Kalissi-farma	chef des finances, du trésor	T el-F, 136, 149
2	ouanéi-farma	chef de la propriété, des biens	T el-F, 141, 149, 194, 216
3	bana-farma	chef des paiements	T el-F, 216
4	dei-farma	chef des achats	T el-F, 216
5	fari-moundio	chef, administra- teur des cultures	T el-F, 164, 195, 242
6	babeli-farma <sup>1</sup>	chef de l'agricul- ture et des cultu- res	T el-F, 150
7	sao-farma	chef des forêts	T el-F, 141, 243
8	hari-farma	chef des eaux, de la pêche	T el-F, 216
9	haria-farma <sup>2</sup>	chef des inonda- tions	T el-F, 216
10	bar-koï <sup>3</sup>	chef du commerce	T el-F, 124

<sup>1</sup> J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 192-193, l'identifie avec le fari-moundio.

<sup>2</sup> C'était peut-être le même que le hari-farma. J. Rouch ne le mentionne pas, mais les éditeurs de la chronique considèrent qu'il s'agit-là de deux offices distincts.

<sup>3</sup> On peut déchiffrer bari-koï, chef de la cavalerie. Mais il existait un autre chef de la cavalerie, le tara-farma /T el-F, 151/. Dans ce cas, deux offices auraient eu des compétences identiques. Si l'on admet la forme de bar-koï /chef du commerce/, cet office aurait été proche, mais non identique au dei-farma /chef des achats/.

outre quatre offices dont les noms sont incompréhensibles<sup>1</sup>.

La liste des offices énumérés dans le tableau et le pourcentage qu'ils représentent par rapport à toutes les fonctions connues démontrent la vaste activité économique de l'appareil d'État et le haut degré de spécialisation des différentes fonctions. Cette activité s'exerçait surtout dans trois secteurs. Le prélèvement des tributs était certainement du ressort de l'administrateur des cultures, du chef de l'agriculture, du chef des forêts, du chef de la pêche; le commerce était administré par le chef du commerce, celui des achats et peut-être aussi par le chef des paiements; le partage des biens dont disposait l'État se trouvait probablement entre les mains du chef des finances, celui de la propriété et celui des paiements également. En outre, le chef des eaux veillait au côté organisation du transport fluvial et celui des inondations à l'organisation de l'utilisation des crues du fleuve pour l'agriculture et la pêche.

Tous ces hauts fonctionnaires avaient sous leurs ordres des employés subalternes. Nous n'en connaissons guère mais nous savons qu'il existait des administrateurs des différents domaines du souverain qui, à leur tour, avaient sous leurs ordres des régisseurs-fanafi<sup>2</sup>. Dans le domaine du transport fluvial, chaque grand port avait un chef<sup>3</sup>. Les différents transports par eau étaient strictement organisés et des fanafi se trouvaient également à la tête des flottilles de barques. Les transports par terre étaient organisés de la même façon car nous savons qu'il existait un office du chef des porteurs<sup>4</sup>. De plus, toute une série d'affaires de l'État, entre autres des affaires économiques, étaient réglées par des émissaires

---

<sup>1</sup> J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 192-193.

<sup>2</sup> T el-F, p. 179 et suivantes; M. Tymowski: Les domaines..., op. cit.

<sup>3</sup> T el-F, p. 182, 270; M. Tymowski: Le Niger, voie de communication..., op. cit.

<sup>4</sup> T el-F, p. 179, note 2 /explication du manuscrit C/; T es-S, p. 246-247 /le chef de la flottille/; T es-S, p. 172 /le chef des porteurs/.

spéciaux du souverain. Le réseau des marchés était administré par les représentants du souverain dont nous connaissons le Youbou-Koï de Tombouctou<sup>1</sup>. A l'échelon le plus bas de cette organisation se trouvaient les chefs de groupes ministériels, les chefs de village et de groupes du type de grande famille<sup>2</sup>. Cette organisation était orientée entre autre sur le prélèvement efficace et la répartition des tributs.

A côté des groupes de population urbaine qui vivaient entièrement ou en partie des tributs versés par la population rurale, il y avait d'autres groupes dans les villes, en premier lieu les marchands, les artisans, les travailleurs du bâtiment, les gens employés dans le transport local, et aussi les personnels des barques et les membres des caravanes sahariennes qui séjournèrent temporairement dans les villes. Ou bien les membres de ces groupes n'avaient ni le droit, ni la possibilité de recevoir des biens provenant des tributs, ou bien ils étaient partiellement entretenus par l'appareil d'État et le reste de leurs moyens d'existence c'étaient le travail et la production envoyée au marché qui les leur fournissaient.

D'où ces gens-là tiraient-ils leurs moyens d'existence et quels étaient leurs liens économiques avec l'économie rurale? C'est entre autre dans l'analyse de la structure du commerce du Soudan Occidental que nous trouverons la réponse.

Le commerce est un domaine assez largement étudié de l'économie du Soudan Occidental<sup>3</sup>. Bornons-nous donc à en établir

<sup>1</sup> T el-F, p. 182, 189 /gari-tia/, p. 111 /les envoyés Arbi/, p. 202 /youbou-koï/; T es-S, p. 164 /envoyé prélevant les impôts/.

<sup>2</sup> T el-F, p. 214, 218, 225, 257; T es-S, p. 170-171.

<sup>3</sup> La description citée ci-dessous de la structure du commerce a été basée sur les faits déjà établis dans la littérature et en particulier: E.W. Bovill: The Golden Trade of the Moors, Oxford 1958; H. Labouret: L'échange et le commerce dans les archipels du Pacifique et en Afrique Tropicale /dans/ J. Lacour-Gayet: Histoire du commerce, t. III, Paris 1953, p. 9-125; R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 367-380; D. Olderogge: Zapadnyi Sudan w XV-XIX w., Moskva 1960, p. 37-52; M. Małowist: Le commerce de l'or et des esclaves au Soudan Occidental, "Africana Bulletin" N° 4, 1966, p. 49-72; du même auteur: Wielkie państwa..., op. cit.; T. Lewicki: Traits d'histoire du commerce transsaharien. Marchands et missionnaires ibadites en

la structure et à voir la fonction des villes dans l'organisation de l'échange. Le commerce extérieur est le problème le plus attrayant pour les chercheurs. Une telle ségrégation du matériel et des problèmes a en outre obligé à séparer le commerce interrégional et local. Cette tendance s'est le plus complètement manifestée dans l'ouvrage de R. Mauny qui embrasse tout le matériel de source dans le schéma: commerce local, interrégional et extérieur. D'autres études ont été consacrées au commerce des différentes marchandises, surtout l'or et le sel. Elles ont mis deux problèmes en évidence: d'abord le commerce de luxe, des marchandises de grande valeur, ensuite, le commerce de marchandises peu coûteuses, d'usage courant. D. Olderogge a eu le mérite de formuler clairement ce problème. Il attribue le rôle essentiel à l'échange des denrées alimentaires produites dans la zone du Sahel et la savane, contre le sel extrait au Sahara. Par contre, il considère que l'échange de l'or et des esclaves du Soudan contre des marchandises venues d'Europe, du Maghreb et de l'Égypte jouait un rôle moins important, voire marginal, dans l'ensemble de l'économie. Le second problème a été posé par M. Małowist qui a mis en relief le lien qui existait entre le commerce de luxe et les couches supérieures de la société. M. Małowist s'est opposé à la façon excessive de concevoir les problèmes en ne voyant que l'échange de luxe ou au contraire que l'échange des marchandises d'usage courant.

Le fait d'admettre les schémas décrits ci-dessus, qui se sont révélés utiles du point de vue scientifique et ont mené à une étude multilatérale du commerce n'empêche en rien que nous soyons obligés de nous rappeler les liens entre les différents secteurs du commerce.

Il a été prouvé qu'il existait un échange de sel du Sahara contre les céréales de la zone soudanaise, ce que D. Olderogge considère comme le principal secteur de l'échange. Mais un tel

---

Soudan Occidental et Central au cours des VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles,  
 "Ethnographia Polska", t. VIII, 1964, p. 291-311. Autre littérature dans ces ouvrages. Principaux textes de source concernant le commerce: Al Omari, Ibn Battuta, Léon l'Africain, T el-F, Diogo Gomes; De la première..., op. cit.; A. Malfante /dans/ Ch. de la Roncière: Decouverte..., op. cit.; Valentin Fernandes: Description..., op. cit.



échange ne pouvait se faire indépendamment du commerce des autres marchandises. Car la disproportion était fondamentale entre l'ampleur de la demande en denrées alimentaires au Sahara et celle de la demande en sel au Soudan Occidental. Cette disproportion découlait des différences démographiques. La population de la zone agricole était incomparablement plus nombreuse que celle des oasis sahariennes et des nomades qui transportaient le sel. La demande en denrées alimentaires était donc limitée par le petit nombre d'habitants du Sahara alors que la nombreuse population de la zone soudanaise avait besoin de grandes quantités de sel. Avec de telles différences dans la demande, il y avait trois possibilités d'équilibrer la balance commerciale :

1. Le prix des denrées alimentaires pouvait être élevé et celui du sel, bas. Cependant tous les textes de source démentent le bas prix du sel. Au contraire, ils soulignent qu'au sud, dans la zone agricole, le sel était une marchandise coûteuse.

2. L'importation de denrées alimentaires couvrait les besoins des habitants des oasis sahariennes, surtout des mines de sel, et des nomades qui transportaient le sel, mais le sel échangé contre ces denrées ne couvrait qu'une infime partie de la demande au Soudan Occidental. J'estime que la situation ne se présentait pas d'une façon tellement extrême étant donné que nous trouvons le sel comme marchandise sur les marchés ruraux et que c'était aussi une forme de paiement. Mais une telle tendance existait, c'est-à-dire que le sel était cher et que son importation ne couvrait entièrement ni les besoins, ni la demande.

3. L'importation de sel au Soudan Occidental était équilibrée non seulement par l'exportation de produits alimentaires, mais également par celle d'autres marchandises.

D'après les sources, c'est cette troisième possibilité qui semble la plus vraisemblable. Outre les denrées alimentaires, on exportait du Soudan des produits de l'artisanat, surtout du fer et des articles en fer de peu de valeur, des armes et des cotonnades. Mais cette exportation était également limitée par le petit nombre d'habitants du Sahara qui achetaient ces pro-

duits. La balance du commerce du sel ne pouvait donc pas être équilibrée uniquement par les denrées alimentaires et les articles de l'artisanat. Elle l'était par l'exportation de l'or et des esclaves ainsi que par quelques rares autres marchandises en excédent.

Cela signifie qu'il existait un rapport entre le commerce du sel et des produits alimentaires et celui de l'or, des esclaves et des marchandises de luxe. Toute transgression à l'un quelconque des secteurs de ce commerce devait forcément gêner l'échange dans les autres.

Les liens qui unissaient le commerce local au commerce interrégional et transsaharien se présentaient de façon analogue. Pour les étudier, il faut prendre en considération l'origine des marchandises qui étaient destinées au commerce transsaharien. Elles pouvaient en effet venir du commerce, et alors leur source était le commerce local et interrégional, ou encore elles pouvaient provenir des tributs. En ce qui concerne l'or, une partie, surtout au Mali, en venait des redevances que les souverains imposaient aux tribus vassales des régions aurifères. Et une autre partie provenait du commerce.

Les produits agricoles destinés au commerce avaient également une double origine: les tributs et le commerce. Dans les villes, les greniers à blé se trouvaient entre autre aux mains des marchands, y compris ceux qui n'habitaient que temporairement au Soudan Occidental, c'est-à-dire qui n'avaient aucun droit aux tributs. Les marchands se procuraient les denrées alimentaires par achats. Par exemple de nombreux marchés se développèrent autour de Djenné qui constituait l'arrière-pays agricole de Tombouctou<sup>1</sup>. Il s'y pratiquait certainement l'achat des marchandises agricoles qui étaient ensuite envoyées de Djenné à Tombouctou. Ainsi, dans le domaine des produits alimentaires, une partie des marchandises destinées à être exportées au Sahara et à couvrir les besoins des villes provenait du commerce local. L'achat de faibles quantités de céréales sur les marchés des environs se trouvait aux mains des pe-

---

<sup>1</sup> Tes-S, p. 222; Tel-F, p. 278-279; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 468-470 /les greniers/; Tes-S, p. 24 /les marchés/.

tits marchands. Mais la masse des marchandises transportées dans les villes était grande. Les céréales transportées à Djenné étaient partiellement consommées sur place, et en partie envoyées à Tombouctou pour le ravitaillement de la ville et l'exportation au Sahara. Si bien que dans le domaine du commerce des produits alimentaires, il existait un rapport entre les échanges locaux, interrégionaux et extérieurs.

De même, les produits de l'artisanat envoyés au Sahara provenaient comme les denrées alimentaires, soit des tributs que les souverains prélevaient sur la population ministériale, soit de l'achat sur les marchés locaux. Le tissage du coton était étroitement lié à l'économie rurale étant donné que la campagne fournissait la matière première. Le coton était acheté aux marchés et transporté dans les villes. Là également, le fournisseur était la région de Djenné. Léon l'Africain a indiqué que l'on exportait de cette ville non seulement du lait, du pain et des céréales, du miel, mais encore des tissus de coton et que ce commerce rapportait de grands profits aux marchands<sup>1</sup>.

Hormis les denrées alimentaires, les articles de l'artisanat et l'or, les esclaves étaient une importante position de l'exportation soudanaise. L'État en était le principal fournisseur puisqu'ils provenaient avant tout des incursions contre les tribus animistes. Une partie des esclaves provenait des tributs en enfants que les souverains imposaient à la population ministériale. Il est possible que les peines appliquées par l'appareil d'État aient aussi été une source d'esclaves<sup>2</sup>. Ainsi, cette marchandise spécifique du commerce extérieur ne liait pas ce commerce à l'échange local.

La plupart des marchandises importées au Soudan Occidental provenaient du commerce. On peut supposer qu'à partir du moment où le Songhay fut maître des mines de sel de Teghaza,

<sup>1</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 465. Sur la culture du coton et le tissage, Ch. Monteil: Le coton chez les Noirs, op. cit., p. 585-684.

<sup>2</sup> Al Omari: Magalik..., op. cit., p. 73-81; A. Malfante /dans/ Ch. de la Roncière: Decouverte..., op. cit.; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 468; T el-F, p. 109; T es-S, p. 160-161.

c'est-à-dire vers 1500, une partie du sel fut livrée non plus comme marchandise, mais sous forme de tribut dû au souverain. Néanmoins, la majeure partie du sel importé au Soudan était une marchandise commerciale.

Une partie des marchandises utilisées pour le commerce extérieur provenait des achats effectués dans le cadre du commerce local et interrégional. Ainsi l'échange local s'engrenait avec l'échange interrégional et extérieur, mais en partie seulement bien entendu, car un grand nombre de marchandises qui faisaient l'objet de l'échange local n'entraient jamais dans un échange plus large. Par contre, pour le commerce extérieur et pour la partie de la population urbaine qui l'organisait, le lien avec le commerce local était une condition indispensable.

L'interdépendance du commerce local avec le commerce extérieur est visible également dans le système monétaire qui en était à ses débuts au Soudan Occidental. Il est vrai qu'on n'y connaissait et qu'on n'y employait pas de monnaie métallique, mais le germe d'un tel système existait et se basait sur l'or pesé dans les mitkals et sur divers moyens de paiement dont les plus importants étaient les cauris. L'or servait dans les transactions du commerce de luxe et le cauris était la monnaie du commerce local. Mais en même temps, nous savons qu'il y avait une relation d'échange entre l'or et le cauris. En outre, les cauris qui servaient au commerce local étaient importés dans le cadre du commerce extérieur et on les faisait venir depuis l'Océan Indien, par l'Égypte, les pays du Maghreb et le Sahara, et à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, du côté du Golfe de Guinée également<sup>1</sup>.

La structure du commerce était compliquée par le fait qu'une partie des marchandises qui devaient être vendues ne provenait pas des achats effectués aux marchés locaux, mais venait des tributs et des autres formes d'activité de l'appar-

---

<sup>1</sup> Sur le système monétaire, R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 413-426; M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 338 et suivantes; M. Johnson: The cowrie currencies of West Africa, "Journal of African History", I<sup>re</sup> partie, vol. XI, fasc. 1, II<sup>e</sup> partie, vol. XI, fasc. 3, 1970.

reil d'État. Et inversement, une partie des marchandises achetées par les souverains était ensuite distribuée par leurs soins en circuit non commercial, par les dons en chevaux, en armes, en sel, en tissus qu'ils faisaient aux seigneurs, y compris aux seigneurs qui habitaient à la campagne. Cela signifie que la sphère du commerce et celle de la distribution d'État étaient liées, qu'elles s'interpénétraient et qu'elles englobaient aussi bien la campagne que la ville.

Puisque la structure du commerce indique qu'il existait un lien entre les échanges locaux, interrégionaux et extérieurs, c'est que les villes, centres du commerce transsaharien, étaient en rapports commerciaux avec la campagne soudanaise. Les sources attestent bien le commerce des produits alimentaires dans les grandes villes<sup>1</sup>. La description du port de Kabara d'où devait venir près de la moitié des denrées alimentaires vendues à Tombouctou, est particulièrement importante. Un très grand nombre de Noirs arrivaient par barques à Kabara où l'on prélevait la douane sur chaque barque<sup>2</sup>. Ces mentions montrent qu'il s'agissait de barques de marchands, chargées de marchandises étant donné qu'il semble que le prélèvement de taxes de douane sur les livraisons des tributs d'État n'entre pas en ligne de compte. Toutes ces données prouvent que le commerce des denrées alimentaires était l'une des formes de ravitaillement des villes par la campagne. Ces denrées alimentaires servaient de marchandises dans l'échange avec la population saharienne ou encore étaient consommées sur place par la population des villes soudanaises.

Étant donné que les sources ne renferment que peu d'indications à ce sujet, il est très difficile d'étudier ce que la campagne recevait des villes en échange de ses fournitures de produits alimentaires. Nous savons que dans les grandes villes de la boucle du Niger, le sel en barres était cassé en menus morceaux pour la vente au détail. Ibn Battuta payait sa nour-

<sup>1</sup> Ibn Battuta, p. 72; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 465-466, 471; V. Fernandes: Description..., op. cit., p. 85; Tes-S, p. 22-23.

<sup>2</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 467-470 /l'alimentation à Kabara/; Tel-F, p. 231 /la douane/.

riture aux paysans en morceaux de sel. Comme moyen de paiement, il se servait aussi de petits objets en verre, de perles, de colliers. D'autres moyens de paiement, surtout les cauris, étaient utilisés dans le commerce avec la campagne. Ces moyens de paiement circulaient dans les deux sens, mais leur afflux en direction de la campagne était probablement plus fort<sup>1</sup>. Le sel était une marchandise fournie à la campagne, ce qui correspond à la structure du commerce présentée ci-dessus et au besoin en sel que ressent l'organisme humain dans un climat chaud. La question se pose de savoir si c'était l'une des nombreuses marchandises fournies à la campagne, si c'était la principale ou l'unique marchandise.

Il se trouvait dans les villes de la boucle du Niger de grandes concentrations d'artisans. Niani n'était pas seulement la résidence de la cour et un centre de nombreux marchands, c'était aussi un centre artisanal. Nous ne savons malheureusement pas quels métiers on y exerçait. Al Omari a indiqué que les habitants de Niani portaient des "vêtements faits du coton qui est cultivé chez eux et dont ils tissent des étoffes très bonnes et très fines". Mais on ne sait pas si le tissage se développait dans la ville même ou en dehors. Le matériel archéologique recueilli par W. Filipowiak permet de supposer que Niani et sa région constituaient un centre de fonte du fer et de maréchalerie<sup>2</sup>. Djenné était un centre de tissage du coton. Les principaux acheteurs des tissus de Djenné étaient les tribus nomades du Sahara et du Sahel et les couches supérieures de la population urbaine. Léon l'Africain a écrit la même chose à propos de Tombouctou: "Les boutiques des artisans, des marchands et surtout des tisserands de toiles de coton sont nombreuses"<sup>3</sup>. Par contre, cet auteur ne donne pas d'informations sur les métiers exercés à Gao. La description qu'il a

<sup>1</sup> Ibn Battuta, p. 46; Léon l'Africain: Description..., op. cit., p. II, p. 466, 471; T el-F, p. 180; M. Johnson: The cowrie currencies..., p. cit.

<sup>2</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 466; Al Omari: Masalik..., op. cit., p. 66; Wł. Filipowiak: Contribution..., op. cit., p. 226, 230.

<sup>3</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 465, 467.

faite gagne en authenticité quand on la confronte avec la localisation géographique de la culture du coton, pratiquée justement dans les environs de Niani et de Djenné. Tandis qu'à Tombouctou, le tissage était alimenté par l'arrière-pays rural de la région de Djenné et le transport fluvial commode. Les informations données par Léon l'Africain sont confirmées par le Tarikh el-Fettach. Selon cette chronique, il existait à Tombouctou, au XVI<sup>e</sup> siècle, 26 maisons où se trouvaient des tindi, ateliers de couture. "Chacune de ces maisons avait à sa tête un chef moniteur ayant auprès de lui environ cinquante apprentis; certains patrons avaient même de soixante-dix à cent apprentis". La chronique évoque en outre les boubous et les pagnes, vêtements de coton que portaient les souverains, leurs courtisans et les oulémas<sup>1</sup>. En dehors du tissage, il existait encore d'autres métiers urbains. Près des mosquées, on confectionnait des nattes de feuilles et de branches et l'on tissait /avec d'autres matériaux/ de petits tapis pour la prière. Le bâtiment était une branche importante de l'artisanat urbain. Le banco était un matériau tel que l'on devait réparer souvent les maisons et les mosquées et c'est pourquoi on avait besoin en permanence de maçons et de charpentiers.

La production de cuir dans la boucle du Niger était insuffisante puisque certaines marchandises, par exemple les sandales, étaient importées des villes du Haoussa. C'était donc un métier moins développé dans les villes du Soudan Occidental. Cependant, au marché de Gao, on pouvait acheter des sacs de cuir pour les céréales. A Tombouctou, le métier de boucher jouait un certain rôle<sup>2</sup>. Nombre des métiers énumérés plus haut: maçon, charpentier, boucher, tisserand de nattes et de tapis, étaient liés à l'activité même des villes et n'assuraient pas de services à la campagne. Néanmoins, le fait de leur existence prouve que le processus de la division sociale du travail

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 315 /les ateliers/, p. 81, 155, 180, 231 /les vêtements/.

<sup>2</sup> Ibn Battuta, p. 65; T el-F, p. 196 /nattes et tapis/; T el-F, p. 118, 197, 222; T es-S, p. 177, 180 /la construction/; T el-F, p. 187 /les sacs de Gao/; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 472 /les sandales/, p. 449 et V. Fernandes: Description..., op. cit., p. 85 /les bouchers/.

était en progrès. Cependant, ce processus n'était pas trop avancé puisque nous avons la preuve que les métiers pratiqués en ville, par exemple le tissage, le tannage des peaux, la maréchalerie, existaient également à la campagne<sup>1</sup>. La branche urbaine la plus forte de l'artisanat était le tissage et la couture qui s'y rattachait. C'était la campagne qui fournissait la matière première nécessaire à cet artisanat.

Le tissage urbain travaillait en grande partie pour l'exportation vers le Sahara. On en trouve la confirmation dans la description de Léon l'Africain et dans l'oeuvre de Valentin Fernandes, de la même époque mais tout à fait indépendante, et selon laquelle les tribus berbères étaient vêtues surtout de tissus de coton venant du Soudan<sup>2</sup>. La localisation de ce tissage dans les grandes villes commerciales et en particulier le tissage et la couture fortement développés de Tombouctou dans la région duquel la colonisation rurale était faible, prouvent que les tissus et les vêtements étaient dirigés sur l'exportation. En dehors des marchands qui achetaient des tissus, une partie des ateliers de tissage travaillait pour les souverains, les chefs, leur cour, et pour la partie la plus riche de la population urbaine.

Le lien qui existait entre le tissage et le commerce extérieur indique que la campagne ne pouvait être qu'un acquéreur de second ordre. De plus, nous savons que le tissage était pratiqué aussi à la campagne et qu'une partie seulement de la population rurale portait des vêtements de tissu alors que la majorité s'habillait de cuir ou ne portait pour tout vêtement qu'une ficelle-ceinture<sup>3</sup>. Seule la population islamisée, et il s'agissait-là des groupes riches et non pas de la population rurale, avait, du fait de sa position sociale et de sa religion, le devoir de s'habiller. C'est pourquoi si la population

---

<sup>1</sup> A propos des métiers ruraux, R. Mauny: Tableau..., op. cit., p. 343-354; R. Karpiński: Organizacja służebna..., op. cit.; T el-F, p. 20-21, 107-111; Ibn Battuta, p. 44.

<sup>2</sup> V. Fernandes: Description..., op. cit., p. 73; Léon l'Africain: Description..., op. cit., t. II, p. 465.

<sup>3</sup> Ch. Monteil: Le coton chez les Noirs, op. cit.



rurale s'approvisionnait en produits de l'artisanat, c'était souvent certainement sa propre production ou encore des articles de l'artisanat rural. Les achats de ce genre qui se faisaient aux marchés constituaient la partie du commerce local qui n'avait pas de rapport avec le commerce plus large entre la ville et la campagne. Par contre, les riches qui habitaient à la campagne pouvaient recevoir dans le cadre de la distribution d'État, des tissus et des vêtements.

Le matériel qui a été recueilli ici permet de supposer que les métiers urbains ne jouaient qu'un faible rôle dans l'échange avec la campagne, ce qui trouve confirmation à la fois dans le caractère de ces métiers, dans leur localisation et dans la structure générale du commerce. Le sel était donc sinon la seule, du moins la principale marchandise que les villes fournissaient à la campagne. La possibilité d'en acheter était pour les agriculteurs le plus puissant stimulant à un effort plus grand et à la production de plus grandes quantités de denrées alimentaires et de coton. Pour pouvoir acheter le sel coûteux, le cultivateur devait livrer une assez grande quantité de marchandises. C'est pourquoi les produits obtenus de la campagne en échange du sel couvraient non seulement l'exportation de denrées alimentaires et de tissus vers le Sahara /où l'on achetait le sel en échange/, mais encore assuraient l'alimentation et les vêtements d'une partie de la population des villes mêmes.

Les résultats de ces études amènent à la conclusion que les liens économiques entre les villes et la campagne au Soudan Occidental ne présentaient pas un caractère uniforme. Deux systèmes y coexistaient et même se complétaient et se conditionnaient réciproquement: la circulation non commerciale des biens organisée par l'État et l'échange de marchandises. Aussi bien le prélèvement et la répartition des tributs que l'échange menaient à une exploitation de la population rurale en faveur de celle des villes. En prélevant les tributs, l'appareil d'État cherchait à s'approprier une part aussi grande que possible des surplus produits à la campagne et à l'utiliser à ses propres fins. La

contrainte de l'État ne privait pourtant pas les paysans de la totalité des surplus. Cela laissait place au commerce organisé par les marchands, dont les conditions aboutissaient à une exploitation supplémentaire de la population rurale qui fournissait des marchandises à bon marché en échange du sel coûteux. L'étroite portée du marché local, l'absence de contacts entre les métiers urbains et la campagne étaient un élément de faiblesse dans l'économie des territoires de la boucle du Niger. Cela freinait le développement de l'agriculture, réduisait les stimulants et l'intérêt des paysans à une production plus rentable. Cela constituait aussi un danger pour les villes qui dépendaient trop des marchés extérieurs lointains.

### Résumé

L'existence du réseau urbain dont il vient d'être question a constitué le point culminant du développement économique des régions qui font l'objet de cette étude. Elle a été rendue possible par le fait que la production agricole, le commerce et l'organisation de la vie économique et sociale avaient atteint le niveau indispensable. Les villes se développèrent à la fois sous l'influence des facteurs politiques et sous l'influence du commerce extérieur lié au commerce local et inter-régional. La circulation commerciale des marchandises et la distribution non commerciale des biens, organisée par l'appareil d'État s'interpénétraient et se complétaient mutuellement. Ces deux facteurs assuraient aux villes une position privilégiée par rapport à la campagne qui, du fait du mécanisme du commerce et des tributs qui lui étaient imposés, était exploités en faveur des groupes qui habitaient les villes. Le rôle de l'État comme organisateur de la production a donné dans bien des cas des résultats économiques favorables. Le commerce créait également des stimulants pour augmenter la production. Mais ces stimulants étaient limités étant donné que, d'autre part, l'exploitation de la campagne approfondissait les différences sociales et menait à la formation d'un secteur

rural ayant des liens réels, mais limités avec l'extérieur, et d'un secteur urbain orienté sur le commerce lointain mais qui tirait de la campagne les moyens indispensables<sup>1</sup>. Les tendances à l'intégration de l'économie de ces territoires s'exprimaient dans l'important échange interrégional et dans l'interdépendance du développement des différentes régions. Mais en ce qui concerne les liens des villes avec l'arrière-pays rural, ces tendances furent maintenues dans la situation où les grandes villes étaient desservies par la campagne.

<sup>1</sup> Le résultat d'étude obtenu ici montre donc une analogie avec le modèle de double secteur des sociétés contemporaines arriérées, créé par W.A. Lewis: Theory of Economic Growth, London 1955. L'examen critique de ce modèle et son utilité dans les recherches historiques, W. Kula: Théorie économique du système féodal. Pour un modèle de l'économie polonaise 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles, Paris 1970, p. 9-12.





## Chapitre I

### LES CONFLITS SOCIAUX DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, on peut observer des changements dans le rapport des forces sociales de l'État du Songhay. Un nouveau groupe social est apparu: les administrateurs des domaines, des hommes originaires des basses couches de la société, mais riches et disposant d'un pouvoir étendu. La couche dirigeante s'accroissait en nombre. Le phénomène de prolifération rapide de la famille régnante avait des conséquences analogues. Chaque souverain avait plusieurs dizaines de fils qui prétendaient à des fonctions à la cour, dans l'armée ou dans l'administration des provinces<sup>1</sup>. Il s'ensuivait une lutte politique et militaire pour le pouvoir, sous laquelle se cachait le désir de conserver une position sociale et économique menacée par un trop grand nombre de concurrents<sup>2</sup>. Nos informations relatives à la famille des Askias peuvent également se rapporter aux familles régnantes locales, entraînées dans le système politique et administratif du Songhay. En confrontant deux informations, l'accroissement numérique du groupe dirigeant et l'abondance que nous connaissons bien, des denrées alimentaires dont ce groupe disposait, nous en viendrons à la conclusion ou bien que la production agricole avait augmenté ou alors que l'État exploitait davantage la population paysanne. Les deux processus intervenaient certainement.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, il se produisit une aggravation de l'exploitation de la campagne par les souverains et le groupe dirigeant, et l'intérêt de ce groupe pour

---

<sup>1</sup> Léon l'Africain: Description..., op. cit., t, II, p. 471; T el-F, p. 149-152, 215-217; T es-S, p. 211-215.

<sup>2</sup> T el-F, p. 155-175; T es-S, p. 134-164, 184-211.

l'économie rurale redoubla. La cause s'en trouvait-elle seulement dans l'accroissement numérique du groupe dirigeant? Il semble qu'il en existait d'autres. Les principales marchandises du commerce extérieur étaient l'or et les esclaves. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, la situation dans le commerce se mit à changer car une partie de l'or était transportée dans les factoreries portugaises. Ce commerce échappait au contrôle du Mali et du Songhay. Le changement des voies commerciales frappa les groupes dirigeants de ces deux États. Après la découverte de l'Amérique, la demande en or soudanais diminua, de même que la valeur de la monnaie métallique<sup>1</sup>.

La situation défavorable du commerce extérieur coïncida au XVI<sup>e</sup> siècle avec l'accroissement numérique du groupe dirigeant. La première conséquence en fut l'intérêt accru des souverains et des seigneurs pour une organisation et une exploitation meilleures de l'économie locale. C'était un indice positif qui pouvait pousser l'économie sur la voie du développement. Mais les revenus du commerce se réduisaient peut-être plus vite que n'apparaissaient les profits des réformes économiques. De 1528 jusqu'au début du règne de l'Askia Daoud, c'est-à-dire en 1549, une lutte acharnée pour le trône se déroula à Gao. En réalité, c'était une lutte entre les différentes fractions du groupe dirigeant, pour les revenus et la position sociale.

Les conflits ne se limitaient pas à la famille du souverain. L'Askia Ishaq imposa de lourdes taxes aux marchands de Tombouctou, ce qui fut jugé comme un acte de contrainte et d'arbitraire<sup>2</sup>. Le transfert sur les marchands d'une partie des charges qui résultaient de la réduction du commerce transsaharien fit naître une situation de conflit entre la cour et les marchands. Dans la situation nouvelle, les oulémas entrèrent eux aussi en conflit avec le souverain. A Djenné ils donnèrent en public à l'Askia Ishaq le nom d'opresseur<sup>3</sup>. Sous le règne de

---

<sup>1</sup> M. Bloch: Le problème de l'or..., op. cit.; F. Braudel: Monnaies et civilisations..., op. cit.; A.M. Watson: Back to Gold and Silver, op. cit.; M. Małowist: Wielkie państwa..., op. cit., p. 431-432.

<sup>2</sup> Tes-S, p. 164.

<sup>3</sup> Tel-F, p. 167.

l'Askia El-Hadj, le Kourmina-fari et ses frères s'emparèrent illégalement des tributs dûs aux chérifs<sup>1</sup>. Le conflit de l'Askia Daoud, puis de l'Askia El-Hadj avec le cadi de Tombouctou avait une base économique<sup>2</sup>. La réforme de l'Askia Daoud qui décida que le souverain hériterait de tous les biens des soldats alors qu'auparavant il ne prenait à leur mort que les chevaux, le bouclier et la lance<sup>3</sup>, ne fut certainement pas populaire non plus dans l'armée régulière du Songhay.

L'indice le plus flagrant du conflit qui minait l'homogénéité du groupe dirigeant fut la rébellion du balama Mohammed Es-Sadiq. Cette révolte éclata en 1588, sous le règne de l'Askia Mohammed Bani<sup>4</sup>. Les sympathies du milieu des oulémas allaient au balama Sadiq sur lequel les deux chroniques écrivent en termes louangeurs. L'armée le proclama Askia. Son camp rassemblait Hombori Kof, Bara-Kof et d'autres chefs moins importants. Il jouissait alors de l'appui non seulement des oulémas et de l'armée, mais encore de la population de Tombouctou, de nombreux fonctionnaires de l'Askia, des marchands<sup>5</sup>. L'Askia Ishaq II rassembla également des forces importantes et obtint le ferme appui de la population de Gao. Le conflit opposait donc deux villes: Tombouctou et Gao, ainsi que les divers groupements et couches de la classe dirigeante. L'Askia Ishaq II vainquit les troupes de Sadiq. Les représailles contre les rebelles furent terribles<sup>6</sup>.

Nous ne possédons sur les contradictions entre la classe dirigeante et la classe exploitée que des informations beaucoup moins précises. Nous savons pourtant que dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, il se produisit des cas de vente de population libre<sup>7</sup>. Il est certain aussi que le renforcement de l'exploitation de la population locale et les guerres qui de-

---

<sup>1</sup> T el-F, p. 225.

<sup>2</sup> T el-F, p. 201, 203.

<sup>3</sup> T el-F, p. 211.

<sup>4</sup> T el-F, p. 230-231; T es-S, p. 196-208.

<sup>5</sup> T es-S, p. 199-201; T el-F, p. 238-240.

<sup>6</sup> T el-F, p. 258; T es-S, p. 201, 205-206.

<sup>7</sup> T es-S, p. 160-161.



vaient toucher la population civile menèrent à une aggravation des contradictions de classes et du mécontentement des couches les plus basses de la société.

## Chapitre II

### INDICES POLITIQUES DE RÉGRESSION AU XVII<sup>e</sup> ET AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

En 1591, une expédition envoyée du Maroc, réussit à traverser le Sahara. L'État du Songhay s'écroula. Les événements politiques qui s'ensuivirent sont bien connus, aussi ne les répéterai-je pas<sup>1</sup>. Une nouvelle situation politique se forma au début du XVII<sup>e</sup> siècle: les Marocains exercèrent le pouvoir sur l'extrémité nord de la boucle du Niger et sur les villes de Gao, Tombouctou et Djenné. Un pacha résida à Tombouctou. Les descendants des Askias conservèrent le pouvoir au Dendi. Les Peuls du Macina et les Bambara obtinrent leur indépendance. Les États Bambara séparés commencèrent à se constituer. Les souverains du Mali reprirent également leur indépendance. Tous ces organismes d'État se combattaient les uns les autres.

L'unité politique qui durait depuis plusieurs siècles dans tout le bassin du Moyen Niger fut détruite. Elle fut remplacée par un morcellement qui alla en progressant. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, le Mali perdit complètement son caractère d'État. Le Dendi se décomposa

---

<sup>1</sup> J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 214 et suivantes; Bergaud-Villars: L'empire de Gao, un état soudanais au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, Paris 1942, p. 176 et suivantes; E.W. Bovill: The Golden Trade..., op. cit.; H. de Castries: La conquête du Soudan par Moulay Ahmed el Mansour, "Hesperis" III, 1923, p. 433-500; G. Paniel: Les préliminaires de la conquête du Soudan par Moulay Ahmed el Mansour, "Hesperis" XL, 1953, p. 185-198; E.W. Bovill: The Moorish invasion of the Sudan, "Journal of African Society" XXVI, 1926 et XXVII, 1927. L'ouvrage le plus vaste sur la situation économique et sociale en Afrique Occidentale au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles est S.M. Cissoko: Traits fondamentaux des sociétés du Soudan Occidental du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècles, B IFAN, série B, t. XXXI, 1969.

en plusieurs petits États<sup>1</sup>. Les Peuls du Macina présentèrent jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une organisation qui était plus proche de celle d'une tribu que d'un État. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle les Bambara créèrent deux États: Ségou et le Kaarta qui présentaient un niveau d'organisation inférieur à celui du Mali et du Songhay auparavant, mais qui furent au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, des organismes politiques solides dans les régions étudiées<sup>2</sup>. Le gouvernement des Marocains, limité à une petite partie de l'ancien Songhay subit peu à peu lui aussi une dégénérescence. Le pouvoir des pachas était chancelant.

Ces nombreux petits centres du pouvoir étaient sans cesse en lutte les uns contre les autres. Tant le Mali au XIV<sup>e</sup> siècle, que, plus tard, le Songhay, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles après la conquête de tout le bassin du Moyen Niger, avaient assuré sur leurs territoires la paix intérieure et l'ordre<sup>3</sup>. La notion de pouvoir était liée à celle de paix intérieure. Après le renversement du pouvoir fort et habile des Askias, le chaos éclata<sup>4</sup>. Les Marocains s'étaient proposés de prendre le pouvoir sur tout le territoire du Songhay, de maintenir l'unité politique dans la boucle du Niger et de procéder à l'exploitation pacifique de l'État conquis<sup>5</sup>. Mais ils ne purent y parvenir. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le démembrement politique des territoires de cette région devint définitif.

Les guerres qui se livraient au Soudan Occidental avaient souvent le pillage comme objectif. Le butin qu'on en rapportait jouait un grand rôle dans les revenus du groupe dirigeant. Cependant, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres avaient en même temps des objectifs politiques et lorsqu'un territoire était rattaché à l'État du Mali ou du Songhay, il devait payer

<sup>1</sup> V. Urvoy: Histoire des populations..., op. cit., p. 47-50; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 222, 223.

<sup>2</sup> Ch. Monteil: Les Bambara de Ségou et du Kaarta..., op. cit.

<sup>3</sup> J. Suret-Canale: Les sociétés traditionnelles..., op. cit., p. 121; Ibn Battuta, p. 44, 64; Tes-S, p. 188.

<sup>4</sup> Tes-S, p. 222-224.

<sup>5</sup> Tel-F, p. 300; Tes-S, p. 239.

le tribut mais il n'était pas pillé, sauf si le chef local refusait de s'en acquitter. On faisait des expéditions sur les territoires situés au-delà de la zone d'influence du Mali et du Songhay, les régions de la boucle du Niger furent libérées de la menace de pillage jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les guerres menées par les pachas de Tombouctou eurent aussi des objectifs politiques<sup>1</sup>. C'étaient aussi des objectifs politiques qui guidaient les souverains du Dendi dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et les Bambara de Ségou dans la seconde moitié. Mais peu à peu l'élément de pillage prit le dessus. Tel fut le caractère des expéditions contre le Macina<sup>2</sup>. Le pacha expliqua les raisons de l'expédition du Hombori en 1647, de la façon suivante: "la première, c'est que nous désirions... écarter les soupçons qu'aurait pu émettre quelque stupide imbécile qui, si nous avions laissé, sans rien faire, s'accomplir les actes de rébellion et de désordre contre notre autorité et sur nos terres... aurait dit que c'était à cause de notre faiblesse et de notre impuissance... La seconde raison qui m'a fait entreprendre cette expédition, c'est, d'une part, que la situation actuelle était critique et que, d'autre part, le palais manquait d'argent"<sup>3</sup>. C'est la preuve qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle la guerre avait encore des objectifs politiques, mais que le rôle et l'importance du pillage armé grandissaient considérablement. De la même façon, au Dendi, on considérait comme heureux le règne de l'Askia El-Amin car il fit de nombreuses expéditions et conquit de grandes richesses. Par contre, son frère et successeur régna longtemps, mais selon le chroniqueur il régna mal car "il ne fit aucune expédition, pas même une seule et affaiblit ainsi ses sujets si bien

---

<sup>1</sup> T es-S, p. 399-400 /luttres contre le Dendi/, p. 353 /missions d'Es-Sadi/, p. 431 /tribut de Hombori-Koï/.

<sup>2</sup> T es-S, p. 410-413, 418, 427, 431-432.

<sup>3</sup> T es-S, p. 434.

qu'il faillit causer leur ruine"<sup>1</sup>. Les expéditions des Peuls et des Bambara avaient un caractère analogue<sup>2</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Touaregs à qui le pacha avait imposé un tribut au siècle précédent, devinrent indépendants. Les deux parties organisèrent des expéditions l'une contre l'autre et en rapportèrent des butins<sup>3</sup>. Jusqu'aux années vingt du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Arma eurent l'avantage, mais ensuite les Touaregs prirent le dessus. Ils organisaient des embuscades et des pillages sur la route de Tombouctou à Kabara<sup>4</sup>. Cela obligea les Arma à réagir énergiquement. En 1736, le pacha interdit de vendre du grain aux nomades, ce qui provoqua la famine dans les oasis sahariennes. Un conflit éclata entre les Touaregs et les habitants de Tombouctou<sup>5</sup>. Les deux armées s'affrontèrent le 23 mai 1737 et la bataille s'acheva par la défaite totale des Arma<sup>6</sup>. C'est ce qui décida de la supériorité des Touaregs qui dura jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Des combats opposèrent également les Touaregs et les Foulbés. Ils avaient le caractère d'expéditions de pillage<sup>8</sup>.

Le caractère de pillage que portaient les guerres eut de profondes conséquences économiques et politiques. Il fallait moins de talent d'organisation et de moyens pour exécuter des attaques armées que pour administrer l'économie de vastes territoires. De nombreux chefs de groupes ethniques et de régions de second ordre désirèrent donc renforcer leur position en organisant des incursions armées. Au début, les chefs locaux collaborèrent avec ceux des grands États<sup>9</sup>. A mesure que

<sup>1</sup> T es-S, p. 471-472.

<sup>2</sup> T es-S, p. 410, 418; T en-N, p. 71, 110, 119, 213, 246.

<sup>3</sup> T en-N, p. 11, 40, 78, 100, 229 /les Arma attaquent les Touaregs/, p. 141, 161-163, 167, 181, 195, 212-213, 231, 244 /pillages touaregs/.

<sup>4</sup> T en-N, p. 86.

<sup>5</sup> T en-N, p. 157 /la famine au Sahara/.

<sup>6</sup> T en-N, p. 176-181 /description de la bataille/.

<sup>7</sup> T en-N, p. 120, 181, 232, 253.

<sup>8</sup> T en-N, p. 133, 211 /combats des Touaregs contre les Peuls/, p. 111 /pillages Peuls/.

<sup>9</sup> T es-S, p. 381, 389, 401, 411-413, 418, 428-429, 433.

s'affaiblissait le pouvoir des pachas au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces chefs locaux se libérèrent et menèrent la lutte à leur propre compte<sup>1</sup>.

Les combats entre les centres de plus en plus réduits du pouvoir sont l'une des manifestations de l'anarchie, la seconde étant l'état intérieur de ces unités politiques, le degré d'efficacité de leur action. Le matériel dont nous disposons concerne avant tout l'État des pachas de Tombouctou. Nous possédons moins d'informations sur le Dendi et les Bambara. L'État des pachas de Tombouctou englobait au début les terrains riverains du Niger, de Djenné à Gao. Au XVII<sup>e</sup> siècle différentes garnisons se révoltèrent et rompirent leurs liens avec Tombouctou<sup>2</sup>. La fréquence des changements au trône des pachas peut servir de critère de la situation politique intérieure. A partir de 1612, date à laquelle le souverain du Maroc cessa de nommer les pachas et où les liens avec le pays se relâchèrent pour, finalement, se rompre complètement, ces changements se firent généralement par la force. En prenant pour base des périodes de 20 ans, on a enregistré le nombre suivant de pachas:

De 1591 à 1610	- 7
De 1611 à 1630	- 7
De 1631 à 1650	- 9
De 1651 à 1670	- 14
De 1671 à 1690	- 24
De 1691 à 1710	- 39
De 1711 à 1730	- 26
De 1731 à 1750	- 25

Certains souverains régnèrent quelques jours à peine, d'autres furent choisis et renversés plusieurs fois<sup>3</sup>. La fréquence des changements au trône des pachas s'intensifia constamment jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. A partir de 1711, il se produisit un léger fléchissement. Entre 1691 et 1710, la durée

<sup>1</sup> T en-N, p. 112-113, 187, 217.

<sup>2</sup> T es-S, p. 357-359, 362, 380-382, 402-404, 438-439.

<sup>3</sup> Liste d'après le T en-N, p. 364-373; voir aussi p. 261-278.

moyenne d'un règne était à peu près de six mois. Après 1711, elle fut de moins d'un an. En outre, le titre de pacha était autre en réalité au XVII<sup>e</sup> siècle qu'au XVIII<sup>e</sup> étant donné qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle son pouvoir se limitait à Tombouctou. Les caïds, les hakems et autres commandants Arma changeaient tout aussi souvent<sup>1</sup>.

Le pouvoir se réduisait, aussi bien du point de vue du territoire que de la durée, ce qui, en fait, conduisait à sa décadence. Vers 1780 /Tedzkiret en Nisian n'embrasse plus cette époque/, le titre de pacha et le système administratif créé par les Arma disparurent complètement<sup>2</sup>. La chute du pouvoir fut provoquée par la lutte permanente entre les Arma de différentes garnisons et même d'une seule ville. A Tombouctou on combattit sans interruption au XVIII<sup>e</sup> siècle et il arriva que les différents quartiers de la ville fussent aux mains de groupes en lutte les uns contre les autres<sup>3</sup>.

Les conflits avec les autres groupes sociaux s'aggravaient aussi. Les marchands étaient particulièrement exposés au pillage découlant de l'anarchie et de l'arbitraire<sup>4</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des conflits armés éclatèrent ouvertement entre les Arma et les oulémas. C'est en 1719 qu'eurent lieu les événements les plus dramatiques. Les legha du pacha Mansour s'étaient emparés de la ville. On appelait legha les esclaves qui constituaient les unités de la garde de hautes personnalités<sup>5</sup>. L'arbitraire régnait dans la ville<sup>6</sup> et tous les groupes de la population urbaine étaient lésés. A cause des pillages, on annula même le service divin du vendredi dans les mosquées, les gens priaient chez eux. Les legha impunis tuèrent le chérif, ce qui provoqua une inter-

<sup>1</sup> T en-N, passim. Liste des noms p. 272-285 et 297-299.

<sup>2</sup> M. Delafosse: Les Noirs..., op. cit., p. 81; du même auteur, HSN, t. II, p. 240-281; Cpt. Péfontan; Les Arma, BCEHS AOF, 1926.

<sup>3</sup> T en-N, p. 80-83, p. 93, p. 96, 119, 129, 130, 133-138, 197.

<sup>4</sup> T es-S, p. 395, 437.

<sup>5</sup> T en-N, p. 31, 43-50, 124, 126, 170, 227, 234.

<sup>6</sup> T en-N, p. 30, 226, 43-50 /description complète des pillages legha et des combats dans la ville/.

vention armée des chérifs et de leurs partisans. Le pacha Mansour fut vaincu, la répression contre ses legha fut sanglante<sup>1</sup>.

Ces événements montrent dans quel état d'anarchie était tombé Tombouctou au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le pacha fondait son pouvoir non plus sur les razzias dans les États voisins, mais sur le pillage des habitants de sa propre capitale. En 1696, lorsque le caïd Ahmed El-Kalifa et ses hommes organisèrent les attaques sur les routes, le pacha avait encore réagi rapidement et efficacement<sup>2</sup>. Au cours des 50 années suivantes, les attaques de pillage organisées par les Arma devinrent un élément de la vie quotidienne<sup>3</sup>. Ainsi, les Arma qui constituaient le groupe dirigeant perdaient la capacité de gouverner. Ce groupe était intérieurement brisé et miné par les querelles.

Au Dendi, jusqu'en 1660, les changements au trône des Askia ne furent pas assez fréquents pour qu'on puisse parler d'anarchie. Ce n'est qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que le Dendi se morcela en un grand nombre de petits États qui ne jouèrent plus aucun rôle politique.

Les luttes entre nomades n'étaient pas un phénomène nouveau au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles. Nous savons qu'il en avait déjà éclaté aux siècles précédents<sup>4</sup>. Par contre, l'État Bambara ne tomba pas en décadence. Il était plus solide que celui des Arma ou que le Dendi et les tendances qui unissaient le groupe dirigeant s'y révélèrent plus fortes que les aspirations centrifuges<sup>5</sup>.

La question se pose de savoir ce qui a provoqué cette régression politique, quelles en étaient les circonstances économiques et sociales profondes.

<sup>1</sup> T en-N, p. 49-50, 227-228.

<sup>2</sup> T en-N, p. 147, 149.

<sup>3</sup> T en-N, p. 80, 83, 87, 123, 131, 147, 150, 161, 163, 203-204, 206.

<sup>4</sup> T en-N, p. 93, 119, 156, 160 /luttes réciproques/, p. 133, 211 /luttes contre les Peuls/; V. Fernandes: Description..., op. cit., p. 91, 92.

<sup>5</sup> Ch. Monteil: Les Bambara..., op. cit., p. 55-57, 66-71 et suivantes.

## Chapitre III

## LA SITUATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

## L'EXPORTATION DES ESCLAVES

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les revenus provenant du commerce de l'or qui passait par Djenné, Tombouctou et Gao, diminuèrent. On chercha donc à exporter du Soudan une autre marchandise qui pût compenser les pertes. Le Soudan Occidental exportait de l'or, des esclaves, des produits de l'artisanat, des denrées alimentaires et des marchandises de luxe: ivoire, plumes d'autruche, onguents. La valeur de l'or exporté diminuait, le volume de l'exportation des marchandises de luxe était limité, les denrées alimentaires et les produits de l'artisanat étaient destinés à la population peu nombreuse des oasis sahariennes et aux nomades, bref, le volume des exportations était restreint. Il y avait une marchandise dont l'exportation pouvait être augmentée, c'étaient les esclaves. Leur exportation vers les pays de l'Islam était un phénomène ancien. Mais au XVI<sup>e</sup> siècle, la mise en exploitation de l'Amérique entraîna une demande considérablement plus grande en esclaves. C'est la situation qui régnait sur la côte de l'Afrique Occidentale et le nombre d'hommes qui en furent exportés que nous connaissons le mieux<sup>1</sup>.

On continuait à exporter des hommes des régions étudiées dans cet ouvrage, avant tout vers le nord, à travers le Sahara. Les comptoirs de la Côte étaient trop éloignés. Après la conquête du Songhay, l'expédition réussie du Caïd Mami, en 1592, attira à Tombouctou un tel nombre d'esclaves que leur prix tomba brusquement<sup>2</sup>. On peut supposer sur cette base que le mar-

<sup>1</sup> J.D. Fage: A history of West Africa, Cambridge 1969, p. 81-95; P. Verger: Flux et reflux de la traite des nègres entre le Golfe de Benin et Bahia de Todos os Santos, Paris 1968, p. 652-657; M. Kula: Początki czarnego niewolnictwa w Brazylii / Les débuts de l'esclavage noir au Brésil, Wrocław 1970, p. 109-111; M. Małowist: Europa i Afryka Zachodnia w dobie wczesnej ekspansji kolonialnej / L'Europe et l'Afrique Occidentale au début de l'expansion coloniale, Warszawa 1969, p. 279-281, 364, 568.

<sup>2</sup> T es-S, p. 243.



ché d'écoulement était limité. Quand l'offre augmenta, le prix des esclaves diminua.

Nous avons de nombreuses notes sur l'enlèvement des esclaves et l'accroissement de leur vente<sup>1</sup>. Dans son ouvrage, A. Adu Boahen estime à environ 10 000 par an le nombre d'hommes exportés au XIX<sup>e</sup> siècle du Soudan Occidental et Central, dont environ 2500 par Tombouctou et T.F. Buxton respectivement à 20 000 et 5000<sup>2</sup>. Il s'agit-là des esclaves qui parvenaient au Maroc, en Tunisie et en Égypte, mais les pertes de population étaient évidemment plus élevées. On peut admettre que ces nombres étaient semblables au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, il ne s'agit-là que d'un ordre de grandeur et non de chiffres exacts. On peut donc en tirer deux conclusions: 1/ La diminution des revenus des groupes dirigeants au Soudan Occidental a incité ces groupes à organiser l'enlèvement et la vente d'un plus grand nombre d'hommes. 2/ Le marché d'écoulement était limité et par conséquent l'exportation des esclaves l'était aussi ou alors leur prix diminuait. Les groupes dirigeants ne pouvaient donc pas, par ce moyen non plus, maintenir leurs revenus au niveau qu'ils désiraient. Il s'ensuivit un appauvrissement des membres du groupe dirigeant et de ce groupe dans son ensemble. Etant donné le faible peuplement des régions de la boucle du Niger, même une augmentation de quelques centaines d'esclaves dans l'exportation annuelle, ce qui entraînait la perte de plus d'un millier de personnes /tuées ou décédées/ était un indice qui influait très fortement sur l'aggravation de la situation économique.

Les esclaves étaient fournis par les guerres. Au début il n'y eut donc pas de contradiction entre les guerres et le commerce<sup>3</sup>. Même au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce continua malgré l'anarchie croissante. Tedzkiret en-Nisian évoque à plusieurs

<sup>1</sup> T el-F, p. 142, 298; T es-S, p. 400-401, 431; T en-N, p. 10, 11, 54, 77, 121, 142, 155, 156; Ch. Monteil: Les Bambara..., op. cit., p. 47, 50, 73, 74, 78, 85.

<sup>2</sup> A. Adu Boahen: Britain, the Sahara and the Western Sudan 1788-1861, Oxford 1964, p. 127-128. Calculs de T.F. Buxton, tirés de l'ouvrage The African Slave Trade, London 1839, cité d'après A. Adu Boahen.

<sup>3</sup> T es-S, p. 243, 387; T el-F, p. 319-320.

reprises l'arrivée à Tombouctou de grandes caravanes apportant du sel et des marchandises du Maghreb, ainsi que le transport fluvial animé entre Tombouctou et Djenné<sup>1</sup>. Les marchands faisant le commerce des vêtements et des tissus importés sont mentionnés plusieurs fois<sup>2</sup>. En dehors de l'or, les noix de cola<sup>3</sup> sont bien confirmées parmi les marchandises importées du sud à Tombouctou. Mais l'anarchie ne fut pas sans influence sur les frais du commerce et sur l'habileté des marchands. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, les caravanes ne venaient à Tombouctou qu'une fois par an, entre autre par raison de sécurité. Les marchands ne se sentaient en sécurité ni dans cette ville, ni sur les routes. Le commerce était exposé à de grands risques<sup>4</sup>.

Les institutions déperissantes de l'État ne pouvaient assumer la sécurité aux marchands qui, en conséquence, cherchaient d'autres formes de protection. Ils acceptaient "l'hospitalité" des personnes influentes et puissantes de la ville. Nous rencontrons cette coutume pour la première fois en 1696 où elle était déjà si courante que certains groupes de marchands étaient liés en permanence à des groupes déterminés d'Arma<sup>5</sup>. Mais cela ne donnait une protection que sur le territoire des villes alors que les routes demeuraient peu sûres. D'autres moyens étaient donc nécessaires. Il y avait d'abord la prudence dans les transactions réalisées où l'on n'engageait qu'une partie des biens que l'on possédait. Ensuite, les marchands avaient des détachements armés à leur disposition directe<sup>6</sup>, mais cette forme de protection n'était pas générale. Tous les moyens employés pour protéger le commerce et les marchands n'é-

<sup>1</sup> T en-N, p. 89, 109, 123, 203, 240 /les caravanes/, p. 83, 87-88, 131, 141, 150, 152, 210 /transport fluvial/.

<sup>2</sup> T en-N, p. 80, 123.

<sup>3</sup> T en-N, p. 19, 74, 96, 126, 238.

<sup>4</sup> T en-N, p. 142, 163-166, 170, 195, 222, 229-231, 244 /attaques sur les routes, en particulier sur la route Tombouctou-Kabara/, p. 83, 87-88, 131, 150, 152 /attaques des barques sur le Nigér/.

<sup>5</sup> T en-N, p. 88, 125, 147, 204.

<sup>6</sup> T en-N, p. 174.

Contributions imposées aux marchands  
dans la I<sup>ère</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

Année	Montant de la somme	Destination	Page du Tedzkiret en Nisian
1714	Montant inconnu de l'auteur de la chronique, payable en cauris	Expédition que le pacha n'organisa pas, ce pourquoi il fut renversé.	225
1726	4000 mitkals	Le pacha recueillit lui-même 2500 mitkals. Il mobilisa les soldats, mais les renvoya sans avoir rien payé, 4 mois plus tard, il était renversé.	90
1732	100 mitkals	Le pacha s'empara de tout ce qui lui valut d'être renversé par l'armée. Il avait régné 1 mois et 17 jours.	54
1734	4000 mitkals	L'armée en reçut une partie. Le pacha régna deux mois et demi.	19
1735	600 mitkals /ou 1 200 000 cauris/	Le pacha "se contenta de prélever la contribution", il ne fit pas d'expédition et fut renversé après 52 jours de règne.	101
1736 à Djenné	400 000 cauris /environ 200 mitkals/	Destiné à Mulay Abdallah, de la famille régnante du Maroc. La contribution fut versée sous menace d'emprisonnement.	103

1737	2000 mitkals	Distribué entre les soldats avant l'expédition contre les Touaregs.	168
1738 juillet	1000 mitkals	Destiné à l'armée réunie à la nouvelle que les Touaregs approchaient. Le pacha fut renversé après 2 mois de règne.	190
1738 novembre	1500 mitkals /ou 3 000 000 de cauris/	Distribué aux soldats qui partaient pour une expédition armée d'où ils revinrent avec un grand butin.	107
1740	1000 mitkals	Distribué aux soldats. Malgré cela, le pacha fut renversé 5 mois plus tard. Il n'organisa pas d'expédition.	238
1742	4000 mitkals	Le pacha en distribua une partie aux soldats et garda le reste. L'armée jugea qu'il en avait trop pris et le renversa.	138
1744	4000 mitkals	Le pacha perçut cette somme et "la mangea tranquillement" sans faire, à ce moment, la moindre expédition.	132
1748 mars	4000 mitkals	Distribué à l'armée; les principaux commandants reçurent 200 mitkals, les autres 150 chacun. Malgré l'expédition à Djenné, le pacha fut renversé. Les marchands versèrent la somme par crainte des répressions.	95
1748 octobre	2500 mitkals	Distribué aussitôt après l'élection du pacha qui fut renversé 3 mois plus tard.	239

taient pas absolument efficaces. Il arrivait aux marchands d'être pillés, même s'ils étaient les "hôtes" de personnalités marquantes de la ville<sup>1</sup>. Le fait que le marchand laissait une partie de son capital et ne l'engageait pas dans les transactions réduisait, mais ne supprimait pas le danger. Les escortes armées ne jouaient pas leur rôle puisque le pillage sur les routes était un phénomène général.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les pachas ne possédaient pas les moyens indispensables pour organiser des expéditions en vue de débarrasser les routes des brigands. On imposa donc aux marchands d'importantes contributions payables en une fois.

Au début, ces contributions devaient fournir les moyens de protéger les marchands contre les brigands. Il se peut également que les marchands aient ainsi financé les expéditions pour pouvoir acheter ensuite les esclaves enlevés. Mais les pachas dilapidèrent la majorité des contributions en totalité ou en partie sans organiser d'expéditions. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les contributions perdirent donc leur rôle primitif et devinrent un moyen de plus de piller les marchands. Nous connaissons plusieurs cas où ces derniers payèrent sous la menace de la prison et par peur du pacha.

Tout cela fit monter les frais de l'activité commerciale et contribua à diminuer les profits qui en découlaient ou à faire monter les prix. Ainsi dans le domaine du commerce, la situation allait vers une régression de plus en plus profonde étant donné que toutes les mesures préventives aggravaient la crise.

#### Chapitre IV

##### AFFAIBLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DU BASSIN DU MOYEN NIGER ET LES MIGRATIONS

Les guerres et les pillages étaient dûs au fait que le groupe dirigeant cherchait à compenser ses pertes de revenus. La rapine organisée allait de pair avec des destructions qui ré-

---

<sup>1</sup> T en-N, p. 81, 125.

sultaient de l'impunité et de la démoralisation des détachements armés. Les fréquents pillages empêchaient de reconstituer le cheptel, de même que le vol des céréales pouvait empêcher les semailles. Pendant les combats, on dévastait les champs cultivés et les récoltes, on coupait les arbres en vue d'affaiblir les adversaires, mais cela se répercutait sur l'économie de toute la région<sup>1</sup>. Les parties belligérantes subissaient naturellement des pertes en hommes tués dans les combats<sup>2</sup>. Le but des expéditions était d'enlever des esclaves. Toutes ces circonstances entraînèrent une baisse numérique de la population<sup>3</sup>.

La population agricole risquait d'être pillée, enlevée et vendue. L'attrait des régions situées dans la boucle du Niger diminue. Par contre, les routes commerciales menant vers le sud devinrent plus importantes et plus attrayantes. C'est ainsi que Kong, Kankan, Bobo-Dioulasso, Sikasso, etc., prirent beaucoup d'importance. Ces changements amenèrent un déplacement de la population agricole vers le sud. Ces migrations ont été signalées par Y. Person et D.T. Niane<sup>4</sup>. C'est sur le segment nord de la boucle du Niger, du Macina aux environs de Gao, en passant par Tombouctou, que l'exode de la population fut le plus sensible. Il fut également ressenti dans les environs de Djenné exposés à la destruction. Il semble qu'au Dendi, la situation ait été moins pénible, surtout à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, où cessèrent les attaques des pachas de Tombouctou. C'étaient les terrains de la colonisation et les États Bambara qui se trouvaient dans la meilleure situation. Ils étaient moins exposés aux attaques et pouvaient attirer la population réfugiée du nord. Les auteurs des chro-

<sup>1</sup> T es-S, p. 412, 427, 430, 431; T en-N, p. 77, 155, 187, 211, 246.

<sup>2</sup> T en-N, p. 209, 246. Liste des Arma tués dans la bataille contre les Touaregs, p. 178-181.

<sup>3</sup> Le T en-N mentionne souvent des villages détruits, abandonnés, p. 61, 77, 181, 208-209.

<sup>4</sup> Y. Person: Les ancêtres de Samori, "Cahiers d'Études Africaines" 13, vol. IV, 1963, p. 125-158; D.T. Niane: Mise en place des populations de la Guinée, "Recherches Africaines" N° 2, 1960, p. 40-53.

niques attirent l'attention sur le grand nombre des Bambara. On peut tirer des conclusions analogues de la tradition orale recueillie par Ch. Monteil. C'est peut-être pour cela que les États Bambara furent plus durables.

Les mouvements de migration englobèrent également les nomades Peuls et Touaregs. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, les Peuls qui s'étaient installés au XV<sup>e</sup> siècle dans le Macina, se déplacèrent par groupes vers l'est<sup>1</sup>. Par contre, les migrations des Touaregs se dirigèrent du nord au sud. Le Tarikh es-Soudan indique qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, "l'autorité des Touaregs ne s'était jamais étendue au-delà du Fleuve"<sup>2</sup>. En 1647, ils attaquèrent Gao et Tombouctou. Ils renouvelèrent leurs attaques au cours des décennies suivantes. Avec l'accord des pachas, en 1655, certains groupes de nomades s'installèrent près de Tombouctou<sup>3</sup>. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire où les Touaregs menaient leur vie nomade s'étendit sensiblement. Ils franchirent le Niger et la première information que nous ayons à ce sujet date de 1720<sup>4</sup>. Après la grande défaite des Arma en 1737, le processus de déplacement des nomades vers le sud s'accéléra certainement, au détriment de la population sédentaire<sup>5</sup>. En résultat, les terrains où dominait l'élevage nomade s'étendirent au détriment des terrains où l'agriculture était sédentaire. Cela provoqua une baisse de la production agricole que ne put compenser l'élevage nomade de moindre rendement ainsi que la disparition des formes d'organisation agricole tels que les domaines des souverains Songhay du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Ch. Monteil: Les Bambara..., op. cit., p. 39 et suivantes; T en-N, p. 153.

<sup>2</sup> T es-S, p. 41.

<sup>3</sup> T el-F, p. 317; T es-S, p. 484.

<sup>4</sup> H. Lhote: Contribution..., op. cit., p. 396-403; T en-N, p. 91, 229.

<sup>5</sup> T en-N, p. 181. Voir aussi Cl. Mangeot; P. Marty: Les Touaregs de la boucle du Niger, op. cit.

## Chapitre V

## FAMINES ET ÉPIDÉMIES

Les chroniques soudanaises fournissent un abondant matériel sur les fléaux naturels des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il s'agissait avant tout des famines et des épidémies<sup>1</sup>:

Nous manquons d'informations de source pour le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles. Il est difficile d'admettre ex silentio qu'il n'y eut absolument pas d'épidémies dans cette période. Il est vrai qu'Antonio Malfante a indiqué qu'il n'y en avait pas sur les bords du Niger<sup>2</sup>. On connaît un cas d'invasion de sauterelles au Mali au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, et les épidémies du XVI<sup>e</sup> siècle au Songhay, en 1536, 1548, 1551 et 1582<sup>4</sup>. Bien qu'elles aient décimé la population, ces épidémies ne provoquèrent pas la ruine de la vie économique et sociale. Elles furent suivies de périodes de prospérité et c'est à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que la population des villes fut la plus nombreuse<sup>5</sup>. A quoi faut-il attribuer le fait que ces épidémies ne furent pas aussi dangereuses que celles du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles? A mon avis la situation économique générale qui, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle permit de compenser rapidement les pertes, y fut pour beaucoup. L'efficacité de l'administration d'État y joua également un grand rôle. On manque d'informations sur les famines du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui ne veut pas dire que toutes les années de ce siècle aient été prospères dans l'agriculture. Mais les souverains et le groupe dirigeant possédaient des réserves

<sup>1</sup> S.M. Cissoko: Famines et épidémies à Tombouctou et dans la Boucle du Niger du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, B IFAN, série B, t. XXX, fasc. 3, 1968, p. 806-821. L'auteur insiste fortement sur les conditions climatiques causes des fléaux.

<sup>2</sup> A. Malfante /dans/ Ch. de la Roncière: La découverte..., op. cit.

<sup>3</sup> Ibn Battuta, p. 61.

<sup>4</sup> T el-F, p. 174-175; T es-S, p. 151, 168, 182.

<sup>5</sup> T el-F, p. 262, 312.

Fléaux naturels au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles

Années	Nature du fléau. Manifestations	Causes directes	Source
1616-1617	Famine, vie chère. Relation 1 mitkal d'or = 500 cauris. Après la famine, épidémie, nombreux morts. Elle dure deux ans. Appauvrissement de la population. Le pacha libère la population de la dîme en 1618.	Trop grande crue en 1616. Inondation des champs et détérioration des cultures, diminution du cheptel. La famine provoqua une épidémie. En 1617, sécheresse.	T es-S, p. 337-339, 341
1639-1643	La famine éclate en 1639 à Djenné, puis s'étend à toute la boucle du Niger. A Djenné, révolte contre le pacha. Prise de ses biens de Djenné et de Tombouctou. Son trésor était vide.	Cause inconnue. Elle éclata à Djenné on suppose donc que les récoltes avaient été mauvaises dans cette région.	T es-S, p. 398, 400, 402, 404
1657-1659	Épidémie. De nombreuses personnes meurent. On appela l'épidémie "une grande calamité".	-	T en-N, p. 5-6.
1659-1672	Épidémie en 1672. Vraisemblablement il y avait eu famine en 1669-1671.	Sécheresse de 1669-1670. Trop grande crue en 1670.	T en-N, p. 7, 256, 257
1688	Épidémie dite Tali	-	T en-N, p. 10, 191
1695	Famine dite Bachi	-	T en-N, p. 100

1704	Famine et épidémie dite Bana-Fasa en Bambara "nerf de la maladie" ou "maladie des nerfs"	Trop grande crue du Niger	T en-N, p. 14
1711-1716	Grande famine dite mina-kikoi; engloba toute la boucle du Niger. La relation tomba à 1 mitkal d'or = 700 cauris. Introduction d'une nouvelle mesure de blé de faible capacité. Révolte de la garnison de Djenné en 1713. En 1714, contribution	-	T en-N, p. 63, 191-192
1721-1722	Famine dite Alteq ou Karbai-Hornou	-	T en-N, p. 192
1738-1756	Famine dite 10 000 Bari Bourri. D'une intensité considérable et de longue durée. Dépeuplement, paupérisation. Épidémie. Le prix du blé monte jusqu'à 10 000 cauris le gobelet. Ruine de l'artisanat. La relation du mitkal ne change pas: 1 m = 3000 cauris. Contribution 7 fois.	-	T en-N, p. 116-117, 180-191
Les données manquent, les informations suivantes sont incomplètes.			
1770-1771	Famine à Tombouctou		P. Marty: Les Chroniques de Qualata et de Nema /Soudan Fr./ Rev. etud. isl. 1927, fasc. 3-4, p. 355-426, 531-575.
1792-1793	Épidémie à Qualata. Possible antérieurement ou simultanément à Tombouctou.		
1795-1796	Sauterelles aux environs de Tombouctou /à l'ouest de la ville/.		



de nourriture et dans les villes on distribuait du riz, du lait, du bétail à la population pauvre<sup>1</sup>.

Et voici la liste des fléaux naturels au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles /tableau 3/.

Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, nous connaissons 7 cas de famine et d'épidémie. Au total, il y eut dans ce siècle 16 années de fléaux naturels. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous possédons un matériel complet allant jusqu'à 1756. Dans ces années, on connaît 4 périodes de famine et d'épidémie. Le nombre total des années de fléaux naturels est de 28 sur 57. La situation avait donc sensiblement empiré par rapport au XVII<sup>e</sup> siècle, pourtant défavorable. Chaque année de fléau causait de nombreuses victimes humaines.

Les inondations et les périodes de sécheresse dont parle la chronique ne peuvent être considérées que comme les causes directes de la famine. Elles avaient une intensité telle qu'il faut en rechercher les raisons plus profondes. Je rattacherai la famine à la situation économique et politique générale de cette époque. Les guerres et les rapines, la destruction des récoltes et des troupeaux avaient affaibli l'économie. L'ampleur de l'exportation des esclaves et celles des migrations avaient réduit le nombre des habitants, surtout dans l'agriculture. Cela avait abouti à une baisse de la production agricole et limité les possibilités de reconstruire l'économie après une année de mauvaise récolte. Au XVII<sup>e</sup> siècle les pachas étaient dans une situation qui ne leur permettait pas d'aider efficacement les victimes des fléaux naturels, mais ils avaient encore la possibilité d'exonérer la population des impôts<sup>2</sup>. La situation s'aggrava tellement au XVIII<sup>e</sup> siècle que pendant la pire période de famine et d'épidémie de 1738 à 1756, les pachas imposèrent par sept fois de grandes contributions aux marchands. Le trait essentiel de la politique des pachas du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'était donc pas l'aide accordée à la population, mais le fait qu'ils rejetaient sur elle tout le

<sup>1</sup> Voir le chapitre consacré à l'agriculture et aux villes du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles.

<sup>2</sup> Tes-S, p. 341.

poids du fléau. Cela prouve une absence totale de moyens et l'impossibilité où se trouvaient les souverains de mener une politique à long terme quelle qu'elle fût.

Les crises provoquées par la famine empiraient encore la mauvaise situation et en entraînaient de nouvelles. Si l'on peut considérer que la baisse démographique était une cause de famine, la famine à son tour contribuait à réduire encore la population et à diminuer la production agricole. La diminution de la production agricole ne portait pas seulement sur les denrées alimentaires, mais également sur le coton. En conséquence, les artisans, privés de matière première, n'avaient plus de travail. Pendant la famine de 1738-1756, les tissus et vêtements de toute sorte firent complètement défaut. Le coton disparut presque entièrement de Djenné dont les environs étaient le centre de cette culture. Les gens se couvraient de peaux ou de feuilles. Les plus riches seuls portaient des vêtements en tissu "kas" qui naguère était utilisé par les pauvres. Un coude de cotonnade coûtait jusqu'à 100 cauris<sup>1</sup>.

La famine était accompagnée d'un changement dans la relation entre l'or et le cauris. Cette relation était d'ordinaire de 2000 à 3000 cauris pour un mitkal d'or<sup>2</sup>. Mais en temps de famine, le prix de l'or baissait tandis que celui du cauris montait<sup>3</sup>. L'augmentation de prix du cauris était due à celle des produits alimentaires et à l'accroissement de la demande en monnaie servant au commerce local. La crise du commerce extérieur était en grande partie provoquée par la chute de la valeur de l'or sur le marché mondial. Cela entraîna au Soudan Occidental toute une série d'effets négatifs et parmi eux la famine qui à son tour aboutissait à une nouvelle chute de la valeur de l'or. Quand le prix de l'or baissait, les marchands étaient exposés à des pertes. Dans le commerce comme dans l'artisanat, les effets de la famine menaient donc à la régression. Et cette régression avait un caractère durable.

<sup>1</sup> T en-N, p. 118.

<sup>2</sup> T en-N, p. 101, 107, 190.

<sup>3</sup> T es-S, p. 338; T en-N, p. 63. Il en fut ainsi sauf de 1738 à 1756. T en-N, p. 190. Voir aussi S.M. Cissoko: Famines..., op. cit.

Avons-nous le droit de généraliser les informations concernant les famines et les épidémies de Tombouctou à tout le territoire du Moyen Niger? La situation du Macina, du delta central du Niger et des environs de Djenné était intimement liée aux famines de Tombouctou dont ces régions constituaient le grenier à blé. Et lorsque les récoltes y étaient mauvaises, la famine éclatait dans la ville. Djenné ressentait les effets du fléau à la même période<sup>1</sup>. La famine de 1639-1643 engloba tout le bassin du Moyen Niger, celle de 1738-1756 régna "de la contrée de Benba au territoire de Djenné. Elle s'étendit aussi au pays de Dirma, de Bara... et des pays voisins, depuis le Haoussa jusqu'au Gourma" /c'est-à-dire sur les deux rives du Niger/<sup>2</sup>. Nous savons que sous le règne de l'Askia El-Amin /1612-1617/, la famine régna au Dendi. C'était la même famine qui est confirmée pour Tombouctou en 1616-1617. Au Dendi, elle ne dura que six mois et l'Askia donna l'ordre d'abattre le bétail et de distribuer la viande aux pauvres<sup>3</sup>. Ainsi le fléau fut moins douloureux au Dendi où l'on s'efforça de le combattre. Les sources ne donnent pas d'informations sur la situation au Dendi dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles.

## Chapitre VI

### LES VILLES ET LES MARCHÉS

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, deux des quatre grandes villes du Soudan Occidental, Niani et Gao, disparurent. La capitale du Mali fut détruite au XVII<sup>e</sup> siècle par les Bambara. Les sources du XVIII<sup>e</sup> siècle ne parlent pas de l'existence de Niani qui, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, n'était qu'un petit village. Sa décadence fut provoquée en premier lieu par la dispa-

<sup>1</sup> T es-S, p. 398, 400; T en-N, p. 63, 191-192.

<sup>2</sup> T es-S, p. 398; T en-N, p. 116.

<sup>3</sup> T es-S, p. 471.

rition de l'organisme d'État du Mali. Les conséquences économiques et culturelles en furent graves. C'était une grande ville fortement peuplée qui disparaissait, un centre de commerce et un point sur lequel étaient dirigés les tributs en produits agricoles. C'était une ville où travaillaient des artisans, où fonctionnait la cour d'un puissant souverain entouré de juristes savants, d'experts du Coran et de griots indigènes, auteurs de chants et de poésies<sup>1</sup>. Les causes de la disparition de Gao furent les mêmes. La défaite du Songhay était également celle de sa capitale. Quand le pacha Djouder entra à Gao, une grande partie de la population de la ville s'enfuit<sup>2</sup>. Il s'ensuivit une baisse du commerce, les marchands ne trouvant plus dans la ville d'acquéreurs pour les marchandises coûteuses. La réduction de l'arrière-terrain agricole rendit impossible la reconstruction de Gao à ses dimensions précédentes<sup>3</sup>. Il ne pouvait être question de son approvisionnement par le sud puisque jusqu'aux années 30 du XVII<sup>e</sup> siècle, elle était en guerre contre le Dendi. Les nomades s'emparèrent des environs de Gao vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Peu à peu, les fonctions urbaines de Gao disparurent complètement. En visitant au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'ancienne capitale du Songhay, Barth ne trouva plus qu'un village de grandeur moyenne<sup>5</sup>.

Il semble que les raisons économiques aient eu un rôle fondamental dans la décadence des villes. Le dépeuplement de la campagne, la baisse de la production agricole, les restrictions apportées au commerce, la diminution du rôle des métiers urbains, tout cela empêchait les grandes villes de fonctionner. Étant donné le morcellement politique, les fonctions des capitales étaient également limitées. La capitale du Dendi était Loulami, mais on n'a pas de certitude quant à sa situation. Les descriptions du XVII<sup>e</sup> siècle n'autorisent pas à la consi-

<sup>1</sup> Ibn Battuta, p. 50.

<sup>2</sup> T es-S, p. 220; T el-F, p. 270-271.

<sup>3</sup> T el-F, p. 297-298.

<sup>4</sup> H. Lhote: Contribution..., op. cit., p. 347-348; J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 226.

<sup>5</sup> M. Barth: Travels..., op. cit., vol. III, p. 479-482.

dérer comme centre urbain<sup>1</sup>. C'était la résidence des Askias et c'est là aussi que l'on faisait venir le tribut payé par la population asservie. On ne trouve pas la confirmation du rôle de Loulami dans le commerce lointain dont les routes sont mieux connues. Les guerres rendaient difficiles les contacts avec Tombouctou. Il est possible que des contacts aient été établis avec les villes du Haoussa dont le rôle économique s'éleva au XVII<sup>e</sup> siècle, mais tout cela ne concerne que la première moitié de ce siècle car dans la seconde moitié et au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Dendi se décomposa en plusieurs petits États et Loulami perdit son rôle.

La principale agglomération du Macina où les Peuls exerçaient le pouvoir, était Kebey<sup>2</sup>. Dans cette région vivaient, outre la population qui s'occupait des troupeaux, une population sédentaire asservie, les non-libres Rimaibe et d'autres. Il est possible que la population de Kebey ait eu la même composition. Les chefs Peuls séjournaient avec leurs gens et les troupeaux en dehors des agglomérations stables<sup>3</sup>. Kebey ne joua pas un grand rôle économique. C'était seulement une bourgade plus grande que les autres. Ségou était un centre plus important, résidence des souverains Bambara et lieu de stationnement de détachements armés et de la cour<sup>4</sup>. Cependant lorsqu'il était nécessaire d'acheter des armes et probablement d'autres marchandises importées, les souverains Bambara de Ségou envoyaient vendre des esclaves à Djenné et en faisaient venir les marchandises dont ils avaient besoin<sup>5</sup>. Ségou n'était un centre ni du commerce lointain ni des marchands étrangers. Son importance économique était limitée et

---

<sup>1</sup> J. Rouch: Contribution..., op. cit., p. 220; T es-S, p. 179, 400, 469-470.

<sup>2</sup> Ch. Monteil: Une cité soudanaise: Djenné, métropole du delta central du Niger, Paris 1932, p. 91.

<sup>3</sup> T es-S, p. 353, 383, 405.

<sup>4</sup> Ch. Monteil: Les Bambara..., op. cit. p. 39 et suivantes.

<sup>5</sup> Ch. Monteil: Les Bambara..., op. cit., p. 47.

ses fonctions politiques de capitale dominaient. Cette ville se développa sensiblement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

A Tombouctou et à Djenné, la situation économique s'aggrava sensiblement au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles. L'anarchie, le brigandage, la famine et les épidémies qui y faisaient rage étaient particulièrement douloureux pour la population urbaine. Les changements de colonisation affaiblirent l'arrière-pays rural des villes et réduisirent leurs contacts commerciaux avec le marché local. Étant donné la diminution du volume du commerce extérieur et local et les difficultés qu'il y avait à exercer les métiers, une grande partie de la population des villes était privée de travail. Le brigandage fit perdre leurs biens aux couches économiquement actives et les groupes qui y gagnaient ne jouaient aucun rôle économique et assumaient mal les fonctions d'organiseurs de la vie sociale, laissant faire le pillage organisé ou non. Malgré toutes ces difficultés, Tombouctou et Djenné conservèrent leur caractère de ville, leurs attaches commerciales réciproques, et ne devinrent pas de petits villages comme Niani et Gao. Cependant, outre la tendance préjudiciable à accroître l'exportation des hommes, l'intensité du commerce, le volume des marchandises et le nombre des marchands diminuaient<sup>2</sup>. Les attaches de Djenné avec l'arrière-pays rural résistèrent pendant toute la période étudiée bien qu'elles aient été gênées et réduites au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

#### RÉSUMÉ: STRUCTURE DE LA RÉGRESSION

Les indices de régression que l'état des sources permet d'identifier et d'étudier sont: 1/ les guerres, le pillage et l'anarchie; 2/ le rôle réactionnaire du groupe dirigeant et la

<sup>1</sup> Mungo Park: Travels in the interior districts of Africa performed in the years 1795, 1796 and 1797 with an account of a subsequent mission to that country in 1805, vol. I-II, London 1816, sur Segou, vol. I, p. 166 et suivantes.

<sup>2</sup> T en-N, p. 110, 119, 211.

<sup>3</sup> T es-S, p. 417; T en-N, p. 112-113, 217, 228.

disparition des liens sociaux; 3/ la situation du commerce extérieur: l'effondrement de la valeur de l'or et l'accroissement de l'exportation d'hommes; 4/ le dépeuplement; 5/ la diminution de la production agricole; 6/ la paupérisation; l'absence de réserves et de moyens pour reconstruire l'économie; 7/ la famine, les épidémies, le sentiment d'insécurité; 8/ l'affaiblissement de l'économie des villes.

Chacun de ces facteurs était éminemment défavorable à l'économie. Mais le plus nocif était l'interdépendance des différents indices de crise. Ils étaient tous liés les uns aux autres et leur influence réciproque aboutit à une profonde régression économique et politique. Par exemple, la baisse du prix de l'or sur les marchés mondiaux se répercuta sur la rentabilité du commerce extérieur. L'accroissement de l'exportation d'esclaves qui devait compenser la diminution des revenus commerciaux, provoqua plusieurs guerres et une baisse du prix des esclaves. Les guerres et l'exportation d'hommes aboutissaient au dépeuplement qui à son tour entraînait une baisse de la production agricole et la famine. L'effondrement de la valeur de l'or fut l'un des symptômes de la famine, c'est-à-dire que la situation dont j'ai parlé au début avait empiré. On peut entamer ce raisonnement en chaque point pris à volonté, le cercle des connexions se met à tourner et nous revenons au point de départ avec toutefois la conclusion que la situation a empiré du fait de l'influence négative des autres facteurs de la crise. Prenons un autre exemple: les épidémies et la famine causées par une trop grande inondation nuisaient au ravitaillement des villes en denrées alimentaires et en coton. La matière première pour le tissage faisait donc défaut. Des difficultés apparaissaient dans le commerce extérieur puisqu'il devenait impossible d'exporter des produits alimentaires et des tissus vers le Sahara. Cela réduisait donc l'importation de sel. Dans cette situation, la campagne qui fournissait les produits alimentaires et le coton en échange du sel, n'avait pas intérêt à s'acquitter de ces livraisons, ce qui augmentait la famine dans les villes. Ce qui pouvait compenser la baisse de l'exportation de produits alimentaires et de coton, c'étaient les esclaves, mais leur exportation était limitée.

L'enlèvement des esclaves provoquait des guerres et les guerres étaient cause du dépeuplement et de diminution du nombre des agriculteurs. La production agricole baissait et en cas de mauvaise année /sécheresse ou trop grande inondation du Niger/ cela entraînait le risque d'une nouvelle famine encore plus terrible dans ses conséquences.

Le fait qu'au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles il y avait eu aussi des guerres, des invasions de sauterelles et des épidémies peut être la preuve que la régression du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles était due à l'action réciproque et simultanée de divers phénomènes économiques négatifs. Au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, il y avait eu aussi des années de sécheresse ou de trop grandes crues et les cultures avaient été endommagées. Mais ces fléaux n'entraînaient pas une avalanche d'autres phénomènes négatifs. Au contraire, la bonne situation économique générale à cette époque permettait de circonscrire le fléau, de compenser les pertes et de reconstruire l'économie. Par contre, la régression du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles était causée par toutes sortes de phénomènes économiques négatifs qui se produisaient simultanément et s'aggravaient réciproquement.



## CONCLUSION

Cet ouvrage avait pour objectif de présenter une synthèse de l'histoire des sociétés de la boucle du Niger, avec comme problème fondamental le développement économique et social, ses étapes, le rythme et le niveau qu'il a atteints. Je désirais ainsi engager une discussion avec ceux qui présentent la situation actuelle de l'Afrique ou celle qu'elle avait au XIX<sup>e</sup> siècle, comme le résultat d'une stagnation séculaire, sans la moindre transformation, et en même temps, comme le point culminant des possibilités de développement de ces sociétés jusqu'à la période coloniale.

Le matériel rassemblé ici permet à mon avis d'affirmer qu'il existait des tendances de développement, évidentes et pouvant être étudiées, dans l'économie et dans l'histoire sociale au moins jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces tendances se manifestèrent dans le développement de la colonisation agricole, l'accroissement démographique, la division sociale de plus en plus nette du travail, l'augmentation de la production agricole et artisanale, le développement du commerce et des villes. Ces indices de développement économique allaient de pair avec d'importantes transformations sociales et politiques. L'existence d'organisations tribales correspondait à l'économie de la pêche et de la chasse du VI<sup>e</sup> à X<sup>e</sup> siècles. Mais au XI<sup>e</sup> siècle déjà, des organisations d'État commencent à se former dans les régions étudiées, sur la base du développement de l'agriculture. Ces États, le Mali et le Songhay, connaissent une période d'épanouissement du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles. Ils fonctionnaient alors dans l'intérêt du groupe dirigeant constitué et conscient de ses objectifs. Ce groupe fondait son existence et sa prospérité sur l'exploitation de la population asservie, par l'intermédiaire de l'appareil d'État, bien exer-

cé et développé. Il apparut également des tendances à franchir le cadre du système d'État de distribution des biens ramassés sous forme de tributs. Les personnalités les plus marquantes du groupe dirigeant recevaient des souverains des donations en hommes et en terre. Bien qu'en marge de la situation économique et sociale, la notion de propriété de la terre fit son apparition de même que celle d'une dépendance entre la population donnée à l'ouléma ou au chef militaire et le dignitaire qui recevait la donation. Mais ce processus ne prit pas les dimensions d'une norme universellement appliquée et la majorité des agriculteurs, des bergers et des pêcheurs vivaient en groupes du type grande famille qui devaient verser des tributs aux souverains.

L'existence de grands centres urbains était un symptôme important de croissance économique. La population des villes n'était que partiellement approvisionnée en vivres par les souverains qui y faisaient venir les tributs de la campagne. Les villes entretenaient en outre des relations commerciales avec la campagne et le commerce local, interrégional et lointain constituait une structure compliquée, mais fonctionnant bien, de relations et de connexions réciproques. Les villes étaient des centres économiques /du commerce et de l'artisanat/, des centres du pouvoir et de plus, des centres de la culture islamique fortement imprégnée des influences locales. Il se forma un groupe distinct, les oulémas, ayant un haut degré de conscience politique, ce que prouvent notamment les chroniques soudanaises, grâce auxquelles il a été possible d'étudier un grand nombre des problèmes abordés dans cet ouvrage.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les conflits sociaux s'envenimèrent et l'invasion marocaine de 1591 détruisit l'État du Songahy. Il ne fut remplacé par aucun autre centre politique du même rang, ce qui était dû à la crise économique et sociale de plus en plus profonde à partir du XVII<sup>e</sup> siècle dans les régions étudiées. Cette crise fut provoquée par l'aggravation de la situation dans le commerce extérieur étant donné que la valeur de l'or avait diminué et que les souverains de ces régions avaient perdu leur position d'intermédiaire unique dans le commerce de l'or. On s'efforça d'y remédier par une

exportation accrue des esclaves, mais la côte de l'Atlantique était éloignée et le marché des pays arabes, limité. Lorsque l'offre en esclaves augmentait sensiblement, leur prix baissait. Cela entraîna un appauvrissement des groupes dirigeants des États de la boucle du Niger et marqua le début des guerres et des pillages qui provoquèrent le dépeuplement, la diminution de la production agricole et artisanale, le déclenchement de terribles fléaux naturels et l'amoindrissement de l'économie urbaine. La migration de la population rurale de ces régions vers le sud eut aussi beaucoup d'importance dans la crise qui s'accrut à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces migrations pouvaient également s'expliquer par l'attrait que présentait les routes menant vers les factoreries situées sur le littoral, par la formation et le développement des villes situées dans l'arrière-pays de ces factoreries, à l'intérieur du continent, mais loin des régions étudiées, vers le sud. Ces villes étaient: Kong, Kankan, Sikasso, etc. La population rurale pouvait aussi quitter les territoires de la boucle du Niger à cause de l'anarchie et des guerres qui y faisaient rage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, tous ces facteurs agissant simultanément et s'ajoutant les uns aux autres, provoquèrent une profonde régression économique. Dans le domaine social, cette régression entraîna la disparition du sentiment des liens de groupes, le groupe dirigeant joua un rôle rétrograde de pillage qui aboutit à Tombouctou à la disparition totale de l'État et du groupe dirigeant lui-même. Il en fut de même au Dendi, mais faute de sources, nous ne savons pas exactement comment s'est produit le dépérissement de cet État. La situation était plus favorable dans la région de Djenné et au sud de cette ville. C'est là que, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle se forma l'État relativement durable des Bambara de Segou /et loin du bassin du Niger, le second État Bambara, le Kaarta/.

Étant donné le cours suivi par l'histoire des sociétés étudiées, il faut considérer la situation rencontrée au XIX<sup>e</sup> siècle pendant l'exploration de l'Afrique et la conquête coloniale, comme le résultat de la profonde régression structurale qui durait depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Cette situation était donc la conséquence de transformations néfastes et non pas d'une

persistance immuable depuis des siècles. Elle n'était non plus, en aucun cas, le point culminant du développement de ces sociétés.

Au contraire, il y avait eu dans cette région du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles une période d'épanouissement qui était le résultat d'un développement suivi et perceptible dans les sources depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait-là d'un lent développement, mais on ne peut considérer ni l'orientation de ces changements et de ce développement lent mais séculaire, ni la régression ultérieure comme une stagnation. Nous avons donc affaire à des sociétés qui ont leur histoire si, comme Trevor Roper qui le nie, nous considérons l'histoire comme "une forme de mouvement", même si cela doit être un "mouvement orienté".

## SOURCES ET OUVRAGES CITÉS DANS CE LIVRE

### Abréviations

- Annales ESC: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.  
BCEHS AOF: "Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française".  
B IFAN: "Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire" et "Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire".  
NA: "Notes Africaines".  
PH: "Przegląd Historyczny" /"Revue Historique"/.

### Ouvrages bibliographiques

- Brasseur P.: Bibliographie générale du Mali, IFAN, Dakar 1964.  
Mauny R.: Contribution à la bibliographie de l'histoire de l'Afrique Noire, des origines à 1850, B IFAN, série B, t. XXVIII, 1966.  
Rouch J.: Essai de bibliographie analytique /dans/ du même auteur, Les Songhay, Paris 1954, p. 68-97.  
Urvoy Y.: Essai de bibliographie des populations du Soudan Central, BCEHS AOF, 1936, p. 243-333.

\*

- Adu Boahen, A.: Britain, the Sahara and the Western Sudan 1788-1861, Oxford 1964.  
Anonyme, voir Tedzkiret en-Nisian.  
Arabskie istočniki VI-X wiekow po etnografii i istorii Afriki iużnee Sahary, éd. L.E. Kubbel, W.W. Matvieiev, Moskva 1960.  
Arabskie istočniki X-XII wiekow po etnografii i istorii Afriki iużnee Sahary, éd. W.W. Matvieiev, L.E. Kubbiel, Moskva 1965.  
Ba, A.H. Daget, J.: L'empire Peul du Macina, Paris 1962.

- Barth H.: Travels and discoveries in North and Central Africa... in the years 1849-1855, Centenary Edition, vol. I-III, London 1965.
- Ibn Battuta: Textes et documents relatifs à l'histoire de l'Afrique. Extraits tirés des Voyages d'Ibn Battuta, trad. annotée: R. Mauny, V. Monteil, A. Djenidi, S. Robert, J. Devisse, Dakar 1966.
- Baumann H., Westermann D.: Les peuples et les civilisations de l'Afrique, Paris 1967.
- El Bekri: Description de l'Afrique septentrionale par... traduite par Mac Guckin de Slane, Paris 1965.
- Béraud-Villars: L'empire de Gao, un état soudanais au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, Paris 1942.
- Binger L.: Du Niger au Golfe de Guinée par le pays Kong et le Mossi /1887-1889/, t. I-II, Paris 1892.
- Bloch M.: Le problème de l'or au Moyen Age, Annales d'Histoire Économique et Sociale, t. V, Paris 1933, p. 1-34.
- Bonnel de Mézières A.: Reconnaissance à Tendirma et dans la région de Fati, Bulletin de la section de Géographie du Comité des Travaux Hist. et Scient., t. XXIX, Paris 1914, p. 128-131.
- Boulnois J., Boubou Hama: L'Empire de Gao; histoire, coutumes et magie des Sonrai, Paris 1954.
- Bovill E.W.: The Golden Trade of the Moors, Oxford 1958.
- Boyer G.: Un peuple de l'ouest soudanais: les Diawara, IFAN, Dakar 1953.
- Braudel F.: Monnaies et civilisations. De l'or du Soudan à l'argent d'Amérique, Annales ESC, Paris 1946, fasc. 1, p. 9-22.
- Brunschwig H.: Une histoire de l'Afrique noire est-elle possible? /dans/ Mélanges en l'honneur de F. Braudel, vol. II, Méthodologie de l'histoire et de sciences humaines, Paris 1973, p. 75-86.
- Brunschwig H.: Un faux problème, l'ethnohistoire, Annales ESC, Paris 1965, t. 2, p. 291-300.
- Ca da Mosto A.: /dans/ The voyages of Cadamosto and the other documents on Western Africa on the second half of the 15th century, éd. G.H. Crone, London, Hakluyt Society 1937.

- Caillié R.: Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique Centrale pendant les années 1824-1828, t. I-III, Paris 1830.
- De Castries H.: La conquête du Soudan par Moulay Ahmed el Mansour, "Hesperis" III, 1923, p. 433-500.
- Al Chorezmi: voir Arabskie istočniki VI-X w.
- Church, Harrison R.L.: West Africa. A study of the environment and of Man's use of it, London 1960.
- Cissoko S.M.: Famines et épidémies à Tombouctou et dans la Boucle du Niger du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, B IFAN, série B, t. XXX, 1968, fasc. 3, p. 806-821.
- Cissoko S.M.: L'intelligentsia de Tombouctou au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, B IFAN, série B, t. XXXI, 1969, fasc. 4, p. 927-952.
- Cissoko S.M.: Traits fondamentaux des sociétés du Soudan Occidental du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècles, B IFAN, série B, t. XXXI, 1969, fasc. 1, p. 1-30.
- Daget J.: La pêche à Diafarabé, étude monographique, B IFAN, série B, t. XVIII, 1956, fasc. 1, p. 1-97.
- Daget J.: La pêche dans le Delta Central du Niger, "Journal de la Société des Africanistes", t. XIX, 1949, fasc. 1, p. 1-79.
- Dalziel J.M.: The Useful Plants of West Africa /dans/ J. Hutchinson, J.M. Dalziel: Flora of West Tropical Africa, London 1955.
- Delafosse M.: Le Gâna et le Mali et l'emplacement de leurs capitales, BCEHS AOF, 1924, p. 479-542.
- Delafosse M.: Haut-Sénégal-Niger /Soudan Français/, t. I-III, Paris 1912.
- Delafosse M.: Les Noirs de l'Afrique, Paris 1922.
- Desplagnes L.: Fouilles du tumulus d'El Oualadji /Soudan/, B IFAN, t. XIII, 1951, p. 1159-1173.
- Desplagnes L.: Le Plateau Central Nigérien: Une mission archéologique et ethnographique au Soudan Français, Paris 1907.
- Doutressoule G.: L'élevage en Afrique Occidentale Française, Paris 1947.
- Dupire M.: Peuls nomades, Paris 1962.

- Page J.D.: A history of West Africa, Cambridge 1969.
- Al-Fakich: voir Arabskie istočniki VI-X w.
- Fernandes V.: Description de la Côte de l'Afrique de Ceuta au Sénégal par... /1506-1507/, éd. P. Cenival, Th. Monod, Paris 1938.
- Filipowiak Wł.: Contribution aux recherches sur la capitale du royaume de Mali à l'époque du Haut Moyen Age /Afrique Occidentale/, "Archaeologia Polona" X, 1968, p. 217-232.
- Filipowiak Wł.: L'expédition archéologique polono-guinéenne à Niani en 1968, "Africana Bulletin" N° 11, 1969, p. 107-117.
- Fortes M., Evans-Pritchard E.E.: Systèmes politiques africains, Paris 1964.
- Gaillard M.: Niani, ancienne capitale de l'Empire mandingue, BCEHS AOF, 1923, p. 620-636.
- Gallais J.: Le delta intérieur du Niger. Étude de géographie régionale, IFAN, t. I-II, Dakar 1967.
- Galloy P., Vincent Y., Forget M.: Nomades et paysans d'Afrique Noire Occidentale, Nancy 1963.
- Gautier E.: L'or du Soudan dans l'histoire, Annales d'Histoire Économique et Sociale, 1935, p. 113-123.
- Gomes, Diogo: De la première découverte de la Guinée, éd. Th. Monod, R. Mauny, G. Duval, Bissau 1959.
- Hacquard A.: Monographie de Tombouctou, Paris 1900.
- Ibn Haukal: voir Arabskie istočniki X-XII w.
- Hèvre H.: Niani, ex-capitale de l'Empire Manding, NA N° 82, 1959, p. 51-55.
- Hopkins A.G.: Underdevelopment in the Empires of the Western Sudan, "Past and Present" N° 37, July 1967, p. 149-156.
- Idrisi, voir Arabskie istočniki X-XII w.
- Al Jakubi: voir Arabskie istočniki VI-X w.
- Jeffreys M.D.W.: Feux de brousse, B IFAN, 1951, p. 682-710.
- Johnson M.: The cowrie currencies of West Africa, "Journal of African History", part I, vol. XI, 1970, fasc. 1, part II, vol. XI, 1970, fasc. 3.
- Karpiński R.: Considérations sur les échanges de caractère local et extérieur de la Sénégambie dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, "Africana Bulletin" N° 8, 1968, p. 65-83.



- Karpiński R.: Organizacja służebna a problem kast w Zachodnim Sudanie /L'organisation ministériale et le problème des castes au Soudan Occidental/, PH, t. LVII, 1966, fasc. 2, p. 235-250.
- Kati Mahmoud: voir Tarikh el-Fettach.
- Ibn Khaldoun: Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord, trad. de Slane, t. I-IV, Paris 1925-1956.
- Kubbel L.E.: Iz istorii drevnego Mali, "Trudy Instituta Etnografii", novaja seria, t. 76, Moskva 1963.
- Kula M.: Początki czarnego niewolnictwa w Brazylii /Les débuts de l'esclavage noir au Brésil/, Wrocław 1970.
- Kula W.: Théorie économique du système féodal. Pour un modèle de l'économie polonaise 16-18<sup>e</sup> siècles, Paris 1970.
- Labouret H.: L'échange et le commerce dans les archipels du Pacifique et en Afrique tropicale /dans/ Lacour-Gayet J.: Histoire du commerce, t. III, Paris 1953.
- Labouret H.: Les paysans de l'Afrique Occidentale, Paris 1941.
- Léon l'Africain, J.: Description de l'Afrique, éd. et trad. par A. Epaulard, annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote, R. Mauny, t. I-II, Paris 1956.
- Letniew A.B.: Dieriewnia Zapadnogo Mali, socialno-ekonomičeskij očerok 1950-1960 gg., Moskva 1964.
- Lévy R.: The social structure of islam, Cambridge 1962.
- Lewicki T.: Arabic external sources for the history of Africa to the south of Sahara, Wrocław 1969.
- Lewicki T.: Pożywienie ludności Zachodniej Afryki w średniowieczu według źródeł arabskich /L'Alimentation de la population d'Afrique Occidentale au Moyen Age, d'après les sources arabes/, "Etnografia Polska", t. VII, 1963, p. 31-191.
- Lewicki T.: Traits d'histoire du commerce transsaharien. Marchands et missionnaires ibadites au Soudan Occidental et Central au cours des VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, "Etnografia Polska", t. VIII, 1964, p. 291-311.
- Lewis W.A.: Theory of Economic Growth, London 1955.
- Lhote H.: A la découverte des fresques du Tassili, Paris 1958.

- Lhote H.: Contribution à l'étude du Touaregs soudanais, 1<sup>ère</sup> partie, B IFAN, série B, t. XVII, 1955, p. 334-370, 2<sup>e</sup> partie, B IFAN, série B, t. XVIII, 1956, p. 391-407.
- Lowmiański H.: Początki Polski /Les débuts de la Pologne/, t. I, Warszawa 1964 et t. III, Warszawa 1967.
- Malfante A.: /lettre de l'oasis de Tuat/ voir Ch. de la Roncière.
- Malzy P.: Les Bozos du Niger et leurs modes de pêche /région de Diafarabé/, B IFAN, t. VIII, 1946, p. 100-132.
- Małowist M.: Le commerce de l'or et des esclaves au Soudan Occidental, "Africana Bulletin" N° 4, 1966, p. 49-72.
- Małowist M.: Europa i Afryka Zachodnia w dobie wczesnej ekspansji kolonialnej /L'Europe et l'Afrique Occidentale au début de l'expansion coloniale/, Warszawa 1969.
- Małowist M.: Markte und Städte westlichen Sudan vom 14 bis 16 Jahrhundert, "Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte", t. 1-2, 1967, p. 281-305.
- Małowist M.: The Social and Economic Stability of the Western Sudan in the Middle Ages, "Past and Present" N° 33, April 1966, p. 3-15.
- Małowist M.: The Western Sudan in the Middle Ages, Rejoinder, "Past and Present" N° 37, July 1967, p. 157-162.
- Małowist M.: Wielkie państwa Sudanu Zachodniego w późnym średniowieczu /Les grands États du Soudan Occidental a la fin du Moyen Age/, Warszawa 1964.
- Mangeot Cl., Marty P.: Les Touaregs de la boucle du Niger, BCEHS AOF, 1918, N° 1, p. 87-136, N° 2, p. 257-288, N° 3, p. 432-475.
- Marquart J.: Die Beninsammlung des Reichsmuseums für Volkerkunde in Leiden, Leiden 1913.
- Marty P.: Les chroniques de Oualata et de Néma /Soudan Français/, Rev. Études Islam., 1927, p. 355-426, 531-575.
- Mauny R.: Autour de l'histoire de l'introduction du fer en Afrique Occidentale, Encycl. mens. d'Outre-Mer, IV, 1953, p. 109-110.
- Mauny R.: Essai sur l'histoire des métaux en Afrique Occidentale, B IFAN, t. XIV, 1952, p. 545-595.

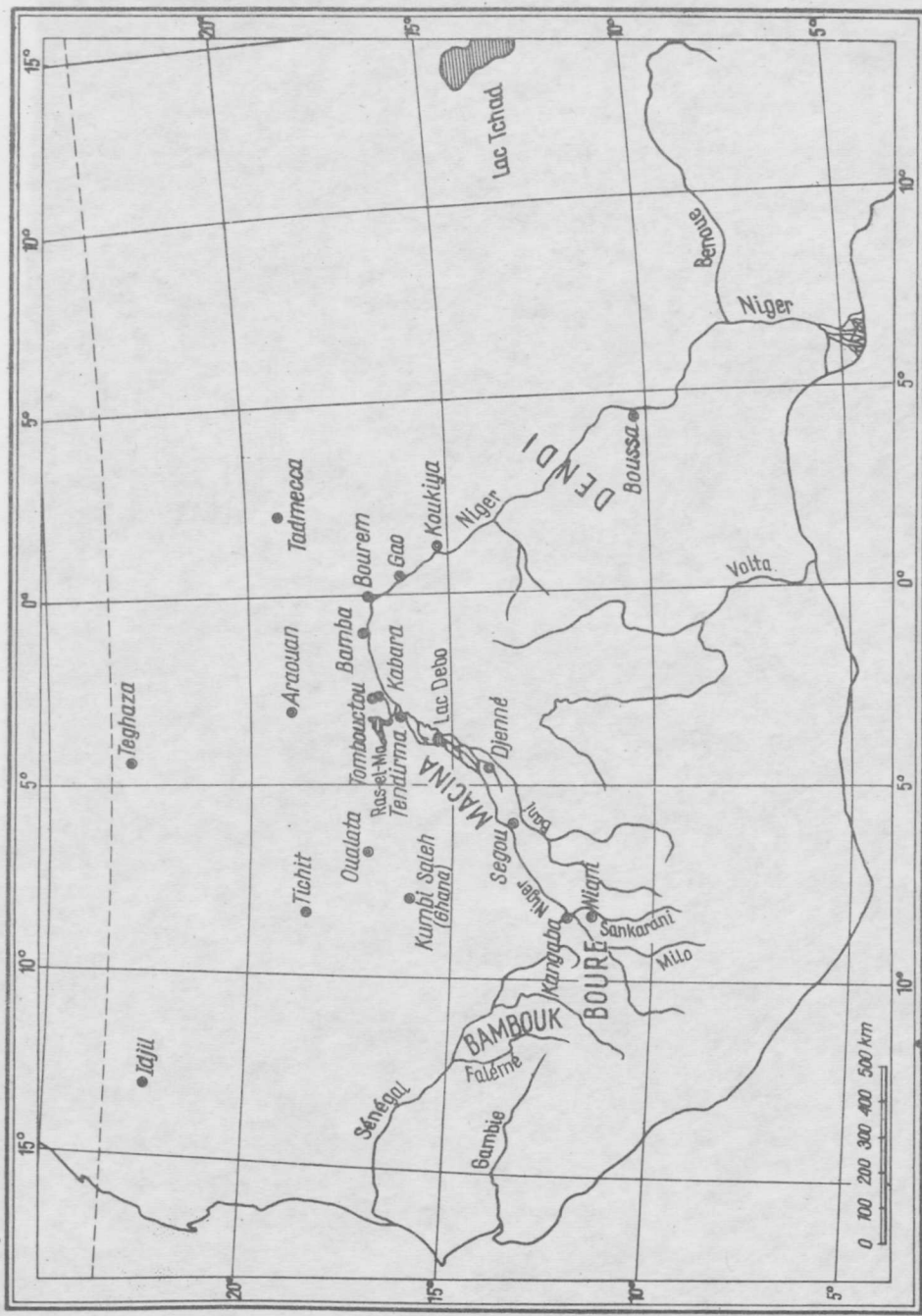
- Mauny R.: Le Judaïsme, les Juifs de l'Afrique Occidentale, B IFAN, t. XI, 1949, p. 354-378.
- Mauny R.: Notes d'archéologie au sujet de Gao, B IFAN, t. XIII, 1951, p. 837-852.
- Mauny R.: Notes d'archéologie sur Tombouctou, B IFAN, t. XIV, 1952, p. 899-918.
- Mauny R.: Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique Occidentale, B IFAN, 1953, p. 684-730.
- Mauny R.: Perspectives et limites de l'ethnohistoire en Afrique, B IFAN, série B, t. XXIV, 1962, p. 620-627.
- Mauny R.: Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age, IFAN, Dakar 1961.
- Mauny R.: La tour et la mosquée de l'Askia Mohammed à Gao, NA, N° 47, 1950, p. 66-67.
- Mercier E.: Le code du hobous ou ouakf selon la législation musulmane, Constantine 1899.
- Modzelewski K.: La division autarchique du travail à l'échelle d'un État: l'organisation "ministériale" en Pologne médiévale, Annales ESC, t. XIX, N° 6, 1964, p. 1125-1138.
- Monteil Ch.: Les Bambara de Ségou et du Kaarta /étude historique, ethnographique et littéraire d'une peuplade du Soudan Français/, Paris 1924.
- Monteil Ch.: Une cité soudanaise: Djenné, métropole du delta central du Niger, Paris 1932.
- Monteil Ch.: Le coton chez les Noirs, BCEHS AOF, 1926, p. 585-684.
- Monteil Ch.: Les Empires du Mali /étude d'histoire et de sociologie soudanaise/, BCEHS AOF, 1929, p. 291-447.
- Monteil Ch.: La légende de Ouagadou et l'origine des Sarakolé /dans/: Mélanges ethnologiques, IFAN, Dakar 1954, p. 359-408.
- Monteil Ch.: Monographie de Djenné. Cercle et ville, Tulle 1903.
- Montrat M.: Notice sur l'emplacement de l'ancienne capitale du Mali, NA, N° 79, 1958, p. 90-93.
- de Moraes Farias P.F.: The Almoravids: some questions concerning the character of the movements during its periods of closest relations with the Western Sudan, B IFAN, série B, t. XXIX, 1967, p. 794-878.

- Nadel S.F.: Un État riverain du Nord Nigeria: Les Kede /dans/  
M. Fortes, E.E. Evans-Pritchard: Systèmes politiques africains, Paris 1964, p. 141-168.
- Niane D.T.: Mise en place des populations de la Guinée, "Recherches Africaines" N° 2, 1960, p. 40-53.
- Niane D.T.: Recherches sur l'empire du Mali au Moyen Age, "Recherches Africaines, Études Guinéennes", nouvelle série, N° 1, 1960, p. 17-36.
- Niane D.T.: Soundiata ou l'épopée mandingue, Paris 1960.
- Niane D.T., Suret-Canale J.: Histoire de l'Afrique Occidentale, Paris 1965.
- Nowak B.: Rola czarnych kupców Diula w islamizacji Afryki Zachodniej /Le rôle des marchands noirs Dioula dans l'islamisation de l'Afrique Occidentale/, PH, t. LX, 1969, fasc. 3, p. 537-554.
- Olderogge D.: Zapadnyj Sudan w XV-XIX w., Moskva 1960.
- Al Omari: Masalik el-Absar fi mamalik el-Amsar, trad. et annot. par Gaudéfroy-Demombynes, Paris 1927.
- Pacheco Pereira D.: Esmeraldo de Situ Orbis, transl. by G.H.T. Kimble, London, Hakluyt Society 1937.
- Palausi G.: Un projet d'hydraulique fluviale soudanaise au XV<sup>e</sup> siècle: le canal de Soni-Ali, NA, N° 78, 1958, p. 47-49.
- Paques V.: Les Bambara, Paris 1954.
- Park, Mungo: Travels in the interior districts of Africa performed in the years 1795, 1796 and 1797 with an account of a subsequent mission to that country in 1805, vol. I-II, London 1816.
- de Pedrals D.P.: Archéologie de l'Afrique Noire, Paris 1950.
- Péfontan Cap.: Les Arma, BCEHS AOF, 1926, p. 153-179.
- Péfontan Lt.: Histoire de Tombouctou, de sa fondation à l'occupation française, BCEHS AOF, 1922, p. 81-113.
- Person Y.: Les ancêtres de Samori, "Cahiers d'Études Africaines" 13, vol. IV, 1963, p. 125-158.
- Person Y.: Le Moyen Niger au XV<sup>e</sup> siècle d'après des documents européens, NA, N° 78, 1958, p. 47-49.
- Pianel G.: Les préliminaires de la conquête du Soudan par Moulay Ahmad al Mansour, "Hesperis", XL, 1953, p. 185-198.

- Portères R.: Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale. Centres d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agriculture antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, "L'Agronomie Tropicale", IX-X, 1950, p. 489-507.
- Roberty G.: Les associations végétales de la vallée moyenne du Niger, Berne 1946.
- de la Roncière Ch.: Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le Bassin du Niger, Bulletin de la Société de Géographie, Paris 1918/1919.
- Rouch J.: Contribution à l'histoire des Songhay, IFAN, Dakar 1953.
- Rouch J.: Les Songhay, Paris 1954.
- Rouch J.: Les Sorkawa, pêcheurs itinérants du Moyen Niger, "Africa", t. XX, 1950, p. 5-21.
- Sadi, Abderrahman es: voir Tarikh es-Soudan.
- Sauer E.O.: Rolnictwo, jego początki i rozprzestrzenianie się /L'Agriculture, ses débuts et son extension/, Warszawa 1960.
- Sauvaget J.: Les épitaphes royales de Gao, B IFAN, t. XII, 1950, p. 418-440.
- Smith R.: The canoe in West African History, "Journal of African History", N<sup>o</sup> 4, 1970, p. 515-533.
- Stępniewska B.: Rola pielgrzymek z Sudanu Zachodniego do Mekki w XIII-XVI wieku /Le rôle des pèlerinages du Soudan Occidental à la Mecque du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles/, PH, t. LX, 1969, fasc. 2, p. 257-269.
- Stępniewska B.: Portée sociale de l'islam au Soudan Occidental aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, "Africana Bulletin" N<sup>o</sup> 14, 1971, p. 35-58.
- Sur le "mode de production asiatique", Paris, CERM, 1969.
- Suret-Canale J.: Afrique Noire Occidentale et Centrale - Géographie - Civilisations - Histoire, Paris 1958, /III<sup>e</sup> édition, 1968/.
- Suret-Canale J.: Essai sur la signification sociale et historique des hégémonies Peuls, Paris 1964 /texte ronéotypé/.
- Suret-Canale J.: Les sociétés traditionnelles en Afrique tropicale et le concept de mode de production asiatique, "La

- Pensée" N° 117, 1964, p. 21-24, et dans: Sur le "mode de production asiatique", Paris 1969, p. 101-133.
- Tarikh el-Fettach ou Chronique du chercheur, par Mahmoud Kati et l'un de ses petits-fils, texte arabe, traduction française O. Houdas, M. Delafosse, Paris 1964.
- Tarikh es-Soudan par Abderrahman ben Abdallah ben Imran Ben Amir es-Sa'di, texte arabe, édité et traduit par O. Houdas, Paris 1964.
- Tarvierdova E.A.: Rasprastranienieislama v Zapadnoy Afrikie, Moskva 1967.
- Tauxier L.: Moeurs et l'histoire des Peuls, Paris 1937.
- Tedzkiret en-Nisian fi Akhbar Molouk es-Soudan, traduction française, texte arabe édité par O. Houdas, Paris 1966.
- Thomassey P., Mauny R.: Campagne des fouilles à Koumbi Saleh, B IFAN, t. XIII, 1951, p. 438-462.
- Thomassey P., Mauny R.: Campagne des fouilles de 1950 à Koumbi Saleh /Ghana?/, B IFAN, série B, t. XVIII, 1956, p. 117-140.
- Trevor-Roper H.: The Rise of Christian Europe, London 1965.
- Trimingham I.S.: Islam in West Africa, Oxford 1959.
- Tymowski M.: Le Niger, voie de communication des grands États du Soudan Occidental jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, "Africana Bulletin" N° 6, 1967, p. 73-95.
- Tymowski M.: Les domaines des princes du Songhay. Comparaison avec la grande propriété foncière en Europe au début de l'époque féodale, Annales ESC, N° 6, 1970, p. 1637-1658.
- Tymowski M.: La pêche à l'époque du Moyen Age dans la boucle du Niger, "Africana Bulletin" N° 12, 1971, p. 7-26.
- Urvoy Y.: Histoire des populations du Soudan Central /Colonie du Niger/, Paris 1936.
- Vansina J.: De la tradition orale, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren 1961.
- Verger P.: Flux et reflux de la traite des nègres entre le Golfe de Benin et Bahia de Todos os Santos, Paris 1968.
- Vidal J.: Au sujet de l'emplacement de Mali /ou Melli/ capitale de l'ancien empire mandingue, BCEHS AOF, 1923, p. 251-268.

- Vieillard G.: Notes sur les coutumes des Peuls au Fouta Djal-  
lon, Paris 1939.
- Viré M.: Notes sur trois épitaphes royales de Gao, B IFAN,  
série B, t. XX, 1958, p. 368-376.
- Viré M.: Stèles funéraires musulmanes soudano-sahariennes, B  
IFAN, série B, t. XXI, 1959, p. 459-500.
- Watson A.M.: Back to Gold and Silver, "Economic History Re-  
view", t. XX, 1967, fasc. 1, p. 1-34.
- Westermann D.: Geschichte Afrikas. Staatenbildungen südlich  
der Sahara, Köln 1952.
- Al Zuchri: voir Arabskie istočniki X-XII w.







## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
 Première partie. PÉRIODE DE LENT DÉVELOPPEMENT .....	 9
Chapitre I. Du VI <sup>e</sup> au XI <sup>e</sup> siècles .....	11
1. Pêcheurs Bozo et Sorko .....	12
2. Organisations tribales.....	16
3. Les premiers États et leurs bases économiques .....	18
Résumé .....	24
Chapitre II. XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> siècles .....	26
1. Colonisation agricole .....	26
2. La pêche et la position sociale des pêcheurs .....	30
3. L'élevage et les autres occupations productives .....	32
4. Le Mali et le Songhay aux XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> siècles. Le développement de Gao .....	33
5. Les villes et le commerce .....	37
Résumé .....	39
 Deuxième partie. PÉRIODE CULMINANTE DE DÉVELOPPEMENT: XIV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> SIÈCLES... ..	 41
Chapitre I. L'agriculture du XIV <sup>e</sup> au XVI <sup>e</sup> siècles. Production et stratification sociale.....	43
1. Formes de culture intensives .....	43
2. Le système de prélèvement des tributs et ses transformations .....	45
3. Début du développement du droit à la propriété et formation des classes .....	49
A. Donations de gens et de terre sous l'Askia Mohammed .....	49
B. Les donations au Mali et au Songhay et le problème des dons en biens meubles .....	54
C. La formation des classes sociales et l'attitude des différents groupes sociaux vis-à-vis de la terre et des biens meubles ..	56

D. Les domaines de l'Askia Daoud .....	64
Résumé .....	69
Chapitre II. L'élevage et l'artisanat rural .....	70
1. L'élevage .....	70
2. L'artisanat rural .....	74
Chapitre III. Les villes et le commerce .....	77
1. Le réseau urbain .....	77
2. Le volume des surplus .....	86
3. La ville et la campagne .....	87
Résumé .....	105
 Troisième partie. RÉGRESSION DE LA STRUCTURE ÉCONOMI- QUE ET SOCIALE DE LA FIN DU XVI <sup>e</sup> A LA FIN DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLES .....	 107
Chapitre I. Les conflits sociaux dans la seconde moitié du XVI <sup>e</sup> siècle .....	109
Chapitre II. Indices politiques de régression au XVII <sup>e</sup> et au XVIII <sup>e</sup> siècles .....	112
Chapitre III. La situation du commerce extérieur. L'exportation des esclaves .....	119
Chapitre IV. Affaiblissement démographique du bas- sin du Moyen Niger et les migrations .....	124
Chapitre V. Famines et épidémies .....	127
Chapitre VI. Les villes et les marchés .....	132
Résumé: Structure de la régression .....	135
 Conclusion .....	 138
 Bibliographie. Sources et ouvrages cités dans ce li- vre .....	 142



